Manitoba

Éducation, Citoyenneté et Jeunesse

Bureau de l'éducation française
Téléphone : (204) 945-6916
Télécopieur : (204) 945-1625
Courriel : bef@merlin.mb.ca

Édifice Robert-Fletcher
1181, avenue Portage
Salle 509
Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3
CANADA

Évaluation
Télécopieur : (204) 948-3234

Le 13 mars 2006

DESTINATAIRES : Directions générales des écoles françaises
Coordonnatrices et coordonnateurs divisionnaires
Directions des écoles secondaires françaises
Enseignantes et enseignants du cours de *Français langue première, 40S : Langue et communication*, secondaire 4
Organismes éducatifs

Objet : ***Documents relatifs au test basé sur les normes, Français langue première, 40S : Langue et communication, secondaire 4, janvier 2006***

Madame, Monsieur,

Le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse est heureux de vous faire parvenir une trousse contenant un exemplaire des documents relatifs au test basé sur les normes, *Français langue première, 40S : Langue et communication*, secondaire 4 qui a été administré au mois de janvier 2006.

Dans cette trousse se trouvent les documents suivants :

- *Guide d'administration*;
- *Cahier de préparation*;
- *Cahier de l'élève : Lecture*;
- *Cahier de prise de notes : Communication orale – L'écoute*;
- *Cahier de l'élève : Communication orale – L'écoute*;
- *Cahier de l'élève : Écriture*;
- *Recueil de textes*;
- *Clé de correction : Lecture*;
- *Grille d'évaluation qualitative*;
- *Clé de correction : Communication orale – L'écoute*;
- *Clé de correction : Écriture* (comprend la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif*);
- *Analyse de réponses et de textes d'élèves* (insérée seulement dans la trousse des enseignantes et des enseignants);
- disque DVD et disque compact (insérés seulement dans la trousse des enseignantes et des enseignants qui n'ont pas administré le test).

Ces documents, à l'exception du *Recueil de textes*, sont également disponibles sur le site Web du Ministère à l'adresse suivante : www.edu.gov.mb.ca/ms4/eval/.

Pour plus amples renseignements quant aux documents ci-dessus, veuillez communiquer avec madame Lorraine Joseph en composant le (204) 945-6794 ou, sans frais, le 1 800 282-8069, poste 6794, ou avec madame Dée-Anne Vermette en composant le (204) 945-6052 ou, sans frais, le 1 800 282-8069, poste 6052.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

La directrice des services
de soutien en éducation,

Jacqueline Gosselin

Jacqueline Gosselin

Pièce jointe

Manitoba

Éducation, Citoyenneté et Jeunesse

Bureau de l'éducation française
Téléphone : (204) 945-6916
Télécopieur : (204) 945-1625
Courriel : bef@merlin.mb.ca

Édifice Robert-Fletcher
1181, avenue Portage
Salle 509
Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3
CANADA

Évaluation
Télécopieur : (204) 948-3234

March 13, 2006

TO: Superintendents of Francophone Schools
Divisional Coordinators
Principals of Francophone Senior High Schools
Teachers of the Senior 4 *Français langue première, 40S : Langue et communication* Course
Educational Organizations

Dear Madam or Sir:

Subject: ***Test Material Package, Senior 4 Français langue première, 40S : Langue et communication, January 2006***

On behalf of Manitoba Education, Citizenship and Youth, I am pleased to send you a test material package containing a copy of all documents related to the Senior 4 *Français langue première, 40S : Langue et communication* Standards Test that was administered in January 2006.

This package includes the following:

- *Guide d'administration;*
- *Cahier de préparation;*
- *Cahier de l'élève : Lecture;*
- *Cahier de prise de notes : Communication orale – L'écoute;*
- *Cahier de l'élève : Communication orale – L'écoute;*
- *Cahier de l'élève : Écriture;*
- *Recueil de textes;*
- *Clé de correction : Lecture;*
- *Grille d'évaluation qualitative;*
- *Clé de correction : Communication orale – L'écoute;*
- *Clé de correction : Écriture* (includes the *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif*);
- *Analyse de réponses et de textes d'élèves* (inserted only in the teacher's package);
- DVD and CD (inserted only in the package of teachers who did not administer the test).

These documents, with the exception of the *Recueil de textes*, are also available on the departmental Web site at: www.edu.gov.mb.ca/ms4/eval/.

For further information regarding the above materials, please contact Lorraine Joseph at (204) 945-6794, or, toll free, at 1 800 282-8069, extension 6794, or Dée-Anne Vermette at (204) 945-6052, or, toll free, at 1 800 282-8069, extension 6052.

Sincerely,

Jacqueline Gosselin

Jacqueline Gosselin
Director
Educational Support Services Branch

Enclosure

Test basé sur les normes
Français langue première
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Guide d'administration

Test officiel

Janvier 2006

Manitoba

Tous droits réservés © 2006, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

ISBN : 0-7711-3548-3

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

106-03837/

Table des matières

1.0 Introduction 1

2.0 Vue d'ensemble du test 2

3.0 Rôle de la direction de l'école 3

3.1 Avant le test 3
3.2 Pendant le test 3

4.0 Rôle de la personne administratrice 4

4.1 Avant le test 4
4.2 Pendant le test 4
4.3 Après la dernière séance de test 5

5.0 Politiques relatives à l'administration du test 6

5.1 Les candidats au test 6
5.2 Les présences 6
5.3 Les retards et les sorties de salle 6
5.4 Les absences 7
5.4.1 Absences des trois séances (tout le test) 7
5.4.2 Absences d'une ou de deux séances 7
5.5 La tricherie 8
5.6 Un document endommagé ou mal imprimé 8

6.0 Préparatifs du test 9

7.0 Modalités relatives aux activités préparatoires 10

7.1 Remise du *Recueil de textes* et du *Cahier de préparation* 10
7.2 Lignes directrices pour les activités préparatoires 10
7.3 Le jeudi 12 janvier 2006 11
7.4 Pendant ou après la première séance de test 11

8.0 Séances de test 12

9.0 Modalités d'envoi des documents au Ministère 18

9.1 Écoles de la ville de Winnipeg 18
9.2 Écoles à l'extérieur de la ville de Winnipeg 19

10.0 Modalités d'envoi des documents au lieu de correction 21

11.0 Documents à garder à l'école 21

12.0 Après la correction à l'échelle locale 22

13.0 Personnes-ressources du Ministère 22

Annexe 1 – Documents et matériel de test 23

Annexe 2 – Exemple d'une feuille de présence 24

Annexe 3 – Exemple d'un formulaire individualisé de données démographiques 25

Annexe 4 – Exemple d'un formulaire générique de données démographiques 26

Annexe 5 – Étapes à suivre pour remplir le formulaire générique de données démographiques 27

Annexe 6 – Règlements à respecter durant les séances de test 28

Annexe 7 – Codes désignés pour indiquer les changements au nombre d'élèves inscrits au test basé sur les normes 29

Annexe 8 – Exemple d'un connaissement 30

1.0 Introduction

Le *Guide d'administration* précise :

- le rôle de la direction de l'école;
- le rôle de l'enseignante ou de l'enseignant responsable de l'administration du test, ci-après désigné « personne administratrice »;
- les politiques relatives à l'administration du test;
- les modalités relatives aux activités préparatoires;
- les modalités d'administration du test;
- les modalités d'envoi des documents au Ministère et au lieu de correction.

Le présent document est destiné aux personnes administratrices. Les modalités d'administration qui s'y trouvent doivent être respectées afin d'assurer l'uniformité de l'administration des tests basés sur les normes.

Le guide doit être utilisé conjointement avec les documents suivants :

- les documents d'information liés à l'administration du test basé sur les normes de *Français langue première, 40S : Langue et communication,* secondaire 4;

- *Politiques et modalités pour les tests basés sur les normes : année scolaire 2005–2006.*

Ces documents se trouvent sur le site Web du Ministère à l'adresse suivante http://www.edu.gov.mb.ca/ms4/eval/.

2.0 Vue d'ensemble du test

Le tableau suivant présente une vue d'ensemble du test de *Français langue première, 40S : Langue et communication*, secondaire 4.

Jour	Composante	Durée	Activités de l'élève
le jeudi 12 janvier 2006	Remise du *Recueil de textes* et du *Cahier de préparation*		
Avant le test	Activités préparatoires	du 12 au 16 janvier 2006	• lire les textes du recueil • faire les activités proposées • rapporter le *Recueil de textes* et le *Cahier de préparation* le mardi 17 janvier 2006
Jour 1 le mardi 17 janvier 2006 (l'avant-midi ou l'après-midi)	Tâches administratives	15 minutes	• remplir le formulaire de données démographiques
	Lecture (tâches d'évaluation)	120 minutes (plus 15 minutes de temps suppl.)	• écouter une chanson • relire les textes reliés aux tâches • faire des tâches
Jour 2 le mercredi 18 janvier 2006 (l'avant-midi ou l'après-midi)	Tâches administratives	10 minutes	
	Communication orale – L'écoute (prise de notes)	30 minutes	• visionner un reportage une première fois • prendre des notes pendant le reportage
	Discussion	15 minutes	• discuter en groupe
	Communication orale – L'écoute (tâches d'évaluation)	70 minutes (plus 15 minutes de temps suppl.)	• visionner le reportage une seconde fois • faire des tâches
Jour 3 le jeudi 19 janvier 2006 (l'avant-midi ou l'après-midi)	Tâches administratives	10 minutes	
	Écriture (tâche d'évaluation)	180 minutes (plus 30 minutes de temps suppl.) ou 120 minutes et 60 minutes (plus 30 minutes de temps suppl.)	• choisir et organiser ses idées • rédiger, réviser et corriger son brouillon • transcrire sa version définitive dans le *Cahier de l'élève : Écriture*
	Tâches administratives	10 minutes	• répondre à un questionnaire

3.0 Rôle de la direction de l'école

Rappel de confidentialité

Jusqu'à la fin de l'administration du test, la direction de l'école s'engage à ne divulguer aucun renseignement (item, contenu, concept ou modalité) concernant le test basé sur les normes. Elle reconnaît le caractère confidentiel du test et comprend que la confidentialité est indispensable à l'évaluation équitable des élèves de toute la province.

3.1 Avant le test

La direction de l'école doit :

- mettre à l'horaire de l'école les séances prévues pour le test et en informer la personne administratrice;
- **s'assurer que tous les documents de test ont été reçus**; (Vous recevrez les documents de test au plus tard le mercredi 21 décembre 2005. La *Liste de documents envoyés à l'école* sera annexée à la lettre de présentation qui accompagnera les documents.)

> Si le matériel de test est incomplet, prière de communiquer immédiatement avec Gisèle Côté, agente d'administration, au Bureau de l'éducation française, en composant le (204) 945-3935 ou, sans frais, le 1 800 282-8069, poste 3935.

- nommer une enseignante ou un enseignant comme personne administratrice;

  Remarque : Le Ministère recommande que cette personne soit l'enseignante ou l'enseignant du cours de français. Si d'autres membres du personnel enseignant participent à l'administration du test, la direction de l'école doit veiller à ce que les allées et venues dans la salle de test ne dérangent pas les élèves.

- **dès l'arrivée des documents**, remettre **le disque DVD** et **le disque compact** à la personne administratrice afin qu'elle en vérifie le fonctionnement, et les reprendre au plus tard une heure après la fin des classes;
- voir à ce que la personne administratrice dispose de l'équipement nécessaire pour visionner le DVD et écouter le disque compact (voir l'annexe 1);
- réserver un lieu sûr afin d'entreposer **sous clé** les documents de test entre les séances. La direction de l'école est responsable de ces documents et les remet **seulement** à la personne administratrice **aux moments précisés** dans ce guide (voir l'annexe 1).

3.2 Pendant le test

La direction de l'école doit :

- réduire au minimum la diffusion de messages par intercom de manière à minimiser les distractions;
- veiller à ce que personne n'ait accès aux documents de test entre les séances;
- remplir le *Questionnaire pour la direction de l'école*.

L'information obtenue à partir du questionnaire permettra au Ministère d'améliorer le processus d'administration. Ce questionnaire doit être retourné au Ministère avec les autres documents le jeudi 19 janvier 2006.

4.0 Rôle de la personne administratrice

Rappel de confidentialité

Jusqu'à la fin de l'administration du test, la personne administratrice s'engage à ne divulguer aucun renseignement (item, contenu, concept ou modalité) concernant le test basé sur les normes. Elle reconnaît le caractère confidentiel du test et comprend que la confidentialité est indispensable à l'évaluation équitable des élèves de toute la province.

4.1 Avant le test

La personne administratrice doit :

- vérifier avec la direction que toutes les séances prévues pour le test ont été mises à l'horaire de l'école et qu'une salle a été désignée pour l'administration du test;
- lire le *Guide d'administration* en entier avant le vendredi 16 décembre 2005;
- fournir aux élèves les renseignements concernant le test : jour, heure, durée de chaque séance;
- consulter l'annexe 1 et renseigner les élèves sur ce qu'ils doivent apporter aux séances;
- informer les élèves des modalités relatives aux activités préparatoires (voir la **section 7.0**);
- voir aux préparatifs du test comme le précise la **section 6.0**;
- distribuer le *Recueil de textes* et le *Cahier de préparation* aux élèves le jeudi 12 janvier 2006;
- communiquer avec Gisèle Côté en composant le (204) 945-3935 ou, sans frais, le 1 800 282-8069, poste 3935, pour toute question relative à l'administration du test.

4.2 Pendant le test

La personne administratrice doit :

- demeurer dans la salle de test pour la durée de chacune des séances;
- s'assurer que tous les documents fournis par le Ministère sont entreposés **sous clé** après chaque séance;
- s'assurer que les élèves ont toujours le même numéro d'identification sur leurs cahiers;
- **respecter les politiques et les modalités relatives à l'administration**;
- remplir le *Rapport d'administration*;
- pendant ou après la première séance de test, vérifier les exemplaires du *Recueil de textes* et du *Cahier de préparation* afin de voir ce que les élèves y ont inscrit;
- faire parvenir au Ministère, **le mardi 17 janvier 2006 et le mercredi 18 janvier 2006** (voir la section 9.1, pour les écoles de la ville de Winnipeg, ou la section 9.2, pour les écoles à l'extérieur de la ville de Winnipeg), les cahiers demandés en prévision de la session de formation du 23 janvier 2006;
- circuler régulièrement dans la salle de test pendant la séance d'Écriture afin de s'assurer que l'élève utilise strictement les documents fournis ou permis.

4.3 Après la dernière séance de test

La personne administratrice doit :

- signer le *Rapport d'administration*;
- remplir le *Questionnaire pour l'enseignante ou l'enseignant de français*;
- remplir, s'il y a lieu, le formulaire *Modifications notées sur les Formulaires de données démographiques*;
- obtenir de la direction de l'école le *Questionnaire pour la direction de l'école*;
- faire parvenir les documents demandés par le Ministère immédiatement après la dernière séance de test, **le jeudi 19 janvier 2006** (voir la section 9.1, pour les écoles de la ville de Winnipeg, ou la section 9.2, pour les écoles à l'extérieur de la ville de Winnipeg);
- faire parvenir, s'il y a lieu, tous les documents énumérés à la **section 10.0** au lieu de correction locale immédiatement après la dernière séance de test **le jeudi 19 janvier 2006**.

Remarque : Pour toute question relative à la correction locale, veuillez communiquer avec la personne coordonnatrice responsable de la correction locale au sein de votre division.

5.0 Politiques relatives à l'administration du test

5.1 Les candidats au test

Les élèves inscrits au programme scolaire français et qui, au premier semestre, sont inscrits au cours de *Français langue première, 40S : Langue et communication*, secondaire 4, doivent passer le test en janvier 2006, à l'exception de ceux qui en sont exemptés.

5.2 Les présences

La personne administratrice doit noter la présence de chaque élève en cochant la case appropriée sur la feuille de présence fournie par le Ministère (voir l'annexe 2).

Remarque : Se conformer à la politique de l'école ou de la division scolaire concernant les élèves qui terminent le test avant l'heure prévue.

5.3 Les retards et les sorties de salle

Si un élève est en retard ou doit quitter la salle au moment de l'administration du test basé sur les normes ou ne peut pas terminer le test, la personne administratrice doit intervenir selon les directives figurant au tableau ci-dessous.

Jour	*Séance*	*Retards*	*Sorties de salle*
Jour 1 le mardi 17 janvier 2006	Lecture (tâches d'évaluation)	L'élève qui se présente **pendant la première moitié** de la séance sera autorisé à passer cette partie du test. La personne administratrice pourra lui accorder une période de temps supplémentaire correspondant au retard. L'élève qui se présente **après la première moitié** sera considéré comme **absent**.	Les règlements de l'école devraient s'appliquer.
Jour 2 le mercredi 18 janvier 2006	Communication orale – L'écoute (prise de notes) Discussion Communication orale – L'écoute (tâches d'évaluation)	L'élève qui arrive après que le disque DVD a été mis en marche la première fois ne sera pas admis à la séance et sera considéré comme **absent**.	L'élève qui doit quitter la salle durant le visionnement ne pourra pas la réintégrer et sera considéré comme **absent**.
Jour 3 le jeudi 19 janvier 2006	Écriture (tâche d'évaluation)	L'élève retardataire sera autorisé à participer à la séance. La personne administratrice pourra lui accorder une période de temps supplémentaire correspondant au retard.	Les règlements de l'école devraient s'appliquer.

5.4 Les absences

Il n'y a aucune séance de reprise pour les élèves absents.

5.4.1 Absences des trois séances (tout le test)

Si un élève est absent de toutes les séances du test, c'est-à-dire s'il est absent de la séance du Jour 1 (17 janvier 2006), du Jour 2 (18 janvier 2006) **et** du Jour 3 (19 janvier 2006), la personne administratrice doit se reporter à la liste des codes désignés (voir l'annexe 7) afin de choisir celui qui convient le mieux pour expliquer l'absence de élève. La personne administratrice doit inscrire ce code sur le formulaire individualisé de données démographiques.

Il existe trois catégories principales de codes désignés pour indiquer les changements au nombre d'élèves inscrits au test basé sur les normes. **Les descriptions ci-dessous expliquent les conséquences de l'attribution des codes pour chacune des catégories.**

Catégorie A : *Indiquer « aucune note » pour le test basé sur les normes avec la note du cours*

Si la raison pour laquelle un élève ne passe pas le test figure dans cette catégorie de codes, la personne administratrice doit inscrire « aucune note » au test basé sur les normes sur le bulletin scolaire de l'élève et lui attribuer une note finale pour le cours. (La note du cours est déterminée à 100 % par l'école.)

Catégorie B : *Indiquer une note de 0 % pour le test basé sur les normes avec la note finale du cours*

Si la raison pour laquelle un élève ne passe pas le test figure dans cette catégorie de codes, la personne administratrice doit inscrire une note de 0 % au test basé sur les normes. La note de 0 % au test basé sur les normes et la note finale au cours doivent toutes les deux être inscrites sur le bulletin de l'élève. Veuillez noter que le Ministère n'inclut pas ces résultats dans les divers rapports qu'il prépare.

Catégorie C : *Ne pas indiquer de note pour le test basé sur les normes*

Si la raison pour laquelle un élève ne passe pas le test figure dans cette catégorie de codes, l'obligation de passer le test ne s'applique pas pour cet élève.

5.4.2 Absences d'une ou de deux séances

Si un élève est absent d'une ou de deux séances de test, la personne administratrice doit inscrire « A » sur la feuille de présence et « Absent » sur le *Cahier de l'élève* du domaine en question. N'ayant pas pu passer le test dans son ensemble, l'élève est considéré comme absent au test basé sur les normes. La note de l'élève lui sera accordée selon la politique de l'école ou de la division scolaire concernant les élèves absents aux examens finaux.
L'école doit préciser sur le bulletin de l'élève que la note reflète la pratique d'évaluation de l'école. (La note du cours est déterminée à 100 % par l'école.)

5.5 La tricherie

Il incombe à la personne administratrice d'assurer les conditions nécessaires pour décourager la tricherie. **Si elle se rend compte qu'un élève triche, la personne administratrice doit noter le numéro de cahier de l'élève dans le *Rapport d'administration* dans la section du domaine en question et décrire l'incident. L'élève recevra une note de 0 % pour ce domaine.** La personne coordonnatrice responsable de la correction à l'échelle locale vérifiera tous les rapports d'administration et sera responsable de noircir le cercle correspondant à zéro pour chacune des tâches du domaine où il y a eu tricherie.

5.6 Un document endommagé ou mal imprimé

Si, **après avoir commencé le test**, un élève constate que son document est endommagé ou mal imprimé, la personne administratrice doit lui remettre un nouveau document après en avoir rayé le numéro sur la page couverture et y avoir inscrit le numéro de cahier de l'élève. L'élève garde les deux documents et continue le test dans le nouveau, ce qui lui permet d'avoir accès au travail qu'il aurait fait dans le premier.

La personne administratrice écrit « ENDOMMAGÉ » sur tout document endommagé ou « MAL IMPRIMÉ » sur tout document mal imprimé et les remet au Ministère, à l'exception des exemplaires utilisés par les élèves. De plus, elle fait état de tout document endommagé ou mal imprimé dans le *Rapport d'administration*.

6.0 Préparatifs du test

Afin d'assurer le bon déroulement du test, la personne administratrice doit :

- **dès l'arrivée des documents**, obtenir **le disque DVD** et **le disque compact** de la direction de l'école, en vérifier le fonctionnement au moyen de l'équipement de l'école et les remettre à la direction;

  Remarque : Si le disque DVD ou le disque compact est défectueux, veuillez communiquer avec Gisèle Côté **avant le jeudi 22 décembre 2005** en composant le (204) 945-3935 ou, sans frais, le 1 800 282-8069, poste 3935.

- obtenir de la direction de l'école :
  - la liste des élèves inscrits au test,
  - les feuilles de présence;
- prendre la liste des élèves et inscrire en caractères d'imprimerie sur les feuilles de présence le nom de tous les élèves qui passeront le test à côté d'un numéro de cahier (ne pas inscrire le nom des élèves qui ont été exemptés). S'il y a plus d'une classe qui passe le test, les personnes administratrices doivent se répartir les feuilles de présence. Il se peut que deux personnes administratrices aient à se partager une feuille de présence qui comporte déjà des numéros de cahiers d'élèves. Dans ce cas, prière de photocopier la feuille et de rayer les numéros de cahier qui ne s'appliquent pas.

7.0 Modalités relatives aux activités préparatoires

La personne administratrice doit informer les élèves des modalités suivantes relatives à la remise du *Recueil de textes* et du *Cahier de préparation* ainsi que des lignes directrices quant aux activités préparatoires.

7.1 Remise du *Recueil de textes* et du *Cahier de préparation*

La personne administratrice distribuera les exemplaires du *Recueil de textes* et du *Cahier de préparation* le jeudi 12 janvier 2006. Si l'élève est absent pour cause de maladie ou d'autre raison le jeudi 12 janvier, la personne administratrice doit respecter la politique de l'école concernant la remise de devoirs aux élèves absents.

Avant de quitter l'école avec son *Recueil de textes* et son *Cahier de préparation*, l'élève doit s'assurer que ses cahiers ne sont pas endommagés ou mal imprimés et que toutes les pages s'y trouvent. Le cas échéant, la personne administratrice doit lui remettre un autre exemplaire du cahier.

Les élèves **doivent** rapporter leur *Recueil de textes* et leur *Cahier de préparation* pour la première séance de test du mardi 17 janvier 2006. À partir de cette première séance, les cahiers de test **doivent** demeurer à l'école avec les autres documents de test. Si un élève oublie de rapporter ses cahiers le mardi 17 janvier, la personne administratrice doit lui remettre une copie supplémentaire. L'élève doit toutefois rapporter ses cahiers le mercredi 18 janvier 2006 et peut consulter les deux copies des cahiers pour la durée du test.

7.2 Lignes directrices pour les activités préparatoires

La personne administratrice doit informer les élèves des points suivants.

- L'élève aura le *Recueil de textes* et le *Cahier de préparation* en main du 12 au 16 janvier, ayant ainsi le temps de lire les textes et faire les activités préparatoires **avant** l'administration du test.
- L'élève doit faire les activités préparatoires **à l'extérieur des heures de classes**.
- L'élève doit se servir du *Cahier de préparation* afin d'amorcer une première réflexion sur le thème, de retenir l'essentiel des textes du recueil et de faire des liens entre les textes et le thème.
- Dans le *Recueil de textes*, l'élève peut souligner, surligner, encercler, annoter, relever les idées principales de chaque paragraphe ou noter quelques définitions.
- **L'élève n'a pas le droit de rédiger un texte argumentatif complet ou partiel ni dans le recueil, ni dans le cahier dans le but de l'insérer dans sa version définitive**.
- La personne administratrice vérifiera les recueils et les cahiers de préparation, afin de voir ce que l'élève y a inscrit.
- Dans le cas où l'élève rédigerait un texte argumentatif complet ou partiel dans le but de l'insérer dans sa version définitive, **l'élève recevra la note zéro pour le domaine de l'Écriture**.

7.3 Le jeudi 12 janvier 2006

Dans le cadre du cours de français ou selon la méthode déterminée par l'école, la personne administratrice doit :

- remettre un exemplaire du *Recueil de textes* et du *Cahier de préparation* aux élèves;
- demander à l'élève de vérifier si ses cahiers sont complets;
- **rappeler aux élèves qu'ils n'ont pas le droit de rédiger un texte argumentatif complet ou partiel ni dans le recueil, ni dans le cahier dans le but de l'insérer dans leur version définitive; le cas échéant, ils recevront la note zéro pour le domaine de l'Écriture;**
- veiller à ce que le numéro d'identification indiqué sur les cahiers corresponde au numéro de cahier qui a été assigné à l'élève sur la feuille de présence;
- indiquer sur la feuille de présence que l'élève a reçu son *Recueil de textes* et son *Cahier de préparation* en cochant la case appropriée sur la feuille de présence au fur et à mesure que les cahiers sont distribués.

7.4 Pendant ou après la première séance de test

Le mardi 17 janvier 2006, pendant ou après la première séance de test, la personne administratrice doit vérifier les exemplaires du *Recueil de textes* et du *Cahier de préparation* afin de voir ce que les élèves y ont inscrit.

Dans le cas évident où l'élève rédigerait un texte argumentatif complet ou partiel dans le but de l'insérer dans sa version définitive, la personne administratrice doit :

- noter le numéro de cahier de l'élève dans le *Rapport d'administration* dans la section du domaine en question et décrire l'incident;
- informer l'élève qu'il recevra la note zéro pour le domaine de l'Écriture;
- mettre de côté le *Recueil de textes* ou le *Cahier de préparation* de l'élève afin de pouvoir fournir les pièces justificatives, s'il y a lieu.

8.0 Séances de test

Jour	Date	Composante	Durée
1	le mardi 17 janvier 2006	Tâches administratives	15 minutes
		Lecture (tâches d'évaluation)	120 minutes plus 15 min de temps supplémentaire
2	le mercredi 18 janvier 2006	Communication orale – L'écoute (prise de notes)	30 minutes
		Discussion	15 minutes
		Communication orale – L'écoute (tâches d'évaluation)	70 minutes plus 15 min de temps supplémentaire
3	le jeudi 19 janvier 2006	Écriture (tâche d'évaluation)	180 min ou 120 min et 60 min plus 30 min de temps suppl.

Jour 1	Jour 2		Jour 3
Lecture (tâches)	L'écoute (prise de notes)	L'écoute (tâches)	Écriture (tâche)
(✓)	(✓)	(✓)	(✓)

Les boîtes grisées indiquent que l'étape ne s'applique pas à la séance en question.

Préparatifs
Afin d'assurer le bon déroulement de la séance, la personne administratrice doit obtenir de la direction de l'école les documents et le matériel suivants : • les feuilles de présence;
• le *Rapport d'administration*;
• l'enveloppe contenant les formulaires de données démographiques (individualisés et génériques) et les feuilles intitulées *Étapes à suivre pour remplir le formulaire générique de données démographiques*;
• les formulaires de données démographiques pour les élèves qui étaient absents jusqu'à présent;
• les feuilles intitulées *Règlements à respecter durant les séances de test*;
• le *Questionnaire pour l'enseignante ou l'enseignant de français*;
• les exemplaires du *Cahier de l'élève : Lecture*;
• les exemplaires non numérotés du *Cahier de préparation* et du *Recueil de textes*;
• le disque compact;
• le disque DVD;
• les exemplaires du *Cahier de prise de notes : Communication orale – L'écoute*;
• les exemplaires du *Cahier de préparation*;
• les exemplaires du *Cahier de l'élève : Communication orale – L'écoute*;
• les exemplaires du *Recueil de textes*;

Jour 1	Jour 2		Jour 3	
Lecture (tâches)	L'écoute (prise de notes)	L'écoute (tâches)	Écriture (tâche)	
(✓)	(✓)	(✓)	(✓)	
				• les exemplaires du *Cahier de l'élève : Écriture*;
				• les feuilles de papier brouillon;
				• les feuilles de papier supplémentaires;
				• les questionnaires pour les élèves;
				• l'enveloppe identifiée « Cahiers demandés en prévision de la session de formation »;
				• le lecteur de disques compacts;
				• le téléviseur et le lecteur DVD.
				Avant l'arrivée des élèves, la personne administratrice doit s'assurer :
				– du fonctionnement des appareils électroniques;
				– que le disque compact est prêt à jouer;
				– que le disque DVD est prêt à jouer.
				Remarque : Vous devez faire jouer la **version intégrale** du disque DVD et non la version indexée.
Modalités d'administration				
				Au début de la séance, la personne administratrice doit :
				– noter quels élèves ont rapporté leur *Recueil de textes* et leur *Cahier de préparation* en cochant la case appropriée sur la feuille de présence;
				– prévenir, s'il y a lieu, les élèves ayant oublié leurs cahiers de les rapporter le mercredi;
				– distribuer, s'il y a lieu, une copie non numérotée du *Recueil de textes* ou du *Cahier de préparation* aux élèves ayant oublié leurs exemplaires et y inscrire le numéro d'identification de l'élève;
				– lire **à haute voix** les *Règlements à respecter durant les séances de test* (voir l'annexe 6);
				– rappeler aux élèves la durée de la séance;
				– **demander aux élèves de ne pas ouvrir leurs cahiers avant d'en avoir reçu le signal**;
				– distribuer les exemplaires **en veillant à ce que le numéro d'identification indiqué sur les cahiers corresponde au numéro de cahier qui a été assigné à l'élève sur la feuille de présence** (voir l'annexe 1);
				– indiquer aux élèves que le numéro d'identification sur les cahiers de test doit être le même sur tout document qu'ils recevront, car c'est le seul moyen d'identifier leur travail;

Les boîtes grisées indiquent que l'étape ne s'applique pas à la séance en question.

Jour 1	Jour 2		Jour 3	
Lecture (tâches)	L'écoute (prise de notes)	L'écoute (tâches)	Écriture (tâche)	
(✓)	(✓)	(✓)	(✓)	
				– noter la présence des élèves en cochant la case appropriée sur la feuille de présence au fur et à mesure que les cahiers sont distribués;
				– inscrire « A » sur la feuille de présence pour tout élève absent;
				– inscrire « Absent » sur le *Cahier de l'élève* de tout élève absent;
				– distribuer les formulaires individualisés de données démographiques (voir l'annexe 3). Si un élève n'a pas de formulaire individualisé, lui remettre un formulaire générique (voir l'annexe 4) ainsi qu'une copie de la feuille intitulée *Étapes à suivre pour remplir le formulaire générique de données démographiques* (voir l'annexe 5); Remarque : Si un élève est absent de la première séance et qu'un **formulaire individualisé** lui est réservé, la personne administratrice doit garder ce formulaire et le lui remettre lorsqu'il se présente.
				– demander aux élèves de remplir les formulaires de données démographiques;
				– reprendre les formulaires de données démographiques et les placer en ordre numérique dans l'enveloppe fournie par le Ministère; **ne pas les plier ni les endommager, ne pas utiliser d'élastiques, d'agrafes ou de trombones**;
				– distribuer **à chaque élève qui était absent jusqu'à présent :** • son formulaire de données démographiques et lui demander de le remplir;
				• la feuille intitulée *Règlements à respecter durant les séances de test* et lui demander de la lire;
				– distribuer à chaque élève cinq feuilles de papier brouillon et dire aux élèves de lever la main s'ils ont besoin d'autres feuilles de papier brouillon ou de papier supplémentaires;
				– demander aux élèves d'inscrire leur numéro d'identification sur leurs feuilles de papier brouillon;
				– informer les élèves qu'ils auront à répondre à un questionnaire à la fin de la séance;
				– avoir en main un exemplaire des documents utilisés;
				– demander aux élèves d'ouvrir leur *Cahier de l'élève : Lecture* à la page 1 et leur lire **à haute voix** les « Directives » et le « Règlement particulier »;
				– demander aux élèves d'ouvrir leur *Cahier de prise de notes : Communication orale – L'écoute* à la page 1 et leur lire **à haute voix** les « Directives »;
				– demander aux élèves d'ouvrir leur *Cahier de l'élève : Communication orale – L'écoute* à la page 1 et leur lire **à haute voix** les « Directives » et le « Règlement particulier »;

Les boîtes grisées indiquent que l'étape ne s'applique pas à la séance en question.

Jour 1	Jour 2		Jour 3	
Lecture (tâches)	L'écoute (prise de notes)	L'écoute (tâches)	Écriture (tâche)	
(✓)	(✓)	(✓)	(✓)	
				– demander aux élèves d'ouvrir leur *Cahier de l'élève : Écriture* et leur lire **à haute voix** les « Directives » et les « Conseils », à la page 1 et les « Règlements particuliers », à la page 2;
				– demander aux élèves de commencer à travailler une fois qu'ils auront lu la tâche d'écriture à la page 3;
				– inscrire l'heure dans le *Rapport d'administration* et dire aux élèves que la séance commence;
				– faire jouer la chanson;
				– quand la chanson est terminée, dire aux élèves de commencer à travailler à partir de la page 2;
				– faire visionner le disque DVD : appuyer sur le bouton « Version intégrale », si ce n'est pas déjà fait, et ensuite appuyer sur le bouton « Première partie »; Remarque : Le déroulement de la séance est entièrement expliqué dans le disque DVD. La personne administratrice n'a donc pas besoin de diriger les activités de l'élève. **Au moment de la discussion, le disque DVD s'arrêtera. Vous verrez ensuite à l'écran les boutons « Version intégrale », « Première partie » et « Deuxième partie ».**
				– faire visionner le disque DVD en appuyant sur le bouton « Deuxième partie »;
				– après deux heures, indiquer aux élèves qu'il ne reste qu'une heure et les inviter à commencer à transcrire leur version définitive dans leur cahier s'ils n'ont pas déjà commencé à le faire.
				À la fin de la séance, la personne administratrice doit : – rappeler aux élèves le nombre de minutes de temps supplémentaire alloué pour cette séance;
				– inscrire l'heure dans le *Rapport d'administration*.
				À la fin du reportage, la personne administratrice doit : – inscrire l'heure dans le *Rapport d'administration*;
				– demander aux élèves de se réunir en groupes de trois ou quatre;
				– rappeler aux élèves que la discussion durera 15 minutes;
				– demander aux élèves de lire la question de discussion à la page 4 du *Cahier de prise de notes : Communication orale – L'écoute* avant de commencer la discussion;
				– inscrire l'heure dans le *Rapport d'administration*.

Les boîtes grisées indiquent que l'étape ne s'applique pas à la séance en question.

Jour 1	Jour 2		Jour 3	
Lecture (tâches)	L'écoute (prise de notes)	L'écoute (tâches)	Écriture (tâche)	
(✓)	(✓)	(✓)	(✓)	
				À la fin de la période de discussion, la personne administratrice doit : – demander aux élèves d'arrêter la discussion;
				– inscrire l'heure dans le *Rapport d'administration*;
				– dire aux élèves de reprendre leur place;
				– **retourner à la page 13 du présent document pour les modalités d'administration des tâches de l'écoute.**
				Lorsque le temps supplémentaire s'est écoulé, la personne administratrice doit : – demander aux élèves d'arrêter d'écrire;
				– reprendre les exemplaires du *Cahier de préparation,* du *Recueil de textes* et du *Cahier de l'élève : Lecture* et les placer en ordre numérique;
				– reprendre les exemplaires du *Cahier de préparation,* du *Cahier de prise de notes : Communication orale – L'écoute* et du *Cahier de l'élève : Communication orale – L'écoute* et les placer en ordre numérique;
				– demander aux élèves d'insérer leurs feuilles de papier brouillon, la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif* et, s'il y a lieu, les feuilles de papier supplémentaires dans leur *Cahier de l'élève : Écriture*;
				– reprendre les exemplaires du *Cahier de l'élève : Écriture* et • y agrafer, **s'il y a lieu, les feuilles de papier supplémentaires**;
				• y laisser la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif*, car elle servira à la correction du texte de l'élève;
				• agrafer **les feuilles de papier brouillon SANS les insérer dans le cahier** car seule la version définitive est corrigée; Remarque : Veuillez **ne pas envoyer** les feuilles de papier brouillon des élèves, ni au Ministère ni au lieu de correction.
				• les placer en ordre numérique;
				– reprendre les exemplaires du *Cahier de préparation*, du *Cahier de prise de notes : Communication orale – L'écoute* et du *Recueil de textes*;
				– distribuer les questionnaires aux élèves, demander aux élèves d'y répondre en utilisant **un crayon à mine**, puis les reprendre;
				– noter dans le *Rapport d'administration* toute irrégularité ou toute situation hors de l'ordinaire;
				– remplir le *Questionnaire pour l'enseignante ou l'enseignant de français* relatif à la séance;

Les boîtes grisées indiquent que l'étape ne s'applique pas à la séance en question.

Jour 1	Jour 2		Jour 3	
Lecture (tâches)	L'écoute (prise de notes)	L'écoute (tâches)	Écriture (tâche)	
(✓)	(✓)	(✓)	(✓)	
				– obtenir de la direction de l'école : • l'enveloppe contenant les formulaires de données démographiques;
				• les exemplaires du *Cahier de l'élève : Lecture*;
				• les exemplaires du *Cahier de l'élève : Communication orale – L'écoute;*
				• le *Questionnaire pour la direction de l'école*;
				– vérifier si tous les formulaires de données démographiques sont bien remplis; Remarque : Si un élève était absent de la séance du Jour 1 (17 janvier 2006), du Jour 2 (18 janvier 2006) **et** du Jour 3 (19 janvier 2006), la personne administratrice doit inscrire le code correspondant à la raison de son absence sur le formulaire individualisé (voir l'annexe 7 pour la liste de codes).
				– remplir, s'il y a lieu, le formulaire *Modifications notées sur les Formulaires de données démographiques*;
				– vérifier, à l'aide des feuilles de présence, si le mot « Absent » est inscrit sur le cahier d'un élève absent;
				– compter le nombre de cahiers à envoyer au lieu de correction et inscrire le nombre dans le *Rapport d'administration*;
				– signer le *Rapport d'administration*;
				– faire deux photocopies des feuilles de présence et du *Rapport d'administration*, une pour vos dossiers et, s'il y a lieu, une pour la personne coordonnatrice responsable de la correction locale;
				– faire parvenir au Ministère tous les documents demandés (voir la section 9.1, pour les écoles de la ville de Winnipeg, ou la section 9.2, pour les écoles à l'extérieur de la ville de Winnipeg);
				– remettre tous les autres documents de test à la direction de l'école;
				– faire parvenir au lieu de correction, s'il y a lieu, tous les documents énumérés à la **section 10.0**;
				– garder à l'école tous les documents énumérés à la **section 11.0**.

Les boîtes grisées indiquent que l'étape ne s'applique pas à la séance en question.

9.0 Modalités d'envoi des documents au Ministère

9.1 Écoles de la ville de Winnipeg
(mardi après-midi, mercredi après-midi et jeudi après-midi)

La personne administratrice doit :

- prendre l'enveloppe identifiée « Cahiers demandés en prévision de la session de formation » et en sortir le formulaire sur lequel est inscrit le nom de certains élèves;
  Remarque : Ces élèves ont été choisis au hasard parmi les élèves à l'égard desquels le Ministère est autorisé à utiliser les travaux.
- rassembler les **cahiers demandés** et les mettre dans l'enveloppe fournie à cet effet.

Un employé du service de messagerie *Mid-Canada Courier* se rendra à votre école le mardi 17 janvier 2006, le mercredi 18 janvier 2006 et le jeudi 19 janvier 2006, à l'heure convenue avec l'enseignante ou l'enseignant de français, pour recueillir l'enveloppe de documents demandés.

Le tableau ci-dessous précise les documents demandés par le Ministère ainsi que le moment de leur envoi.

Le mardi 17 janvier 2006
- les **exemplaires demandés** du *Cahier de l'élève : Lecture*
- une **photocopie des feuilles de présence**

Le mercredi 18 janvier 2006
- les **exemplaires demandés** du *Cahier de l'élève : Communication orale – L'écoute*

Le jeudi 19 janvier 2006
- les **exemplaires demandés** du *Cahier de l'élève : Écriture*
- l'original des feuilles de présence
- les formulaires de données démographiques
- l'original du *Rapport d'administration*
- le *Questionnaire pour l'enseignante ou l'enseignant de français*
- le *Questionnaire pour la direction de l'école*
- les feuilles intitulées *Questionnaire pour l'élève*
- les exemplaires non numérotés du *Recueil de textes*
- tout exemplaire mal imprimé ou endommagé du *Cahier de l'élève*, à condition qu'il n'ait pas été utilisé par un élève

9.2 Écoles à l'extérieur de la ville de Winnipeg

(mardi après-midi, mercredi après-midi et jeudi après-midi)

La personne administratrice doit :

- prendre l'enveloppe identifiée « Cahiers demandés en prévision de la session de formation » et en sortir le formulaire sur lequel est inscrit le nom de certains élèves;
  Remarque : Ces élèves ont été choisis au hasard parmi les élèves à l'égard desquels le Ministère est autorisé à utiliser les travaux.
- rassembler les cahiers demandés;
- faire une photocopie de la page titre et des tâches-réponses des **cahiers demandés**;
  Remarque : Veuillez vous assurer que la photocopie est bien lisible et que l'on voit bien le numéro de cahier.
- envoyer la photocopie des **cahiers demandés par télécopieur**, à l'attention de Gisèle Côté, au numéro indiqué sur le formulaire *Cahiers demandés en prévision de la session de formation*.

Le tableau ci-dessous précise les documents à envoyer **par télécopieur** ainsi que le moment de leur envoi.

Le mardi 17 janvier 2006
- les **exemplaires demandés** du *Cahier de l'élève : Lecture*
- une **photocopie des feuilles de présence**

Le mercredi 18 janvier 2006
- les **exemplaires demandés** du *Cahier de l'élève : Communication orale – L'écoute*

Le jeudi 19 janvier 2006
- les **exemplaires demandés** du *Cahier de l'élève : Écriture*

De plus, le jeudi après-midi, la personne administratrice doit envoyer l'enveloppe de documents à remettre au Ministère par *Xpresspost* en utilisant le connaissement fourni à cet effet.[1] **(Ne pas mettre, dans l'enveloppe, les cahiers demandés par le Ministère pour l'Écriture; envoyez les photocopies par télécopieur.)**

Le tableau présenté à la page suivante précise les documents à envoyer **par *Xpresspost***.

[1] Si vous assistez à la session de formation offerte par le Ministère le lundi 23 janvier 2006, vous pouvez apporter l'enveloppe de documents avec vous au lieu de l'envoyer par *Xpresspost*.

Le jeudi 19 janvier 2006

- l'original des feuilles de présence
- les formulaires de données démographiques
- l'original du *Rapport d'administration*
- le *Questionnaire pour l'enseignante ou l'enseignant de français*
- le *Questionnaire pour la direction de l'école*
- les feuilles intitulées *Questionnaire pour l'élève*
- les exemplaires non numérotés du *Recueil de textes*
- tout exemplaire mal imprimé ou endommagé du *Cahier de l'élève*, à condition qu'il n'ait pas été utilisé par un élève

Mettre les documents demandés dans l'enveloppe fournie à cet effet. Assurez-vous que l'enveloppe est adressée à :

Madame Gisèle Côté
Division du Bureau de l'éducation française
Direction des services de soutien en éducation
Section Évaluation
1181, avenue Portage, salle 309
Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3

Utilisation du connaissement (voir l'annexe 8 pour un exemple de connaissement)

1. Signez le connaissement à l'endroit prévu (Signature de l'expéditeur).
2. Apportez l'enveloppe ainsi que le connaissement au bureau de poste.
3. Le commis inscrira le poids de l'enveloppe et préparera l'enveloppe pour l'envoi. Demandez au commis de vous remettre la copie de l'expéditeur du connaissement.

10.0 Modalités d'envoi des documents au lieu de correction

La personne coordonnatrice responsable de la correction à l'échelle locale vous informera du lieu de correction et du moyen à prendre pour l'envoi des documents.

Les documents suivants devront être envoyés au lieu de correction, s'il y a lieu :

- une photocopie des feuilles de présence;
- une photocopie du *Rapport d'administration*;
- les exemplaires du *Cahier de l'élève : Lecture*;
- les exemplaires du *Cahier de l'élève : Communication orale – L'écoute*;
- les exemplaires du *Cahier de l'élève : Écriture*.

Remarque : Tous les cahiers des élèves présents à au moins un des Jours 1, 2, ou 3 doivent être envoyés au lieu de correction.

11.0 Documents à garder à l'école

La personne administratrice doit veiller à ce que les documents ci-dessous **restent à l'école** :

- une photocopie des feuilles de présence;
- une photocopie du *Rapport d'administration*;
- les exemplaires du *Guide d'administration*;
- le disque DVD;
- le disque compact;
- les exemplaires **non utilisés** du *Cahier de l'élève : Lecture* (y compris les cahiers des élèves **absents de toutes les séances**);
- les exemplaires **non utilisés** du *Cahier de l'élève : Communication orale – L'écoute* (y compris les cahiers des élèves **absents de toutes les séances**);
- les exemplaires **non utilisés** du *Cahier de l'élève : Écriture* (y compris les cahiers des élèves **absents de toutes les séances**);
- **tous** les exemplaires du *Cahier de préparation*;
- **tous** les exemplaires du *Cahier de prise de notes : Communication orale – L'écoute*;
- **tous** les exemplaires **numérotés** du *Recueil de textes*;
- **toutes** les feuilles de papier brouillon (celles des élèves et celles non utilisées);
- les feuilles de papier supplémentaires non utilisées.

12.0 Après la correction à l'échelle locale

Lorsque la correction à l'échelle locale sera terminée, **la personne coordonnatrice responsable de la correction à l'échelle locale** retournera les documents suivants au Ministère :

- **toutes** les feuilles de notation à balayage optique remplies;
- **tous** les cahiers demandés qui serviront à produire le *Rapport sur le processus de correction*;
- les exemplaires du *Formulaire de demande d'échantillon*;
- les exemplaires du *Questionnaire pour la personne correctrice suite à la correction locale.*

La personne coordonnatrice responsable de la correction à l'échelle locale se familiarisera avec les directives d'envoi de ces documents au Ministère au moment de la session de formation du 23 janvier 2006.

13.0 Personnes-ressources du Ministère

Pédagogie

Madame Lorraine Joseph
Conseillère pédagogique
Téléphone : (204) 945-6794
Sans frais d'appel : 1 800 282-8069, poste 6794
Télécopieur : (204) 948-3234
Courriel : ljoseph@gov.mb.ca

Madame Dée-Anne Vermette
Conseillère pédagogique
Téléphone : (204) 945-6052
Sans frais d'appel : 1 800 282-8069, poste 6052
Télécopieur : (204) 948-3234
Courriel : dvermette@gov.mb.ca

Logistique

Madame Gisèle Côté
Agente d'administration
Téléphone : (204) 945-3935
Sans frais d'appel : 1 800 282-8069, poste 3935
Télécopieur : (204) 948-3234
Courriel : gcote@gov.mb.ca

Annexe 1

DOCUMENTS ET MATÉRIEL DE TEST

Jour	Composante	Documents fournis par le Ministère	Matériel fourni par l'élève	Matériel fourni par l'école
		Tâches administratives - le *Guide d'administration* - les feuilles de présence - les formulaires de données démographiques - le *Rapport d'administration* - le *Questionnaire pour la direction de l'école* - le *Questionnaire pour l'enseignante ou l'enseignant de français*	**Pour l'ensemble du test** - crayons HB - stylos - gommes à effacer - surligneurs	
le jeudi 12 janvier 2006	Remise du *Recueil de textes* et du *Cahier de préparation*	- les exemplaires du *Recueil de textes* - les exemplaires du *Cahier de préparation*		
Jour 1 le mardi 17 janvier 2006	Lecture (tâches d'évaluation)	- les exemplaires du *Cahier de préparation* - les exemplaires du *Recueil de textes* - les exemplaires du *Cahier de l'élève : Lecture* - le disque compact	- dictionnaires unilingues et bilingues	- un lecteur de disques compacts
Jour 2 le mercredi 18 janvier 2006	Communication orale – L'écoute (prise de notes) et discussion	- les exemplaires du *Cahier de préparation* - les exemplaires du *Cahier de prise de notes : Communication orale – L'écoute* - le disque DVD	- dictionnaires unilingues et bilingues	- un téléviseur - un lecteur DVD
	Communication orale – L'écoute (tâches d'évaluation)	- les exemplaires du *Cahier de préparation* - les exemplaires du *Cahier de prise de notes : Communication orale – L'écoute* - les exemplaires du *Cahier de l'élève : Communication orale – L'écoute* - le disque DVD		
Jour 3 le jeudi 19 janvier 2006	Écriture (tâche d'évaluation)	- les exemplaires du *Cahier de préparation* - les exemplaires du *Cahier de prise de notes : Communication orale – L'écoute* - les exemplaires du *Recueil de textes* - les exemplaires du *Cahier de l'élève : Écriture* - le papier brouillon - le papier supplémentaire - le *Questionnaire pour l'élève*	- dictionnaires unilingues et bilingues - dictionnaires de synonymes - grammaires - recueils de verbes	

Annexe 2

EXEMPLE D'UNE FEUILLE DE PRÉSENCE

Le nom et le code de l'école ainsi que le nom de la division scolaire figureront ici.

FEUILLE DE PRÉSENCE

Test basé sur les normes
Français langue première
***40S : Langue et communication*, secondaire 4**
Janvier 2006

Numéro de cahier	Nom de l'élève (Écrire en caractères d'imprimerie S.V.P.)	Remise du *Recueil de textes* et du *Cahier de préparation*		Jour 1	Jour 2	Jour 3
		12 janv.	17 janv.	17 janv.	18 janv.	19 janv.
		Cahiers remis à l'élève	Cahiers rapportés en classe	Lecture (tâches)	L'écoute (prise de notes et tâches)	Écriture (tâche)
10001	Bertrand, Anna	✓	✓	✓	✓	✓
10002	Courtier, Martine	✓	✓	✓	A	✓
10003	Lafleur, Donald	✓	✓	✓	✓	A
10004	Leblanc, Katrine (10008)	✓	✓	✓	✓	✓
10005	Proteau, Guy			✓	✓	✓
10006	St-Cyr, Jacques	✓	✓	✓	✓	✓
10007	Vadeboncœur, Mathieu	✓	✓	✓	✓	✓
10008	utilisé avec 10004 (endommagé)					
~~10009~~	utilisé dans une autre classe					
~~10010~~	utilisé dans une autre classe					

Code	Description
✓	Élève présent
A	Élève absent

- Après la séance du Jour 1, faire une photocopie de cette feuille pour envoyer au Ministère le mardi 17 janvier 2006.
- À la fin de l'administration du test, faire deux photocopies de cette feuille; une pour les dossiers de l'école et, s'il y a lieu, une pour la personne coordonnatrice responsable de la correction locale.
- Retourner cette feuille de présence au Ministère le jeudi 19 janvier 2006 avec les autres documents de test.

Jeanne Dumont
Nom de la personne administratrice

EXEMPLE D'UN FORMULAIRE INDIVIDUALISÉ DE DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

FORMULAIRE DE DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES 9999

TEST BASÉ SUR LES NORMES FRANÇAIS LANGUE PREMIÈRE SECONDAIRE 4 – JANVIER 2006

École	**9999 ÉCOLE**		
Nom	**PRENOM, NOM**		
Date de naissance	**le 1 janvier 1988**	N° MET	**999-999-999**

Si les renseignements préimprimés ci-dessus sont inexacts, veuillez les rayer et écrire les renseignements exacts.

Inscrivez votre **N° de cahier** et noircissez les cercles qui y correspondent.

Utilisez seulement un crayon HB.

N° de cahier

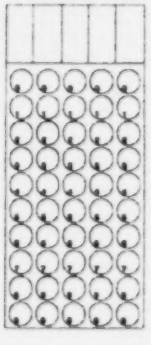

OU

À L'USAGE DE L'ENSEIGNANTE OU DE L'ENSEIGNANT

Si l'élève était absent de la séance du **Jour 1**, du **Jour 2 et** du **Jour 3**, inscrivez le **Code** correspondant à la raison de son absence et noircissez les cercles qui y correspondent.

Code

Veuillez consulter la liste de codes fournie dans le *Guide d'administration*.

Si vous inscrivez un code « autre », veuillez préciser la raison ci-dessous.

_____

Annexe 4

EXEMPLE D'UN FORMULAIRE GÉNÉRIQUE DE DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

ÉTAPES À SUIVRE POUR REMPLIR LE FORMULAIRE GÉNÉRIQUE DE DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

Veuillez remplir le formulaire générique seulement si vous n'avez pas de formulaire individualisé.

Veuillez ne pas plier ni endommager le formulaire.

Voici les étapes à suivre pour remplir le formulaire :

NOM DE FAMILLE : Inscrivez votre nom de famille en caractères d'imprimerie dans les espaces prévus et noircissez les lettres encerclées qui y correspondent.

PRÉNOM : Inscrivez votre prénom en caractères d'imprimerie dans les espaces prévus et noircissez les lettres encerclées qui y correspondent.

NOM DU PROGRAMME : Noircissez le cercle qui correspond au programme auquel vous êtes inscrit.

DATE DE NAISSANCE : Inscrivez les chiffres et noircissez les cercles qui y correspondent.

NUMÉRO DU CAHIER (votre numéro d'identification) : Ce numéro composé de cinq chiffres se trouve sur les cahiers que vous recevez. Inscrivez ce même numéro et noircissez les cercles qui y correspondent.

GENRE : Noircissez le cercle approprié.

Réservé à la personne administratrice

NUMÉRO PROVINCIAL DE L'ÉLÈVE : Inscrivez les chiffres du numéro provincial de l'élève et noircissez les cercles qui y correspondent.

CODE DE L'ÉCOLE : Inscrivez les quatre chiffres du code et noircissez les cercles qui y correspondent. Le code de l'école figure sur les feuilles de présence.

CODE DE PARTICIPATION : Inscrivez le code correspondant à la participation imprévue de l'élève (voir l'annexe 7 pour la liste de codes). Si vous utilisez le code 79 « autre », vous devez fournir la raison de la participation imprévue.
(Référez-vous à l'annexe 4 pour un exemple du formulaire générique.)

Annexe 6

RÈGLEMENTS À RESPECTER DURANT LES SÉANCES DE TEST

(La personne administratrice doit lire ces règlements à haute voix au début de la première séance de test.)

1. Veuillez ne pas ouvrir les cahiers avant d'en être avisés. N'écrivez pas votre nom sur les cahiers.

2. Si vous recevez un document endommagé ou mal imprimé ou si vous ne recevez pas le bon document, levez la main pour demander un autre document.

3. Il est interdit de se consulter les uns les autres (à l'exception de la période de discussion).

4. Je ne suis pas autorisé(e) à répondre aux questions concernant le contenu du test. Toutefois, si vous avez d'autres questions, levez la main.

5. Au signal d'arrêt, vous devez poser immédiatement votre crayon ou votre stylo.

6. Aucun document de test ne doit sortir de la salle.

CODES DÉSIGNÉS POUR INDIQUER LES CHANGEMENTS AU NOMBRE D'ÉLÈVES INSCRITS AU TEST BASÉ SUR LES NORMES

(Veuillez choisir parmi les codes suivants pour remplir le formulaire de données démographiques.)

A : Indiquer « aucune note » pour le test basé sur les normes avec la note du cours

Absences justifiées	
02	n'a pu passer le test en raison des conditions météorologiques
03	raisons familiales ou personnelles
04	raison médicale, maladie ou accident
05	activité (scolaire ou sportive) à l'extérieur de la ville
06	motifs religieux
17	autre (veuillez préciser)
Exemptions	
60	exempté en raison de l'état émotionnel ou psychologique
63	phase d'accueil — bloc intensif
69	autre (veuillez préciser)

B : Indiquer une note de 0 % pour le test basé sur les normes avec la note finale du cours

Absences non justifiées	
01	arrivé trop tard pour passer le test
07	l'élève a refusé de passer le test
09	travail
10	suspendu
11	absent — aucune raison fournie
18	autre (veuillez préciser)

C : Ne pas indiquer de note pour le test basé sur les normes

Abandons	
22	abandon du cours
23	incarcération ou comparution devant le tribunal
24	raison médicale, maladie ou accident
25	raisons familiales ou personnelles
26	manque d'assiduité ou progrès insatisfaisant
27	décrocheur
28	expulsé
29	autre (veuillez préciser)
Formation incomplète/Test reporté	
40	continuation du cours ou du programme l'année ou le semestre suivant
41	aucun travail accompli
42	test reporté — conflit d'horaire (FL1/FL2)
49	autre (veuillez préciser)

Erreurs d'inscription	
20	changement de programme
21	décès
50	a déjà un crédit
51	auditeur libre
52	élève participant à un programme d'échanges (ne cherche pas à obtenir de crédit)
53	inscrit deux fois
54	inscriptions prévues — système à quatre semestres
55	inscrit au mauvais niveau/cours
57	reçoit un crédit avec la mention « M »
58	reçoit un crédit avec la mention « E »
59	autre (veuillez préciser)
Déplacements	
90	transféré à une autre école de la province
91	transféré à une autre école à l'extérieur de la province
99	autre (veuillez préciser)

Participation imprévue

70	élève oublié au moment de l'inscription initiale au test	73	élève se représente au test (n'est pas actuellement inscrit)
71	inscription tardive au cours	79	autre (veuillez préciser)
72	élève venant de l'extérieur (école, province ou pays)		

Annexe 8

EXEMPLE D'UN CONNAISSEMENT

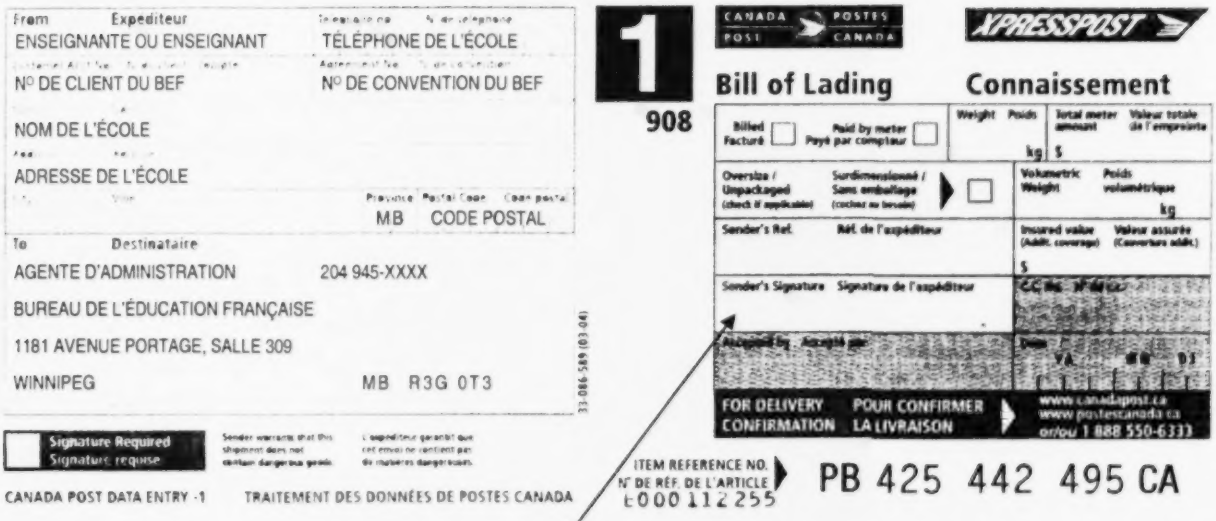

From Expéditeur
ENSEIGNANTE OU ENSEIGNANT
TÉLÉPHONE DE L'ÉCOLE
Nº DE CLIENT DU BEF
Nº DE CONVENTION DU BEF
NOM DE L'ÉCOLE
ADRESSE DE L'ÉCOLE
MB CODE POSTAL
To Destinataire
AGENTE D'ADMINISTRATION
204 945-XXXX
BUREAU DE L'ÉDUCATION FRANÇAISE
1181 AVENUE PORTAGE, SALLE 309
WINNIPEG MB R3G 0T3
Signature Required
Signature requise
CANADA POST DATA ENTRY -1
TRAITEMENT DES DONNÉES DE POSTES CANADA
1
908
CANADA POSTES
POSTE CANADA
XPRESSPOST
Bill of Lading
Connaissement
Billed Facturé
Paid by meter Payé par compteur
Weight Poids
Total meter amount Valeur totale de l'empreinte
kg $
Oversize / Unpackaged Surdimensionné / Sans emballage
Volumetric Weight Poids volumétrique
kg
Sender's Ref. Réf. de l'expéditeur
Insured value Valeur assurée
$
Sender's Signature Signature de l'expéditeur
FOR DELIVERY CONFIRMATION POUR CONFIRMER LA LIVRAISON
www.canadapost.ca
www.postescanada.ca
or/ou 1 888 550-6333
ITEM REFERENCE NO.
Nº DE RÉF. DE L'ARTICLE
E000112255
PB 425 442 495 CA

Veuillez signer le connaissement ici.

Annexe 8

EXEMPLE D'UN CONNAISSEMENT

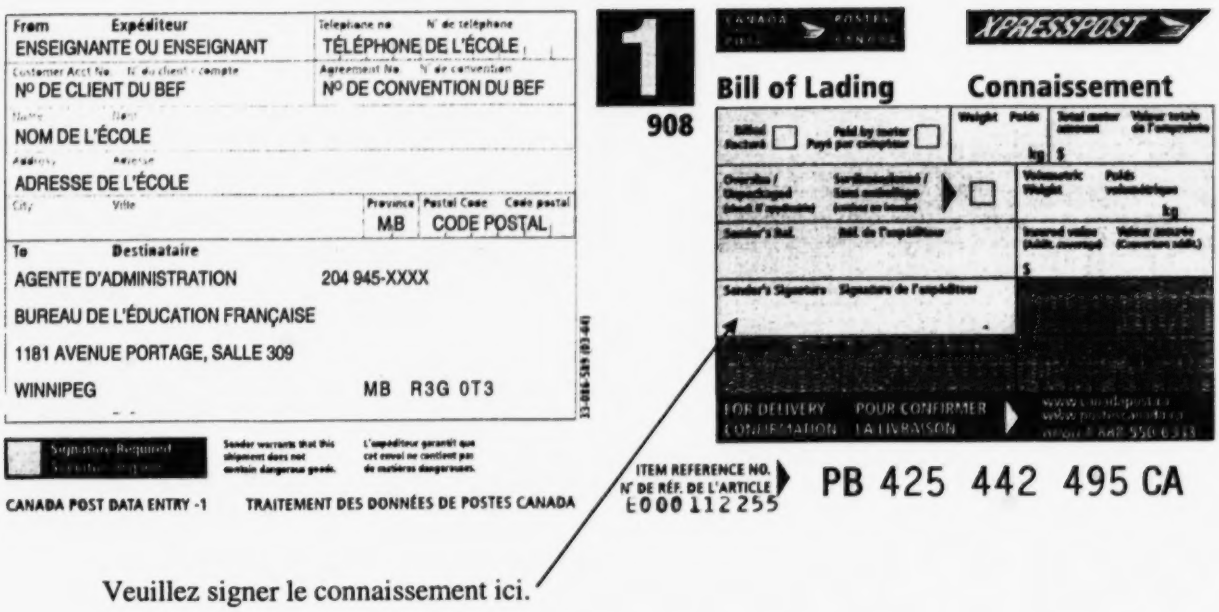

Veuillez signer le connaissement ici.

Test basé sur les normes

Français langue première
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Cahier de préparation

Janvier 2006

Manitoba

Tous droits réservés © 2006, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

Note : Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les hommes et les femmes.

ISBN : 0-7711-3503-3

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Vue d'ensemble du test

Jour	Composante	Durée	Activités de l'élève	Documents remis à l'élève
le jeudi 12 janvier 2006	Remise du *Recueil de textes* et du *Cahier de préparation*			
Avant le test	Activités préparatoires	du 12 au 16 janvier 2006	L'élève • lit les textes du recueil • fait les activités proposées • rapporte le *Recueil de textes* et le *Cahier de préparation* le mardi 17 janvier 2006	
Jour 1 le mardi 17 janvier 2006 (l'avant-midi ou l'après-midi)	Tâches administratives	15 minutes	• remplit le formulaire de données démographiques	• formulaire de données démographiques
	Lecture (tâches d'évaluation)	120 minutes (plus 15 minutes de temps suppl.)	• écoute une chanson • relit les textes reliés aux tâches • fait des tâches	• *Recueil de textes* • *Cahier de préparation* • *Cahier de l'élève : Lecture*
Jour 2 le mercredi 18 janvier 2006 (l'avant-midi ou l'après-midi)	Tâches administratives	10 minutes	• visionne un reportage une première fois • prend des notes pendant le reportage • discute en groupe • visionne le reportage une seconde fois • fait des tâches	• *Cahier de prise de notes : Communication orale – L'écoute* • *Cahier de préparation* • *Cahier de l'élève : Communication orale – L'écoute*
	Communication orale – L'écoute (prise de notes)	30 minutes		
	Discussion	15 minutes		
	Communication orale – L'écoute (tâches d'évaluation)	70 minutes (plus 15 minutes de temps suppl.)		
Jour 3 le jeudi 19 janvier 2006 (l'avant-midi ou l'après-midi)	Tâches administratives	10 minutes		• *Recueil de textes* • *Cahier de préparation* • *Cahier de prise de notes : Communication orale – L'écoute* • *Cahier de l'élève : Écriture*
	Écriture (tâche)	180 minutes (plus 30 minutes de temps suppl.) ou 120 minutes et 60 minutes (plus 30 minutes de temps suppl.)	• choisit et organise ses idées • rédige, révise et corrige son brouillon • transcrit sa version définitive dans le *Cahier de l'élève : Écriture*	
	Tâches administratives	10 minutes	• répond à un questionnaire	• questionnaire

Activités préparatoires

Première activité : À votre tour...

En vous référant aux témoignages du texte « Génération nomade », répondez aux questions suivantes et vous découvrirez si vous avez l'âme d'un aventurier.

Carrière ou passion?.....

Le Manitoba? .....

.....

La réussite? .....

.....

Le lieu où vous habiterez? .....

.....

La famille, les amis? .....

.....

Les objets?.....

.....

L'année prochaine?.....

.....

Dans cinq ans? .....

.....

L'important, c'est...?.....

.....

.....

Deuxième activité : prise de notes pendant ou après la lecture des textes

- Lisez les textes présentés dans le recueil.
- Dégagez les éléments utiles à la compréhension des textes (contexte, thème, valeurs, points de vue, buts, etc.).

Maîtresse Élizabeth	**Journal de voyage : Les enfants**
Jeunesse Canada Monde : Témoignages	**Les Déserteuses**
Le monde en tête	**Chamonix Mont Blanc**

Troisième activité : établissement de liens entre les textes

Établissez des liens entre les expériences vécues par les personnes dans les huit textes présentés.

	Génération nomade	Maîtresse Élizabeth	Journal de voyage : Les enfants	Jeunesse Canada Monde : Témoignages
Âge				
Durée du voyage				
Sentiments ressentis				
Capacité d'adaptation à un nouvel environnement				
Limites physiques ou psychologiques (dépassées)				
Valeurs				
Résultat du voyage				

	Les Déserteuses	Avez-vous de l'expérience? Bien sûr!	Les expériences de vie, on ne sait jamais quand ça servira	Travailler à l'étranger : Comment y voir clair
Âge				
Durée du voyage				
Sentiments ressentis				
Capacité d'adaptation à un nouvel environnement				
Limites physiques ou psychologiques (dépassées)				
Valeurs				
Résultat du voyage				

Réservé à l'administration

Correction locale

1re CORRECTION
N° de la personne correctrice :

2e CORRECTION
N° de la personne correctrice :

3e CORRECTION
N° de la personne correctrice :

Correction centrale

1re CORRECTION
N° de la personne correctrice :

2e CORRECTION
N° de la personne correctrice :

3e CORRECTION
N° de la personne correctrice :

Jour 1

Janvier 2006

Test basé sur les normes

Français langue première
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Cahier de l'élève
Lecture

Manitoba

Tous droits réservés © 2006, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

Note : Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les hommes et les femmes.

ISBN : 0-7711-3507-6

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Lecture

Durée : 2 heures
Temps supplémentaire : 15 minutes

Directives

- Pour vous donner une idée du style de musique du groupe Capitaine Révolte, vous allez écouter la chanson Maîtresse Élizabeth. Référez-vous aux paroles de la chanson qui se trouvent à la page 8 du *Recueil de textes*.
- Durant les derniers jours, vous avez lu différents genres de textes. Aujourd'hui vous ferez les tâches reliées à ces textes.
- N'hésitez pas à relire certaines parties des textes.
- Vous pouvez consulter des dictionnaires unilingues et bilingues.

Règlement particulier

- Aucune tricherie ne sera tolérée. Le cas échéant, la note zéro sera accordée pour le domaine en question.

Maîtresse Élizabeth

1. Croyez-vous que les messages véhiculés dans la chanson reflètent une vision réaliste de la vie?

   Justifiez votre réponse en vous appuyant sur des éléments précis du texte, sur vos connaissances personnelles et en faisant des liens extérieurs[1].

3 pt

[1] des faits connus, des tendances sociales, des évènements d'actualité, des faits historiques, etc.

Journal de voyage : Les enfants

2. Expliquez le proverbe « Les voyages forment la jeunesse » en vous appuyant sur des éléments précis du texte.

2 pt

Jeunesse Canada Monde : Témoignages

3. À votre avis, quelle conclusion peut-on tirer de ces témoignages?

Justifiez votre réponse en vous appuyant sur des éléments précis du texte, sur vos connaissances personnelles et en faisant des liens extérieurs.

3 pt

Annonces publicitaires

4. Choisissez une des deux annonces publicitaires (pages 16 et 17) et dites en quoi elle vous paraît convaincante.

   Justifiez votre réponse en vous appuyant sur des éléments précis de l'annonce publicitaire, tels que les moyens graphiques (disposition du texte, photo, typographie) et les moyens langagiers (titre, vocabulaire, structures de phrases, etc.), sur vos connaissances personnelles et en faisant des liens extérieurs.

3 pt

Les Déserteuses

5. Que symbolisent les mouettes pour la mère de la narratrice?

   Expliquez votre réponse en vous appuyant sur des éléments précis de l'extrait.

2 pt

6. Le père de la narratrice traite son épouse « de trotteuse, de vagabonde, d'instable » (lignes 170 et 171).

   Expliquez la réaction du père en vous appuyant sur des éléments précis de l'extrait.

2 pt

Les Déserteuses

7. Le texte est raconté à travers les yeux de la narratrice enfant.

   Expliquez l'effet produit sur le récit en vous appuyant sur des éléments précis de l'extrait.

2 pt

8. Expliquez le titre du texte en vous appuyant sur des éléments précis de l'extrait.

2 pt

Les Déserteuses

9. Selon vous, la mère a-t-elle eu raison de partir en voyage?

   Justifiez votre réponse en vous appuyant sur des éléments précis de l'extrait, sur vos connaissances personnelles et en faisant des liens extérieurs.

3 pt

Test basé sur les normes

Français langue première
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Cahier de prise de notes
Communication orale – L'écoute

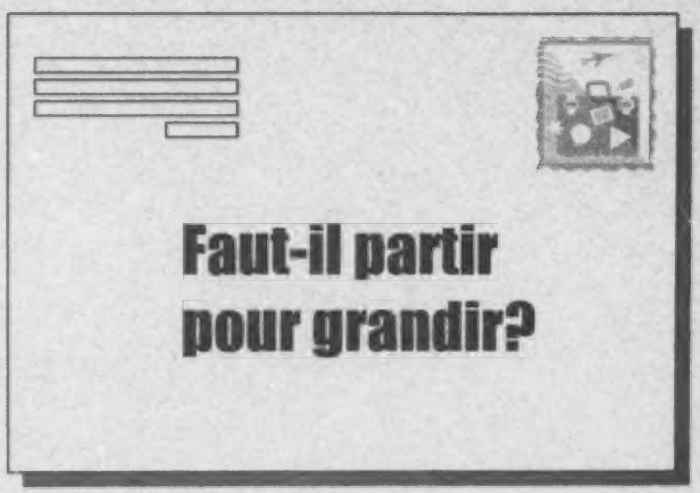

Janvier 2006

Manitoba

Tous droits réservés © 2006, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

Note : Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les hommes et les femmes.

ISBN : 0-7711-3505-X

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Communication orale – L'écoute

Prise de notes – Reportage

J'habite chez mes parents (20 minutes)

Durée : 30 minutes

Discussion

Durée : 15 minutes

Directives

- Pour l'activité de prise de notes, vous visionnerez **une** seule fois un reportage et vous prendrez des notes pendant le visionnement.

- Lors du visionnement, vous entendrez le son d'une clochette qui annonce la fin de l'activité, donc soyez attentif.

- Après avoir pris des notes, vous allez :
  - vous réunir en groupes de trois ou quatre;
  - discuter de la question qui se trouve à la page 4.

- Pendant votre discussion :
  - référez-vous, au besoin, à votre *Cahier de préparation* ainsi qu'à ce présent cahier;
  - servez-vous de la page 4 de ce présent cahier pour prendre des notes.

Question d'anticipation

- Selon vous, à quel âge un jeune devrait-il quitter la maison familiale?

Titre :	**J'habite chez mes parents**
Réalisateur :	Jean-Louis Boudou
Claude Provost – 34 ans (Maude, la sœur et les parents)	**Danny Perri** – 30 ans (la mère et l'animatrice de radio)
Michel Claes – enseignant au Département de psychologie de l'Université de Montréal	

Titre :	**J'habite chez mes parents**
Réalisateur :	Jean-Louis Boudou

Lorraine Paquette – 41 ans (le père de Lorraine)	**Michelle Fortier** – 28 ans (Louise Vézina, la mère de Michelle)

Stéphanie Gaudet – Institut national de la recherche scientifique

Liens entre le reportage et le thème *Faut-il partir pour grandir?*

Discussion

En tenant compte de ce que vous avez visionné et lu, ainsi que de vos connaissances personnelles, participez à une discussion portant sur la question suivante :

- Quels liens faites-vous entre le reportage, les textes et le thème *Faut-il partir pour grandir?*

Notes

Réservé à l'administration

Correction locale

1re CORRECTION
N° de la personne correctrice :
_____

2e CORRECTION
N° de la personne correctrice :
_____

3e CORRECTION
N° de la personne correctrice :
_____

Correction centrale

1re CORRECTION
N° de la personne correctrice :
_____

2e CORRECTION
N° de la personne correctrice :
_____

3e CORRECTION
N° de la personne correctrice :
_____

Test basé sur les normes

Français langue première
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Cahier de l'élève
Communication orale – L'écoute

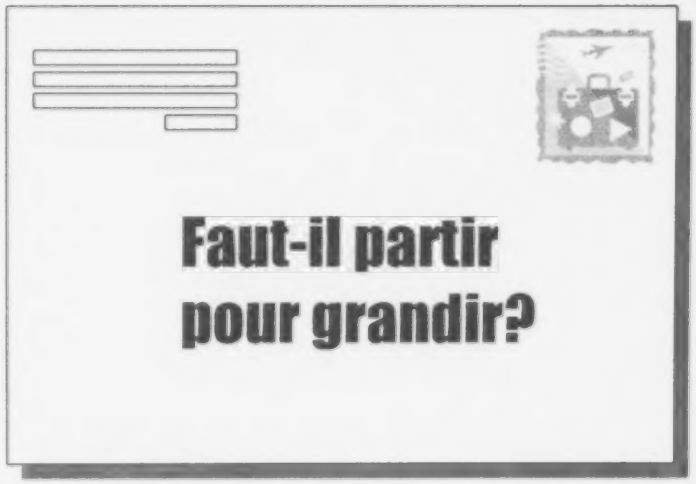

Jour 2

Janvier 2006

Manitoba

Tous droits réservés © 2006, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

Note : Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les hommes et les femmes.

ISBN : 0-7711-3509-2

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Communication orale – L'écoute

Visionnement d'un reportage

Durée : 70 minutes

Temps supplémentaire : 15 minutes

Directives

- Dans cette partie du test, vous allez :
  - visionner de nouveau le reportage *J'habite chez mes parents* (20 minutes);
  - faire les tâches reliées au reportage.
- Avant le visionnement, vous aurez 3 minutes pour étudier les tâches.
- Après le visionnement, vous aurez 45 minutes pour faire les tâches.
- Veillez à respecter toutes les instructions présentées.
- Vous pouvez consulter des dictionnaires unilingues et bilingues.

Règlement particulier

- Aucune tricherie ne sera tolérée. Le cas échéant, la note zéro sera accordée pour le domaine en question.

J'habite chez mes parents

10. Pourquoi le phénomène de l'habitation partagée réjouit-il autant les parents?

Expliquez votre réponse en vous appuyant sur des éléments précis du reportage.

2 pt

11. Claude Provost et Michelle Fortier habitent chez leurs parents pour des raisons différentes qui correspondent à leurs valeurs.

Expliquez une des valeurs que Claude et Michelle ne partagent pas, en vous appuyant sur des éléments précis du reportage.

2 pt

12. Quel énoncé résume le mieux le but du reportage?

Encerclez la lettre qui correspond à la réponse appropriée.

2 pt

a) Informer les téléspectateurs que le phénomène de l'habitation partagée est considéré comme un style de vie tabou dans le société.

b) Informer les téléspectateurs que le phénomène de l'habitation partagée va à l'encontre du développement normal chez l'adulte.

c) Informer les téléspectateurs que le phénomène de l'habitation partagée pourrait avoir un effet néfaste sur l'économie.

d) Informer les téléspectateurs que le phénomène de l'habitation partagée est bénéfique autant aux parents qu'aux enfants.

13. Quelle conclusion tirez-vous de ce reportage?

Justifiez votre réponse en vous appuyant sur des éléments précis du reportage, sur vos connaissances personnelles et en faisant des liens extérieurs.[1]

3 pt

[1] des faits connus, des tendances sociales, des évènements d'actualité, des faits historiques, etc.

14. Le reportage présente-t-il, à votre avis, une vision impartiale de l'habitation partagée?

Justifiez votre réponse en vous appuyant sur des éléments précis du reportage, sur vos connaissances personnelles et en faisant des liens extérieurs.

3 pt

Réservé à l'administration

Correction locale

1re CORRECTION
N° de la personne correctrice : _____

2e CORRECTION
N° de la personne correctrice : _____

3e CORRECTION
N° de la personne correctrice : _____

Correction centrale

1re CORRECTION
N° de la personne correctrice : _____

2e CORRECTION
N° de la personne correctrice : _____

3e CORRECTION
N° de la personne correctrice : _____

Test basé sur les normes

Français langue première
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Cahier de l'élève
Écriture

Jour 3

Janvier 2006

Manitoba

Tous droits réservés © 2006, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

Note : Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les hommes et les femmes.

ISBN : 0-7711-3511-4

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Écriture

Durée : 3 heures
Temps supplémentaire : 30 minutes

Directives

- Étudiez la tâche d'écriture proposée à la page 3.
- Organisez vos idées pour rédiger votre texte argumentatif. Consultez votre *Cahier de préparation*, votre *Cahier de prise de notes : Communication orale – L'écoute* et votre *Recueil de textes*.
- Rédigez, révisez et corrigez votre brouillon.
- Transcrivez votre version définitive à partir de la page 5.

Conseils

- Vous pouvez consulter :
  - la *Grille de vérification*; (page 4)
  - des dictionnaires unilingues et bilingues;
  - des dictionnaires de synonymes;
  - des recueils de verbes;
  - des grammaires.
- Inspirez-vous de vos réflexions, de vos notes et de vos discussions.

À titre informatif, vous pouvez vous référer à la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif* qui sera utilisée dans l'évaluation de votre texte.

Règlements particuliers

- Tous les règlements généraux lus par la personne administratrice la première journée du test s'appliquent également à cette séance d'Écriture.

- **Aucun plagiat ne sera toléré.** Vous pouvez consulter votre *Recueil de textes* au moment de l'écriture de votre texte et vous pouvez citer des passages. **Vous devez indiquer la source de toute citation ou paraphrase.** Il est interdit de modifier le texte d'un auteur et de l'insérer dans votre texte argumentatif sans en indiquer la référence ou de reprendre les mots d'un auteur et de les présenter comme étant les vôtres. **Dans l'un ou l'autre cas, vous serez pénalisé.**

- **Aucune tricherie ne sera tolérée**. Le cas échéant, la note zéro sera accordée pour le domaine en question.

- **Aucun brouillon ne sera corrigé. Veillez à prendre le temps nécessaire pour transcrire votre texte au propre pendant la dernière heure du test.**

- Veillez à la **lisibilité** de votre travail afin d'éviter toute pénalité.

- Utilisez un stylo pour écrire la version définitive.

Tâche d'écriture

Préoccupé par l'absence d'une conscience sociale chez certains jeunes, le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba envisage de mettre sur pied, en collaboration avec Jeunesse Canada Monde, le stage de formation « Partir pour grandir ». Ce stage, d'une durée de trois mois, deviendrait obligatoire pour l'obtention du diplôme d'études secondaires au Manitoba.

Une consultation est engagée auprès des élèves de secondaire 4. Vous écrivez donc, à l'intention de l'honorable Peter Bjornson, ministre de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse, un texte argumentatif d'environ 500 mots dans lequel vous prenez position sur le stage de formation « Partir pour grandir ». Vous défendez cette position en choisissant la stratégie argumentative qui vous semble la plus susceptible de convaincre le Ministre du bien-fondé, ou l'absence de bien-fondé de ce stage.

N'OUBLIEZ PAS :

- que vous cherchez à convaincre, c'est-à-dire que vous apportez des arguments dans le but de défendre votre position auprès de votre destinataire;
- que vous devez développer votre texte sous différents aspects;
- que votre argumentation sera plus riche si elle s'appuie sur les documents audiovisuel et imprimés qui vous ont été fournis.

Grille de vérification

Référez-vous à la présente grille avant et pendant la rédaction de votre texte argumentatif.

Introduction	cochez ✓
1. J'ai présenté l'intérêt du sujet traité (sujet amené).	❑
2. J'ai énoncé la question traitée (sujet posé).	❑
3. J'ai énoncé ma prise de position (ma thèse) sur le sujet.	❑
4. J'ai annoncé les aspects dont je vais traiter pour défendre ma thèse (sujet divisé : facultatif).	❑
Développement de l'argumentation	
1. J'ai développé des aspects différents du sujet traité.	❑
2. J'ai choisi des arguments variés me permettant de défendre ma thèse en fonction de mon destinataire.	❑
3. J'ai appuyé mes arguments sur des références provenant de divers documents et j'en ai indiqué la source.	❑
4. J'ai séparé mon texte en paragraphes distincts; la progression de mes arguments est évidente.	❑
5. J'ai utilisé une stratégie argumentative appropriée pour convaincre mon destinataire (ton, vocabulaire, souci de convaincre, etc.).	❑
6. J'ai utilisé des moyens (marqueurs de relation, organisateurs textuels, etc.) pour amener mon destinataire à suivre ma thèse.	❑
Conclusion	
1. J'ai rappelé ma thèse.	❑
2. J'ai fait une synthèse de mon argumentation.	❑
3. J'ai présenté une ouverture sur le sujet (recommandations, solutions, souhaits, appel à des valeurs, etc.).	❑
Règles de la langue	
1. J'ai vérifié l'orthographe, les accords et le genre des mots.	❑
2. J'ai vérifié la construction des phrases et la ponctuation.	❑
3. J'ai respecté la concordance des temps verbaux et j'ai utilisé les formes verbales correctes.	❑
4. J'ai évité l'usage d'interférences langagières dans mon texte.	❑

Version définitive

Écrivez **lisiblement au stylo** votre version définitive.

Si vous utilisez du papier supplémentaire, agrafez-le à cette page.

Test basé sur les normes

Français langue première
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Recueil de textes

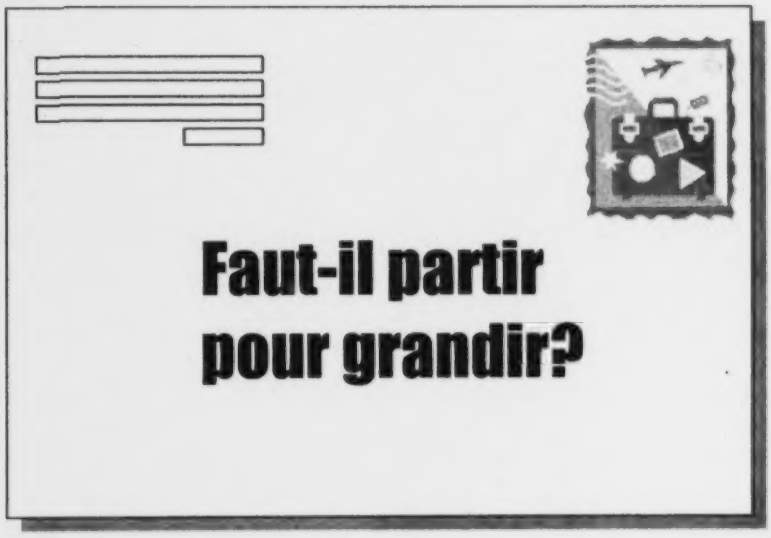

Janvier 2006

Manitoba

Tous droits réservés © 2006, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

Note : Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les hommes et les femmes.

ISBN : 0-7711-3513-0

Tous les efforts ont été faits pour respecter la *Loi sur le droit d'auteur,* notamment par la mention de la source du matériel. Si le lecteur relevait une omission ou une erreur, nous le prions d'en informer Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba.

Dans ce document, les textes produits par le Bureau de l'éducation française peuvent être reproduits à des fins éducationnelles non commerciales à condition que la source soit mentionnée. De plus, les textes et les photographies, aux pages 17, 30, 31 et 34, reproduits d'après l'entente pancanadienne sur les droits d'auteur peuvent être reproduits à condition que la source originale soit mentionnée et qu'une licence ait été accordée par Cancopy. **Toutefois, la reproduction des textes et des photographies se trouvant aux pages 2-10, 11-13, 16 et 19-28, par quelque procédé que ce soit, est interdite.** Le texte aux pages 36 et 37 sont du domaine public.

Table des matières

Génération nomade 1

Maîtresse Élizabeth 7

Journal de voyage : Les enfants 9

Jeunesse Canada Monde : Témoignages 11

Annonces publicitaires 15

Les Déserteuses 19

Avez-vous de l'expérience? Bien sûr! 29

Les expériences de vie, on ne sait jamais quand ça servira 33

Travailler à l'étranger : Comment y voir clair 35

Bibliographie 38

Au cours des prochains jours, comme finissant, vous devrez prendre position sur un sujet d'actualité : l'apprentissage par l'expérience de vie. Pour amorcer votre réflexion sur les expériences de vie, des témoignages d'aventuriers vous sont présentés.

Dans le présent recueil, plusieurs textes vous sont proposés. Vous êtes invité à les lire attentivement et à les annoter dans votre *Cahier de préparation* en établissant des liens entre eux, en effectuant les activités proposées et en comparant votre compréhension des textes avec celle d'autres élèves. Plus vous en saurez sur le sujet, plus vous aurez réfléchi aux différentes expériences de vie, mieux vous serez en mesure de faire les tâches de compréhension, de prendre position sur le sujet et de rédiger un texte argumentatif de qualité.

Le jour de l'Écriture, la tâche d'écriture vous sera précisée. Vous apprendrez alors quel destinataire vous devrez convaincre, dans quel but et dans quel contexte vous devrez le faire.

Génération nomade

Question d'anticipation

Avez-vous l'esprit d'aventure?

Essai photo

Génération nomade

Le Québec a-t-il conservé un peu de l'esprit d'aventure qui hantait ses coureurs des bois? Voici cinq aventuriers, cinq visages, cinq trajectoires qui font le choix de la liberté au quotidien. Des femmes et des hommes qui voient le monde comme un terrain de jeu, qui préfèrent les chemins de traverse aux routes toutes tracées, la sérénité de la nature à l'agitation des villes. Et qui, chemin faisant, troquent la stabilité pour le hasard. Difficile de les étiqueter tant ils réinventent chaque jour leur profession, à mi-chemin entre errance et découverte. Leur métier de consultant en avalanche ou de biologiste n'est qu'un leurre : ils sont avant tout d'insatiables curieux à qui le monde appartient. Ils ont fait de l'aventure leur nature intime et utilisent le voyage comme ressourcement. Les voici brillamment immortalisés par l'objectif sagace de la photographe **Heidi Hollinger**, aventurière à sa façon.

Janick Lemieux

aventurière à vélo

Quand elle a rencontré celui qui allait devenir son partenaire de vie et de route, Janick Lemieux avait déjà affirmé sa vocation d'aventurière : partie à 23 ans en Australie « pour voyager », la ski *bum* savait déjà que sa route ne serait pas une ligne droite. Son vrai départ à vélo, elle l'a vécu en Sibérie, direction Iakoutsk, sur la route enneigée des goulags staliniens. C'était en 1997. Depuis, elle « pédale le monde ».

Le Québec? La famille, les saisons, les retours et les départs.
La réussite? Une étape du procédé, jamais un but en soi.
Votre maison? Ma tente et mon chum.
La retraite? Se retirer de quoi?
Les objets? Ils vont et ils viennent.
L'année prochaine? On repart...
L'important, c'est...? L'amour, la compassion... et la ponctualité.

Pierre Bouchard

aventurier à vélo

Quand il est de passage au pays, « Pierre-la-tornade » a toujours une histoire à raconter. D'ailleurs, les conférences qu'il présente avec Janick sur leurs pérégrinations affichent généralement complet. Normal : ce gars-là a un don pour transmettre sa passion du voyage et sa vision du bonheur. Depuis 15 ans qu'il roule avec une charge d'une cinquantaine de kilos sur son bicycle, cet athlète naturel développe autant ses mollets que ses connaissances du monde.

Le Québec? Le Saint-Laurent, les saisons. Et bien des festivités.
La réussite? Pas une quête en soi, juste des moments sécurisants mais passagers.
Votre maison? Elle a deux roues et un décor qui change souvent.
La retraite? À vivre ses passions, au diable la pension!
Les objets? Des fardeaux! Sauf les utiles.
L'année prochaine? Elle viendra bien. Alors autant en profiter!
L'important, c'est...? De contribuer à l'allègement du poids de ceux qui nous entourent.

Serge Angelucci
grimpeur

Adolescent, Serge allait grimper en santiag au réservoir McTavish. Val-David, c'était trop loin. Puis, il a découvert l'Ouest canadien, la glace en solo, et a rencontré quelques-uns des meilleurs glaciéristes du monde. Depuis, sa vie tourne autour de la grimpe, du voyage – il a parcouru toute l'Europe à vélo – et des expéditions sur les voies les plus difficiles de la planète, où il a réalisé plusieurs premières. En toute discrétion.

Le Québec? Mes premières armes.
La réussite? La réussite : oui ; le succès : non. Un sommet, ça ne compte pas vraiment. Ce qui compte, c'est le chemin pour s'y rendre.
Votre maison? La terre et beaucoup d'étoiles.
La retraite? Lointain refuge.
Les objets? Le moins possible.
L'année prochaine? Qui vivra verra.
L'important, c'est...? De trouver la sortie avant la fin.

Jean-Philippe Bourgeois
missionnaire-aventurier

Il y a quelques années, Jean-Philippe Bourgeois a entrepris un voyage dans le temps. Avec un ami, il a relié Calgary à Drummondville en canot, sans carte ni GPS. Comme un vrai coureur des bois. Depuis, ce spécialiste en prévention des avalanches travaille pour des organismes humanitaires, qui profitent de ses connaissances de terrain. Et revient dans sa cabane à sucre pour se ressourcer. Quelques heures après cette séance de photos, Jean-Philippe repartait en Afghanistan pour compléter sa mission.

Le Québec? Les vacances, ma famille, mes racines et ma cabane à sucre.

La réussite? Une vie à l'encontre de ses rêves ne vaut pas la peine d'être vécue.

Votre maison? Je la traîne sur mon dos.

La retraite? Je l'ai prise à l'âge de 18 ans et 6 jours, mais quand je vais être grand…

Les objets? Les *National Geographic*, mon matériel de montagne et de plein air.

L'année prochaine? Soir et matin, je remercie le gars d'en haut de m'avoir donné une journée de plus. Si l'année prochaine arrive, tant mieux ; sinon je crois avoir vécu avec assez d'intensité pour que ça en ait valu la peine.

L'important, c'est…? D'apprécier ce que j'ai maintenant, de ne jamais perdre l'étincelle qui m'anime.

Pascale Otis

biologiste, spécialiste des oiseaux migrateurs

On voit souvent cette scientifique de terrain jouer à « Mère l'Oie » en traînant, dans son sillage, une flopée d'oisillons qui la prennent pour leur maman. Normal : elle les élève avec un soin attentif, sitôt sortis de l'œuf, pour mieux les observer. Son étonnante passion pour les oiseaux l'a conduite jusqu'en Antarctique, où elle les a suivis pour mener ses recherches.

Le Québec? Un endroit où il fait toujours bon retourner.

La réussite? Ça, c'est important pour les autres. Si j'avais cherché la réussite, je serais bien malheureuse aujourd'hui, car je ne ferais pas ce que je fais.

Votre maison? Elle change continuellement.

La retraite? Ce n'est pas fait pour moi, car ça signifierait arrêter d'exercer ma passion.

Les objets? Je les accumule depuis des années... ce qui rend fou mon conjoint!

L'année prochaine? Une nouvelle aventure, je ne sais pas encore laquelle. Ce serait bien ennuyant pour moi une vie où tout serait prévisible; j'aime trop les surprises!

L'important, c'est...? D'être heureux.

© Nathalie Schneider et Heidi Hollinger (photos), « Génération nomade », *Géo Plein Air,* vol. 16, nº 5, automne 2004, p. 40-49. La permission d'adapter et de reproduire ce reportage a été accordée par *Géo Plein Air* (texte) et Heidi Hollinger (photos).

Maîtresse Élizabeth

Capitaine Révolte a été officiellement formé en janvier 1999. Le groupe a participé à plusieurs concours dont Cégeps en spectacle et Cégeps Rock où il a remporté le premier prix. En 2000-2001, le groupe entreprend sa première tournée officielle à travers le Québec. Capitaine Révolte, c'est 5 musiciens; 2 filles et 3 gars. Ils ont 2 disques sur le marché : « Un jour les taureaux nous mangeront... » (2001) et « Danse sociale » (2003).

Question d'anticipation

Vos projets d'avenir se résument-ils à trouver un bon emploi, à vous marier et à avoir des enfants?

© Capitaine Révolte, « Biographie », [en ligne], (page consultée 13 juin 2005), www.capitainerevolte.com
La permission d'adapter et de reproduire ce texte a été accordée par Indica et Preste.

Maîtresse Élizabeth

Par Capitaine Révolte

Je suis tanné de gaspiller quarante heures perdues par semaine
À ruiner ma pauvre santé
Pour enrichir ma semaine prochaine
Je ne veux plus aller perdre mon temps dans le simple but de gagner ma vie
Je ne veux plus penser à l'argent c'en est rendu une maladie
Je suis anti-matérialiste le matériel attire le mal
Je n'ai pas besoin de me faire une liste de ce que ça me prend pour être normal
Je suis allergique à la routine à tout ce qui est recommençant
Ça me rend complètement bottine d'être obligé de faire l'inconscient (d'être obligé de faire l'inconscient)

Mais plus ça va et plus j'en ai de ces responsabilités (de ces responsabilités)
Qui me forcent à aller travailler
Qui m'obligent à arrêter de jouer
Et depuis le début des temps nous sommes esclaves de l'argent
Qui nous mène par le bout du nez
Par des maudits morceaux de papier
L'être humain n'est pas une machine programmée à trop travailler
Faut pas attendre la déprime
Il y a des fois où il faut arrêter
La pauvreté n'est qu'un mot que les riches ont inventé
Pour se distinguer des autres pour être au-dessus de la société
Riche en argent pauvre en valeurs
Riche en malheurs ou pauvre en peur
L'argent ne fait pas le bonheur
Il est la source de nos malheurs (il est la source de nos malheurs)

Mais plus ça va et plus j'en ai de ces responsabilités (de ces responsabilités)
Qui me forcent à aller travailler
Qui m'obligent à arrêter de jouer

Ça fait 22 ans de soupirs que je me pose encore cette question
Qu'est-ce que je vais faire de mon avenir
Faudrait que j'arrête de faire le con
Faut que je me trouve un bon emploi auto maison vie familiale
Mais je pense que je ne suis pas sur la bonne voie
Pour ce modèle de vie normale
Il y a quelques rares exceptions qui eux sont très très bien payés
Qui ne font pas de prostitution
Qui ne font pas semblant d'être choyés
Mais pour la plupart des autres pions
Qui gagnent tout juste de quoi manger
Un calvaire les attend chaque fois qu'ils s'en vont travailler

© Capitaine Révolte, « Maîtresse Élizabeth », *Un jour les taureaux nous mangeront...*, de Capitaine Révolte, Québec, Indica, 2001.
www.capitainerevolte.com
La permission de reproduire ce texte a été accordée par Indica et Preste.

Journal de voyage : Les enfants

Juillet 2003. Une famille du Québec se déracine pendant une année. Elle quitte tout pour partir en nomade avec, comme seul bagage, un sac à dos par personne. L'idée est toute simple : vivre le quotidien de l'autre, comme une famille du Mexique, du Honduras, d'Australie, du Viêtnam, du Laos, d'Italie... Le texte qui suit est le deuxième d'une série de 11 épisodes.

Question d'anticipation

Jusqu'à quel point êtes-vous capable
de vous adapter à de nouvelles situations?

© Maryse Chartrand, « Journal de voyage : Partir pour mieux revenir », *Le guide Ressources*, vol. 18, n° 11, juillet août 2003, p. 7.
La permission d'adapter et de reproduire ce texte a été accordée par SWAA Communications.

journal de voyage

PAR MARYSE CHARTRAND

Les enfants

1 Déjà quatre mois que nous sommes nomades. Quatre mois à vivre ailleurs dans des paysages toujours nouveaux, à nous adapter continuellement à d'autres mœurs, à la chaleur écrasante, aux longues heures de transport, aux douches froides, aux lits de toutes sortes, à la nourriture exotique, aux odeurs, aux gens... Dans ce tableau sans cesse en mouvement, une seule constante : nous cinq. Ensemble, 24 heures sur 24, et dans des conditions pas toujours évidentes. Avant de partir, j'appréhendais quelque peu cette situation. Et si nous en venions à ne plus nous supporter ? Et si la confrontation avec la pauvreté s'avérait trop difficile et l'expérience, trop exigeante pour les enfants ? J'imaginais facilement mes chérubins ne s'adressant plus la parole ou tout simplement pleurant le confort de leur chambre.

Pourtant, aucune de mes craintes ne s'est encore réalisée. Loin de ne plus se parler, les enfants se découvrent et s'aiment davantage. Les prises de bec et les querelles sont même beaucoup moins fréquentes qu'à la maison. Un conte de fées ? Non, une nécessité. Comme nous sommes constamment plongés dans le changement, notre sécurité et notre stabilité ne peuvent venir que de l'intérieur. La famille est tout naturellement devenue le point d'ancrage. Notre noyau familial n'a jamais été aussi solide et solidaire.

2 Quant à la confrontation avec la pauvreté que j'appréhendais tant, elle n'a pas été un problème. Même que Félix n'arrivait pas à voir de différences entre lui et les enfants du Honduras : « Ils sont comme nous, maman; c'est juste que leurs vêtements sont troués. » Ce qu'il imaginait de la pauvreté était beaucoup plus effrayant que la réalité. Il a rencontré des enfants qui riaient et jouaient, comme lui.

3 Mais qu'en est-il du quotidien, de la nourriture différente, de la perte de confort, des conditions de vie exigeantes ? Encore une fois, rien. Pas une plainte. Vous me voyez aussi incrédule que vous. Mes enfants ne sont pourtant pas de la lignée des Mère Teresa. Chez nous, ils se battent pour avoir la meilleure place dans l'auto et se plaignent lorsqu'on leur sert le même plat deux jours d'affilée. Alors, comment expliquer qu'ils soient capables de dormir trois dans un lit double et qu'ils puissent manger des *frijoles* pendant des semaines, matin, midi et soir, sans se plaindre ? Lors d'une discussion de famille, c'est Élyse qui m'a éclairée sur ce point : « Maman, c'est simple. À la maison, je sais que je peux avoir mieux, alors je chiale. Ici, je sais que je ne peux pas avoir autre chose, alors je ne chiale pas. » Et Andréanne de rajouter : « Et puis, quand t'as pas le choix, ça te force à voir le beau côté. Comme aux îles Tongas, la maison était très sale, mais il y avait de beaux petits chiots. Je n'ai pas pensé à la maison, j'ai pensé aux chiots. »

4 Personnellement, je crois que mes enfants tirent une fierté d'être mis à l'épreuve. Contraints à s'adapter, ils découvrent leur flexibilité. Ils constatent qu'ils peuvent s'accommoder de tout et qu'ils ne meurent pas de manger le même plat jour après jour. Leur bonheur dépend beaucoup moins des conditions extérieures. Cela est rassurant et valorisant à la fois. Je crois que, dans notre société, nous sous-estimons la force de nos enfants. Sous prétexte de les protéger, nous les empêchons de développer leur force intérieure. En leur offrant une surabondance de biens et de choix, nous encourageons leur capacité à critiquer au détriment de leur potentiel d'adaptation. Notre société de consommation propose toujours plus et fait miroiter toujours mieux. Que lègue une telle culture à nos enfants ? En bout de ligne, sont-ils réellement choyés ? Force m'est d'admettre que les miens n'ont jamais été aussi heureux et épanouis qu'en ce moment.

« À la maison, je sais que je peux avoir mieux, alors je chiale. Ici, je sais que je ne peux pas avoir autre chose, alors je ne chiale pas. »

© Maryse Chartrand, « Journal de voyage : Les enfants », *Le guide Ressources*, vol. 19, n° 5, janvier 2004, p. 7.
La permission d'adapter et de reproduire ce texte a été accordée par SWAA Communications.

Jeunesse Canada Monde : Témoignages

Quelques mots sur Jeunesse Canada Monde

- Depuis 1971, plus de 22 000 jeunes ont participé à des programmes de Jeunesse Canada Monde. En équipe, les jeunes vivent et travaillent dans des communautés au Canada et à l'étranger, tout en acquérant des connaissances au sujet du développement local et international, et en développant des aptitudes de travail.
- Jeunesse Canada Monde prône l'apprentissage par l'action, comme le travail en équipe, les relations avec d'autres jeunes, la famille d'accueil, les communautés ainsi que les organismes partenaires.
- Jeunesse Canada Monde a pour mission d'augmenter la capacité des jeunes de participer activement au développement d'une société juste, harmonieuse et durable.

Voici des témoignages d'anciens participants qui vous permetteront d'avoir une idée concrète de ce à quoi pourrait ressembler votre propre expérience.

Tricia Sharpe : C-B / Sri Lanka (2000-2001)

Thème : Placement en milieu de travail

1 Lorsque j'ai commencé à enseigner à l'école pour sourds et aveugles de Anuradhapura, au Sri Lanka, je savais que ce serait une expérience exigeante. Or, à ma grande surprise, le défi à relever, ce ne fut pas tant de trouver la façon de communiquer avec ces enfants que de faire face à la réalité de leur vie quotidienne, rude épreuve à laquelle fut soumis mon système de croyances.

2 Avec mes yeux d'occidentale, je n'ai d'abord vu que ce qu'ils n'avaient pas. Des choses «de base» comme des oreillers, des draps propres, des moustiquaires, ou encore des livres et des jouets : tout ça brillait par son absence! En outre, la plupart des parents ne pouvaient payer les frais de pension mensuels. Et, comme la majorité des fonds gouvernementaux étaient affectés à la poursuite d'une guerre civile vieille de presque 20 ans, il restait très peu d'argent à consacrer aux services sociaux. Par conséquent, l'école dépendait des dons pour pratiquement tous ses achats de nourriture.

3 Au début, j'étais à la fois fâchée et bouleversée : comment des enfants pouvaient-ils vivre de la sorte, dans de telles conditions? Envahie par un fort sentiment de frustration, je me demandais ce que je pourrais bien changer dans tout ça. Or, cette grande frustration m'empêchait d'établir des rapports véritables avec les enfants. Puis, un jour, au cours de ma deuxième semaine à l'école, une des jeunes filles, me voyant pleurer près de l'arrière du bâtiment, me fit signe de la suivre; m'entraînant de l'autre côté des montagnes d'ordures, elle s'arrêta devant un buisson portant de magnifiques fleurs roses. Sourire nerveux aux lèvres, elle en cueillit une pour me la tendre. C'est alors que j'ai commencé à réaliser que, malgré leurs conditions de vie, ces enfants savaient apprécier la beauté et la bonté d'une façon qui, jusque-là, m'était inconnue.

4 Chaque jour, ils m'accueillaient avec de grands sourires et un ardent désir d'apprendre qui m'ont instruite sur la vigueur de l'esprit humain face à l'adversité. Ces enfants avaient peut-être perdu la vue ou l'ouïe, mais – et c'est cela le plus important – ils étaient encore capables d'apprendre, de rire et d'aimer. Je me suis bientôt rendu compte que le cadeau que j'avais à offrir à ces enfants, était mon temps et mon énergie; je devais faire en sorte que chacun d'eux puisse se sentir spécial à mes yeux. Ça n'avait pas à être compliqué : jouer aux cartes avec eux, les regarder danser ou sauter à la corde, et les trouver bons (sans oublier, bien sûr, de le leur dire). Ces enfants n'étaient pas invalides, mais différemment valides. La perception que j'avais d'eux a changé, et, du même coup, ma capacité à travailler auprès d'eux a grandement augmentée.

© Jeunesse Canada Monde, *Tricia Sharpe : C-B / Sri Lanka (2000-2001)*, [en ligne], (page consultée le 15 avril 2005).
http://www.cwy-jcm.org/fr/testimonials/story1
La permission de reproduire ce texte a été accordée par Jeunesse Canada Monde. www.jeunessecanadamonde.org

Andrew Creeggan
Québec / Rwanda / Uruguay 1990-1991
Musicien, membre des Brothers Creeggan et
ancien membre des Barenaked Ladies

5 L'échange fut... disons... une expérience sans pareille. Des hauts et des bas, et apprentissage de mes limites sur une base continue. La rédaction d'un journal m'a permis de suivre l'évolution de mon point de vue, et encore aujourd'hui il m'arrive de relire le compte rendu de ces huit mois. De nombreuses fois suis-je retourné en Uruguay en pensée par ma production créative; j'ai écrit bon nombre de poèmes et j'ai beaucoup médité là-dessus, et cela transparaît à maintes reprises dans la musique que j'ai faite.

6 Les aptitudes que j'ai acquises dans le cadre du programme m'ont grandement servi. Ainsi, les situations de groupe me sont familières, et je suis beaucoup plus en contact avec mes points forts et mes faiblesses. En outre, j'ai appris le français et l'espagnol, et mon monde s'en trouve enrichi. Enfin, il y a ce vieux cliché – « pensée planétaire et action locale » – qui fait désormais partie de ma conscience. La communauté prend le visage qu'on lui donne; qu'elle soit grande ou petite, centrale ou éloignée, riche ou pauvre, il y a tout plein de façons d'y rendre l'existence bonne à vivre. C'est cela que Jeunesse Canada Monde m'a aidé à réaliser.

© Jeunesse Canada Monde, *Que sont devenus nos anciens?, Andrew Creeggan : Québec /Rwanda / Uruguay 1990-1991, Musicien, membre des Brothers Creeggan et ancien membre des Barenaked Ladies*, [en ligne], (page consultée le 15 avril 2005), p. 2 et 3.
http://www.cwy-jcm.org/fr/testimonials/alumni
La permission de reproduire ce texte a été accordée par Jeunesse Canada Monde. www.jeunessecanadamonde.org

Jocelyn Knoester
Ontario / Indonésie 1996-1997
Agente de programme, JCM

7 Je pourrais vous servir le discours habituel sur Jeunesse Canada Monde, vous dire qu'il a élargi ma vision du monde, m'a fait mieux saisir les enjeux planétaires ainsi que le rôle que nous jouons tous à titre de citoyens du globe. Ce serait la stricte vérité. Signe de mon intérêt à cet égard, je poursuis des études en développement international à l'Université Saint Mary's, à Halifax, et je suis pas mal impliquée dans diverses ONG s'intéressant activement aux questions de justice sociale, d'environnement, et aux enjeux planétaires.

8 Je pourrais dire que Jeunesse Canada Monde m'a donné la confiance nécessaire pour croire qu'une jeune femme de la campagne ontarienne comme moi non seulement pouvait, mais encore devait agir ou travailler dans le sens d'un changement positif au sein de sa communauté. Cela aussi, ce serait très vrai. Surtout, Jeunesse Canada Monde a changé ma façon de voir l'existence. Outre que, désormais, j'ai l'esprit beaucoup plus ouvert et sais faire preuve de beaucoup plus de compassion, je trouve que tous les petits détails qui font la vie constituent une immense source de joie. J'adore faire partie d'une communauté, et plus encore en être un membre actif. J'adore également la diversité qu'on trouve dans les communautés : diversité des opinions, diversité des cultures et diversité des idéaux.

© Jeunesse Canada Monde, *Jocelyn Knoester : Ontario / Indonésie 1996-1997, Agente de programme, JCM*, [en ligne], (page consultée le 15 avril 2005), p. 5. http://www.cwy-jcm.org/fr/testimonials/alumni
La permission de reproduire ce texte a été accordée par Jeunesse Canada Monde. www.jeunessecanadamonde.org

Annonces publicitaires

Question d'anticipation

Vous considérez-vous ouvert au monde?

Monde en tête

Semaine du développement international

du 5 au 11 février 2006

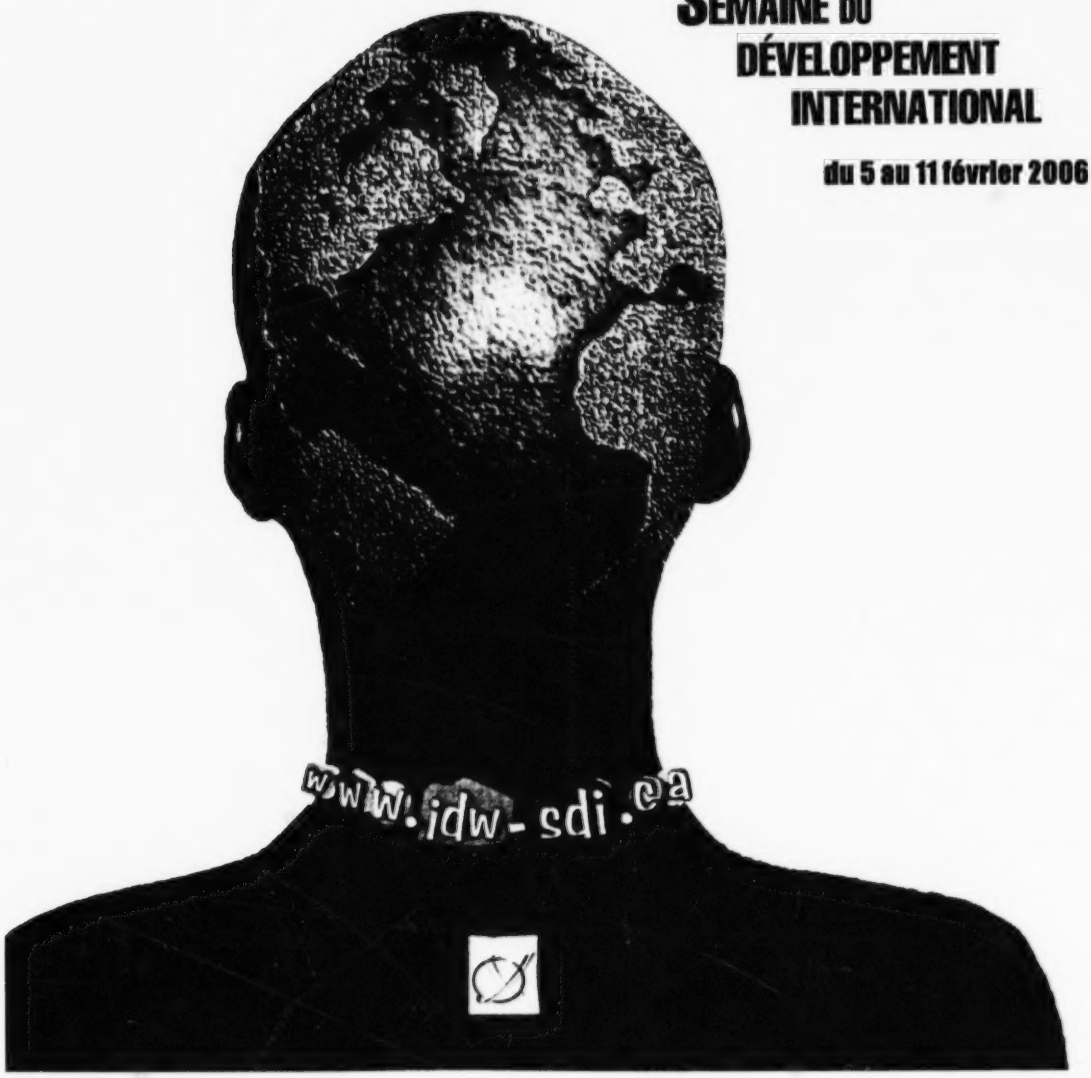

© Ministre des Travaux publics et des services gouvernementaux Canada, 2005, « Annonce publicitaire de l'Agence canadienne de développement international - Le monde en tête », *Le Magazine jeunesse*, vol. 6, nº 2, hiver 1997, p. 19. La permission de reproduire ce texte a été accordée par l'Agence canadienne de développement international.

Note : Chamonix est une ville située au pied du Mont Blanc qui est le plus haut sommet d'Europe.

© Chamonix Mont Blanc, *National Geographic France*. Reproduit en vertu de l'entente CANCOPY de 1999 à 2004 conclue avec les écoles pancanadiennes et qui a été prolongée à compter du 26 août 2004.

Note : Chamonix est une ville située au pied du Mont Blanc qui est le plus haut sommet d'Europe.

© Chamonix Mont Blanc, *National Geographic France*. Reproduit en vertu de l'entente CANCOPY de 1999 à 2004 conclue avec les écoles pancanadiennes et qui a été prolongée à compter du 26 août 2004.

Les Déserteuses

Gabrielle Roy (1909-1983) est née à Saint-Boniface (Manitoba) où elle a vécu jusqu'en 1937. Après deux séjours en Europe, elle s'installe définitivement au Québec. Son œuvre, qui comprend une douzaine de romans, des essais et des contes pour enfants, est reconnue comme l'une des plus importantes de la littérature canadienne du XX^e siècle. L'extrait qui suit est tiré du livre Rue Deschambault.

Question d'anticipation

Partiriez-vous à l'aventure sans l'appui de vos proches?

© Fonds Gabrielle Roy.
Gabrielle Roy, « Les Déserteuses », *Rue Deschambault*, Québec, Boréal compact, 1993, verso de couverture.
La permission de reproduire ce texte a été accordée par les Fonds Gabrielle Roy.

Les Déserteuses

Vers le milieu du pont Provencher, maman et moi nous fûmes environnées de mouettes ; elles volaient bas au-dessus de la rivière Rouge ; maman prit ma main et la serra comme pour faire passer en moi un mouvement de son âme ; cent fois par jour, maman recevait de la joie de l'univers ; parfois ce n'était que le vent ou l'allure des oiseaux qui la soulevaient. Penchées sur le parapet, nous avons longtemps regardé les mouettes. Et, tout à coup, sur le pont maman me dit qu'elle aimerait pouvoir aller où elle voudrait, quand elle voudrait. Maman me dit qu'elle avait encore envie d'être libre ; elle me dit que ce qui mourait en dernier lieu dans le cœur humain ce devait être le goût de la liberté ; que même la peine et les malheurs n'usaient pas en elle cette disposition pour la liberté... Maman me parlait assez souvent de telles idées, peut-être parce que j'étais trop jeune pour trouver cela mal ; peut-être aussi n'avait-elle personne d'autre que moi à qui les dire.

Mais maman, dans le passé, avait déjà parlé d'être libre, et il n'en était résulté que plus d'enfants encore, beaucoup plus de couture, beaucoup plus d'ouvrage. Si captive, pourquoi donc maman ne cessait-elle pas de souhaiter la liberté !

Elle se mit à sourire en regardant les mouettes. Et elle me dit :

— On ne sait jamais ! Tant de choses arrivent !... Avant d'être tout à fait vieille, peut-être que je voyagerai, que je vivrai quelque aventure...

— Tu es vieille déjà, ai-je dit à maman.

— Pas tant que ça, a dit maman un peu vexée. Tu verras toi-même, quand tu auras quarante-neuf ans ; tu croiras avoir encore quelques bonnes années devant toi.

— Oh ! ai-je protesté ; je n'aurai jamais quarante-neuf ans !

Et maman a convenu qu'elle était pas mal vieille, qu'il était tard, c'est vrai, pour obtenir de la vie tout ce qu'elle en avait voulu.

Mais qu'est-ce qu'elle avait tant voulu avoir de la vie ? lui ai-je demandé. N'était-ce pas une maison, son mari, moi et les autres enfants ?

Maman a dit que non, que dans sa toute première jeunesse du moins, ce n'était pas ce qu'elle avait souhaité uniquement ; pourtant, a-t-elle ajouté, son mari, sa maison, ses enfants, elle ne les échangerait contre rien au monde.

Nous avons continué notre route vers les grands magasins de Winnipeg où,

au début de chaque mois, nous allions dépenser l'argent de papa ; et presque tout cet argent, hélas ! passait en riens, en choses indispensables… Mais les mouettes accompagnèrent nos pensées… jusque chez Eaton… au rayon des étoffes... Maman s'était arrêtée pour examiner une pièce de drap bleu marine. Elle en déroula un bout qu'elle appliqua contre elle-même de l'épaule à la hanche ; et, se plaçant devant une glace, maman étudia le reflet de l'étoffe contre son visage. Elle me demanda ce que j'en pensais.

— Est-ce que cela, me demanda-t-elle, ne me ferait pas un beau costume de voyage ?

Mais j'étais fâchée que maman pût désirer autre chose qu'être à jamais captive de moi et de la maison, et je ne lui montrai pas beaucoup d'enthousiasme ; pourtant, son visage contre le drap neuf me parut un peu moins fatigué ; mais peut-être était-ce le sourire, la convoitise timide de maman qui changeaient toute sa physionomie.

Nous n'avons pas acheté le drap cette fois-là, mais le mois suivant peut-être… Je ne sais plus au juste… Nous sommes revenues au comptoir des étoffes, et, cette fois, il ne restait pas beaucoup de celle que maman avait tant aimée. La vendeuse nous avertit que sûrement il n'en resterait plus la semaine suivante. Alors maman a fait couper un bon morceau du rouleau ; elle a surveillé la vendeuse de près quand celle-ci a mesuré la quantité commandée. Puis elle a pris son paquet sous son bras et nous sommes parties à pied ; cela nous faisait deux milles ; j'étais fatiguée de marcher. Mais maman, son paquet sous le bras, allait d'un pas vif. Presque jamais je ne l'avais vue acheter quelque chose qui ne fût que pour elle-même, et je n'en revenais pas de surprise. Je n'aimais pas beaucoup la voir changer de la sorte, penser à ses goûts, s'accorder un caprice ; et, cependant, je ne peux pas dire qu'il me déplaisait de la voir marcher sans fatigue, la tête en l'air, se souriant à elle-même. Sans doute voulais-je garder captifs les êtres que j'aimais, mais je les aurais voulus heureux dans leur captivité.

Je demandai à prendre le tram, mais maman m'exposa que nous avions commis une folie de dépense et qu'il faudrait maintenant se racheter en économisant les cents. Nous avons retraversé le pont, et les mouettes nous ont accueillies de leur petit cri pointu, si étrange !... « À quoi va servir à maman, me demandai-je, d'avoir un costume de voyage ? Ce n'est pas moi, ni mon père, ni les autres enfants qui la laisserons jamais partir !... »

Papa était absent. Souvent il restait au loin tout un mois et même davantage.

Papa était un homme estimé, honorable ; cependant, il n'y a pas à dire, la maison était beaucoup plus gaie quand mon père n'y était pas. Papa ne pouvait souffrir la plus légère dette derrière lui ; son premier souci était de payer d'abord les dettes, si bien qu'il n'avait guère le temps de se soucier d'autre chose. Il tenait aussi à ce que nous ne lui disions que la stricte vérité, et rien n'est aussi inexact parfois qu'une vérité stricte ; il n'aimait pas le bruit, et il voulait des repas servis à l'heure, de l'ordre dans la maison, les mêmes, toujours les mêmes choses aux mêmes heures et de jour en jour…

Maman se mit à coudre. Les « moyennes »[1] vinrent voir ce qu'elle cousait; quand elles s'aperçurent que maman cousait pour elle-même, elles s'en désintéressèrent et s'en allèrent, l'une se balancer dehors dans le hamac, l'autre lire dans sa chambre. Moi seule, je demeurai près de maman, inquiète de ce que la liberté qui s'agitait dans son cœur allait peut-être nous causer de tort.

Maman fit son costume en deux pièces : une jupe un peu entravée, et une jaquette longue, avec deux grandes poches à soufflet ornées d'une patte en même étoffe, et sur la patte il y avait un bouton ; de plus maman ajouta une petite cape, une « demi-cape », disait-elle, qui retombait dans le dos jusqu'aux coudes.

Quand le costume fut entièrement faufilé, maman l'essaya et me demanda si je trouvais qu'il lui donnait l'air d'une voyageuse.

Je dis que oui, que maman avait l'air d'un postillon. Et maman, virevoltant devant moi, fit tournoyer la cape comme si le vent était dedans. Elle eut l'air si libre que je ne pus m'empêcher de me mettre à bouder.

Alors, dans ce qui restait de retailles, à force de les ajuster les unes aux autres dans le bon sens de l'étoffe, maman réussit à me faire à moi aussi une jaquette de voyage, exactement comme la sienne, avec des poches à soufflet, un petit col raide très haut, la cape, et tout. Pour la jupe il nous fallut retourner chez Eaton ; fort heureusement il restait de l'étoffe, et si peu que maman l'eut au rabais. Dès lors, je ne fus plus hostile à la liberté.

Nos deux costumes de voyage terminés, maman me dit :

— J'ai une idée : allons nous montrer à Mrs. O'Neill comme toutes prêtes à partir ; j'ai l'impression qu'elle va être tentée. Endossons nos redingotes et allons passer devant chez Mrs. O'Neill avec l'air d'aller plus loin.

Mrs. O'Neill était venue tout droit d'Irlande habiter une maison de la rue Desmeurons, à deux minutes de chez nous, et elle s'y ennuyait à mourir, en regardant dans le salon des gravures, des eaux-fortes qui représentaient des paysages de

1. « moyennes » : celles des soeurs de la narratrice qui n'étaient ni les aînées ni les plus jeunes; celles qui occupaient le « milieu ». Cadette.

brume, des lacs pâles, des prairies si mouillées qu'à les voir on se sentait l'envie d'éternuer. À quelqu'un venu de ce pays-là, notre petite ville de maisons, de trottoirs en bois devait paraître bien sèche. Il arrivait même à maman, qui avait passé là presque toute sa vie, de s'y ennuyer par moments. Du reste, toutes les grandes personnes que j'ai connues en ce temps-là paraissaient s'ennuyer. Moi, je ne m'ennuyais pas... Sans doute possédais-je encore quelque chose que je ne savais pas avoir, mais, lorsqu'on l'a perdu, toute sa vie on cherche à le retrouver !

Maman devait être un bon juge des caractères. Mrs. O'Neill, qui ce jour-là était assise dans sa galerie, dès qu'elle nous vit venir, quitta sa chaise ; elle ouvrit la moustiquaire et fit quelques pas à notre rencontre.

— *My gracious !* Quels jolis costumes vous avez là ! Comme ils iraient bien à moi et à ma petite Elizabeth !

— Ce n'est pas grand-chose, dit maman ; je les ai faits moi-même.

— Que vous êtes habile ! dit Mrs. O'Neill. *Oh, dear !* tournez-vous un peu, me demanda-t-elle, que je voie comment est faite la gentille petite cape… Cela me rappelle mon oncle Pat et son macfarlane qu'il mettait pour aller au bourg… Est-ce que vous ne pourriez pas faire deux autres costumes pareils ? demanda-t-elle à maman. Un pour moi, un pour ma petite fille ? J'aimerais bien aussi… de *big pockets*… on peut y mettre tant de choses !...

Alors maman expliqua que le costume était une création pour ainsi dire, enfin une idée entièrement sortie de son cerveau, et qu'en général, on ne répétait pas une création.

— Ah ! Je vous donnerai le prix qu'il faut, dit Mrs. O'Neill. *Oh please !*

Maman eut quelques remords d'avoir accepté la commande de Mrs. O'Neill. « Ce n'est peut-être pas bien, ce que j'ai fait là, dit-elle ; Dieu sait ce que j'ai pu mettre dans la tête de Mrs. O'Neill. Il est peu probable que le costume, même quand elle l'aura, puisse la mener jusqu'en Irlande. D'un autre côté, dit maman, j'aurai cinquante dollars de Mrs. O'Neill pour les deux créations et pour des robes que je vais lui rafistoler. Pour le voyage que je ferai, je ne prendrai donc pas l'argent de ton père. »

Et elle m'expliqua :

— Si Dieu me donne le moyen de gagner assez d'argent pour partir, c'est qu'il tient à ce que je parte.

Dieu devait être favorable aux idées de ma mère, puisque au même moment

elle reçut dix dollars de son frère Majorique.

De nuit, toutes ses autres besognes terminées, maman fit les costumes de Mrs. O'Neill et d'Elizabeth ; elle les fit vert bouteille avec de la passementerie noire aux poignets et au collet, en sorte qu'ils furent aussi des créations, peut-être même plus belles que les nôtres. De cette façon, dit maman, elle réparait le tort qu'elle faisait peut-être à Mrs. O'Neill.

— Par ailleurs, dit maman, il est presque impossible, quand on reprend un même travail, de ne pas faire un peu mieux chaque fois.

Maman avait les yeux rouges d'avoir tant cousu la nuit ; je m'aperçus que le désir d'être libre la commandait presque aussi durement que les devoirs de son état.

Papa ne se doutait de rien. Il revint de la Saskatchewan à bout de fatigue et presque découragé. Ses Doukhobors[2] s'étaient mis tout nus et, tels quels, ils avaient parcouru leur village en entier, parce que le Gouvernement voulait les forcer à vivre comme tout le monde ; et les Doukhobors avaient répondu que Dieu nous a créés tout nus. Mon père paraissait las de l'espèce humaine et il nous regardait avec un peu d'envie.

Je me rappelle : ce jour-là, nous étions tous dans la grande cuisine ensoleillée et chacun semblait y être occupé à ce qui lui plaisait, maman à coudre, Alicia à broder ; une marmite se balançait un peu sur le poêle ; moi, je jouais avec le chat. Et papa dit :

— Je ne sais pas si vous savez, vous autres, à quel point vous êtes heureux ! Un bon toit sur votre tête ; de quoi manger ; la tranquillité. Je me demande si vous connaissez votre bonheur.

Maman eut un petit air de défi.

— Bien sûr, dit-elle, nous apprécions ce que nous avons ; mais, tout de même, parfois il serait bon de quitter la maison.

Elle s'expliqua :

— Il y a des fois, Édouard, où je changerais de vie avec toi : voyager, voir du neuf, parcourir le pays…

En parlant, elle s'était emballée ; ses yeux se mirent à briller. Je ne voyais rien là pour tant fâcher papa, mais voici qu'il se mit à traiter maman de trotteuse, de vagabonde, d'instable.

Maman, un peu piquée, répondit que c'était bien d'un homme de parler ainsi ; qu'un homme, parce qu'il avait la chance de sortir de la maison, s'imaginait

2. Doukhobors : membres d'une secte religieuse d'origine russe qui se proposent de vivre le plus près possible de la nature. Ils habitaient l'Ouest canadien.

que la maison, c'était le paradis…

Alors papa s'est fâché tout à fait ; il accusa toute la famille de maman qui était une famille de trotteurs, de gens qui n'avaient jamais su rester en place. Là-dessus, maman répliqua que dans toutes les familles il y avait des histoires, que c'était peut-être une bonne chose qu'on ne connût pas celle de papa, car dans celle-là aussi on aurait pu trouver des histoires.

Et papa dit :

— Au fond, tu aurais dû naître dans une roulotte.

— Sais-tu que ça ne m'aurait pas déplu du tout, Édouard, répondit maman.

Mais tout de suite après elle changea de sujet. Elle devint pleine de gentillesse.

— Viens manger, Édouard, dit-elle ; je t'ai fait une bonne soupe au chou.

Ce jour-là, il y eut sur la table tous les mets préférés de papa. Ensuite, quand maman vit papa rasséréné, elle l'aborda de côté :

— Tu penses bien, Édouard, que je ne te demanderai jamais d'argent pour faire un voyage… toi qui es si économe, qui travailles si dur !... Mais si tu m'obtenais un billet gratuit…

Papa devait être moins revenu à la bonne humeur que ne le croyait maman. Il bondit aussitôt :

— Jamais, dit papa, jamais je ne demanderai une gratuité au gouvernement pour te faire faire un voyage de plaisir… S'il s'agissait d'un décès…

— On ne voyage pourtant pas rien que pour voir les morts, se plaignit maman. Madame Guilbert a eu un permis pour aller visiter sa parenté du Québec… Je ne vois pas pourquoi…

— Non, dit mon père, je ne te ferai pas faire une promenade aux frais du pays.

— Si tu penses que c'est ce qui appauvrirait le pays ! dit maman, et elle fit une prédiction à papa : Veux-tu que je te dise, Édouard : nous serons toujours pauvres, tu seras toujours pauvre : tu es trop honnête !

Ils discutèrent encore ce sujet, mais c'était inutile : papa ne comprenait pas maman… et maman peut-être ne comprenait pas bien que papa, menant une vie errante, avait besoin à la maison de trouver du stable, du solide, semblable d'année en année, pour toujours autant dire.

Papa repartit en Saskatchewan essayer de faire entendre raison à ses Doukhobors. Il paraît qu'il y arrivait… par la douceur, par la patience… La

Gendarmerie royale n'y était pas parvenue avec la prison. Plus tard, j'ai appris que papa, en colonie, était un tout autre homme qu'à la maison, très indulgent avec ses pauvres Slaves ; souvent même, là-bas, il était gai ; sous la tente, avec ses gens, en Prairie, papa chantonnait. Il voyageait beaucoup dans un *break* attelé d'une jument grise, et l'herbe haute de chaque côté de lui devait onduler ; les perdrix se levaient des petits marais. Comme c'est navrant ! Car, si papa s'était comporté parmi nous comme parmi les étrangers, et maman avec lui comme en son absence, est-ce qu'ils n'auraient pas été parfaitement heureux ensemble ?...

Papa regagna son poste, et les mouettes revinrent voler dans nos songes et nos pensées.

II

Mais, pour s'en aller maman eut tant de liens à défaire qu'elle en devint malheureuse. J'ai vu alors que la liberté non plus ne laisse pas beaucoup de repos au cœur humain. Maman dut se séparer de Gervais qu'elle envoya pensionnaire au collège. Au couvent, elle demanda Sœur Édouard au parloir. C'était notre Odette qui portait maintenant ce nom. Maman lui demanda de prier pour un projet dont elle ne pouvait pas dire grand-chose, mais qui lui tenait à cœur. Un projet hasardeux, dit-elle ; Dieu ne le verrait peut-être pas d'un bon œil. Mais Odette promit de prier quand même.

Dès lors, il resta les moyennes à caser. Nous allâmes les conduire au couvent de Sainte-Anne-des-Chênes ; les sœurs de ce couvent firent à maman un prix très modique pour les deux ensemble : Alicia et Agnès. Elles avaient toutes les deux une belle et longue chevelure ; maman en ce temps-là en avait pour une heure chaque matin à peigner, brosser et natter leurs cheveux. Pour une femme qui tenait à la liberté, que de chaînes elle s'était faites !

Gabrielle et sa mère partent en train pour le Québec où elles rendent visite à plusieurs cousins, aux sœurs et au frère d'Édouard. La mère en profite aussi pour aller voir sa grande amie d'enfance, Odile Constant, devenue Soeur Étienne du Sauveur. Après un mois environ, mère et fille reprennent le chemin du retour.

[...]

VI

Maman a vieilli en revenant vers Winnipeg. Elle a pensé à la sœur Supérieure du couvent de Sainte-Anne-des-Chênes et m'a dit :

— Cette sœur-là avait l'air sévère, peu aimable. S'il faut qu'elle ait parlé dur à Alicia, jamais cette enfant ne s'en remettra, timide comme elle est !

Ensuite maman s'est inquiétée de la nourriture au couvent.

— Au prix que je paie, ça ne peut pas être bien bon... Agnès est déjà sans appétit. Peut-être qu'elle n'a rien mangé depuis un mois...

Maman n'arrêta pour ainsi dire pas de se faire des scrupules. Ce n'était pas la peine de voyager, ai-je pensé, s'il fallait, en route, être suivi de tant de tracas.

— Ton père ! disait maman. Ton pauvre père ! Le vois-tu à fricoter lui-même ses repas ! Il a dû en profiter pour manger des choses indigestes ; il fait toujours à sa guise quand je ne suis pas là pour intervenir... Et que ce train est lent ! On dirait qu'on n'avance pas...

Nous avons retraversé le pays sans plus rien voir que des bois brûlés, des abattis.

— Ce Nord de l'Ontario, c'est bien ce qu'il doit y avoir de plus désertique au monde, se plaignit maman.

Elle fit un peu de conversation avec une dame qui se rendait jusqu'au lac des Esclaves, en Alberta. « Édouard, mon mari, souffre de l'estomac, disait maman. Il mène une vie épuisante... un homme excessivement probe ; j'ai peur, fit-elle, qu'en mon absence il ait encore plus abîmé sa santé à veiller trop tard, à manger

n'importe quoi. »

Cette dame répondit sévèrement :

— Si vous aviez si peur de ça, c'était de ne pas laisser votre mari… Pourquoi l'avez-vous laissé ?

Maman regardait la pluie courir sur la vitre.

— Peut-être pour devenir meilleure, a-t-elle répondu.

Moi, j'ai tout de suite compris ce qu'elle voulait dire : quand on quitte les siens, c'est alors qu'on les trouve pour vrai, et on en est tout content, on leur veut du bien ; on veut aussi s'améliorer soi-même. Mais la dame qui allait en Alberta n'a pas vu du tout ce que maman voulait dire. Elle, c'était bien autre chose qui la menait en voyage. Elle n'allait dans l'Ouest que pour régler une affaire de succession. Son vieux mari tout à fait impotent ne pouvait bouger de chez lui. Elle expliqua sèchement qu'elle le soignait le jour et la nuit et jamais ne s'absentait du « foyer conjugal ».

Maman finit par s'endormir, les mains sur sa jupe qui avait un vilain pli. Sa bouche s'entrouvrit comme elle dormait. Elle s'est mise à siffler un petit peu dans son sommeil. Maman demandait toujours qu'on l'éveillât quand elle sifflait… mais elle ne sifflait pas fort… et je l'ai laissée se reposer encore quelques minutes. Quelques rides ont commencé à sortir de son visage. Sa tête a roulé un peu vers sa poitrine ; j'ai vu que maman avait un deuxième petit menton ; d'autres rides se firent aux coins de sa bouche. J'ai vu que maman était vieille. J'ai eu peur. Je l'ai réveillée. Je l'ai appelée : Maman ! Maman ! comme si elle était loin, très loin. Et, en sursautant, sans pour ainsi dire me reconnaître, maman a demandé :

— Qu'est-ce que c'est ? Qu'est-ce qu'il y a ?

Puis elle m'a reconnue. Elle m'a dit :

— Ah ! c'est toi ! Je rêvais… Tu as bien fait de m'éveiller… Je rêvais que j'étais devenue toute seule au monde… que je devais parcourir le pays pour retrouver mes enfants éparpillés dans toutes les provinces…

[...]

© Fonds Gabrielle Roy.

Gabrielle Roy, « Les Déserteuses », *Rue Deschambault*, Québec, Boréal compact, 1993, p. 89-121. La permission d'adapter et de reproduire ce texte a été accordée par les Fonds Gabrielle Roy.

Avez-vous de l'expérience? Bien sûr!

Questions d'anticipation

Participez-vous à des activités parascolaires?
Si oui, pourquoi? Sinon, pourquoi pas?

Avez-vous de l'expérience?

Bien sûr!

Caroline Fortin

Pas d'expérience, pas d'emploi? Il existe des moyens de se distinguer de son voisin de pupitre. Mis à part le travail d'été, il y a bien des façons de vivre des expériences enrichissantes : le bénévolat, les stages, les programmes d'échanges et même les voyages.

1« Les jeunes qui profitent d'un peu d'avance sont ceux qui se sont toujours impliqués, dans les comités à l'école, dans les sports de compétition, qui ont fait des voyages... De telles expériences développent la personnalité. Déjà, quand on commence le secondaire, il faut oser, essayer, s'impliquer », conseille Steve Gignac du Carrefour jeunesse-emploi de la capitale nationale.

2À moins qu'on ait suivi un programme spécialisé très en demande, la formation acquise est loin d'ouvrir toutes les portes. Chaque année, des centaines de jeunes qui possèdent un diplôme identique envahissent le marché du travail en même temps. Ce qui fait la différence pour les employeurs? La personnalité, les expériences de vie, les connaissances particulières et l'attitude face au marché du travail. Ce qui se développe en marge des études.

Les activités parascolaires forment la jeunesse

3Chaque expérience de vie recèle son propre potentiel. Il est, par exemple, bien connu que la pratique d'un sport de compétition demande de la discipline et de l'organisation personnelle. Il n'est pas nécessaire d'avoir gagné des médailles pour impressionner un employeur potentiel! Quant aux voyages et à la coopération internationale, ils permettent d'aborder une culture et parfois une langue étrangère, ce qui est toujours utile dans un contexte de mondialisation. Ils démontrent surtout une certaine ouverture d'esprit. C'est aussi l'occasion de se retrouver face à soi-même.

4Peu importe sa nature, toute expérience de travail rémunérée démontre la capacité d'une personne à se prendre en main dès son jeune âge, son sens des responsabilités, sa débrouillardise et son initiative. Le fait d'avoir mérité la confiance d'autres employeurs représente une sorte de garantie pour un employeur.

5Avec le bénévolat, il est souvent plus facile de choisir un poste qui correspond à ses intérêts et à ses capacités que dans le cadre d'un emploi d'été et ceci, tout en se voyant confier plus de responsabilités, notamment dans les tâches de gestion. Par exemple, pourquoi ne pas se proposer comme trésorier d'un comité si l'on étudie en comptabilité? Voilà une bonne façon, en plus, de confirmer son choix de carrière.

6On peut s'impliquer au sein de son école, mais il faut aussi regarder du côté de la communauté : les comités de citoyens et les conseils d'administration d'organismes. Ces équipes rassemblent habituellement des personnes d'âges et d'horizons différents. Pour un jeune, c'est une belle occasion de créer un contact avec des gens bien ancrés dans le marché du travail. En plus d'enrichir le CV, les expériences parascolaires apportent des bienfaits personnels à celui qui les pratique. Elles lui permettent de mieux se connaître : établir ses priorités, concrétiser ses intérêts et se découvrir des capacités insoupçonnées. Elles servent à développer des aspects essentiels de la personnalité comme la confiance en soi, la débrouillardise, la capacité d'adaptation et l'esprit d'équipe.

Les stages

7 Le stage, c'est une occasion à ne pas manquer lorsqu'elle se présente. Il s'agit souvent d'un billet en première classe vers l'emploi. En fait, on peut considérer que c'est un premier emploi relié au domaine d'études. « Les stages, pour nous, c'est de l'expérience de travail. On invite les gens à les mettre en valeur sur le CV de la même façon qu'une expérience de travail », dit Marie Beaudoin du Groupe intervention travail, un organisme d'aide à l'emploi.

8 Dans les faits, il n'est pas rare qu'un bon stagiaire soit embauché à la suite de son stage dans un milieu de travail. « C'est très avantageux pour une entreprise. Il possède déjà une partie de la culture d'entreprise », explique Steve Gignac. Le stagiaire a reçu une formation sur mesure et il est familier avec l'équipement. De plus, le patron a eu l'occasion de l'évaluer en action.

9 Il existe de plus en plus de programmes de formation qui offrent ce qu'on appelle l'alternance travail-études. Aux niveaux collégial et universitaire, ils comportent de un à trois stages rémunérés reliés au domaine de formation. La formule a fait ses preuves quant aux chances de se trouver un emploi par la suite. De plus, la formation qu'on y trouve est souvent plus à jour. Le programme se trouve cependant rallongé de quelques mois. La majeure partie des programmes est reliée aux techniques administratives et physiques.

10 Au secondaire, l'Attestation de formation professionnelle permet d'apprendre un métier par la pratique plutôt que par la théorie. Il existe plus de 190 programmes qui mènent à des métiers semi-spécialisés dans les secteurs d'activité les plus variés. Des exemples? Commis de bureau, préposé à la livraison, aide sur une ferme, manœuvre de scène, aide-cuisinier, gardien de sécurité, conducteur de machinerie en usine... L'apprentissage du métier se fait entièrement en entreprise. Les commissions scolaires s'occupent de la préparation au marché du travail.

11 Le Programme de stages pour les jeunes dans le secteur public fédéral offre une occasion d'acquérir des compétences relatives à l'emploi et de se préparer à occuper d'autres emplois. Il s'adresse aux jeunes chômeurs de 15 à 30 ans ou aux sous-employés. La moitié des places sont réservées aux jeunes n'ayant pas terminé leurs études secondaires et près du tiers, à ceux qui détiennent leur diplôme.
Site Internet :
http://www.tbs-sct.gc.ca/yip-psj/francais/apercu.html

12 Pour ceux qui auraient manqué le bateau avant la fin de leurs études, il existe des entreprises d'entraînement. Ce sont des entreprises virtuelles, chapeautées par une institution scolaire jumelées à une vraie entreprise. Elles ont pour rôle de remettre le candidat à jour dans ses connaissances techniques et à lui fournir de l'aide pour intégrer le marché du travail par la suite. Le Diplôme d'études secondaires est requis. Pour obtenir de l'information, il suffit de s'adresser à son Centre local d'emploi (Emploi-Québec). ■

© Caroline Fortin, *Le Magazine jeunesse*. Le Groupe Jeunesse 2000. Reproduit en vertu de l'entente CANCOPY de 1999 à 2004 conclue avec les écoles pancanadiennes et qui a été prolongée à compter du 26 août 2004.

Les expériences de vie, on ne sait jamais quand ça servira

Question d'anticipation

Qu'est-ce qui vous différencie des autres finissants?

Caroline Fortin

Les expériences de vie, on ne sait jamais quand ça ser[illegible]a

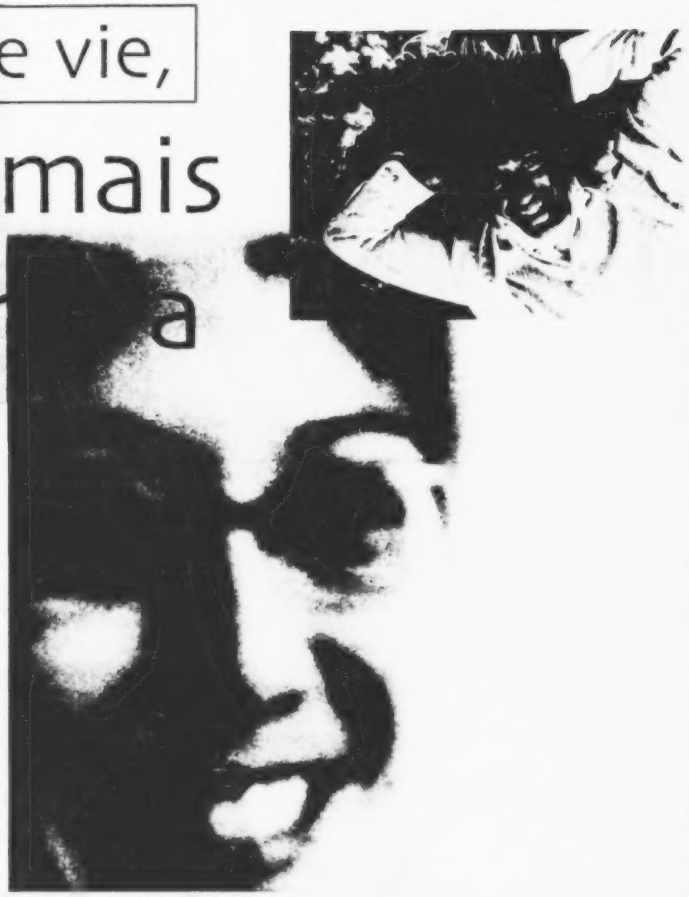

Anne a un bac en sciences politiques. Pendant ses études collégiales et universitaires, elle était instructeur de natation pendant l'année. L'été venu, elle avait de l'argent pour voyager. Elle a obtenu un premier emploi relié à son domaine d'études après une entrevue dont elle se souvient encore. « Ils m'ont posé beaucoup de questions sur les voyages que j'avais faits, un peu sur la natation. Ils avaient accroché sur le fait que je parlais espagnol : où je l'avais appris, comment, à quel niveau je le parlais. »

1 Comme preuve que le diplôme ne fait pas foi de tout, elle a été préférée à des candidats plus scolarisés qu'elle. « Quand tu fais beaucoup de choses, ça donne un certain sentiment de confiance. Tu arrives devant un employeur et tu dis : "Je pense que je vais être capable de faire ça parce que je me suis déjà adaptée à une autre chose." »

2 Pour Steve, le bénévolat fut avant tout un enrichissement personnel. « Ça m'a donné l'occasion à ces moments-là de développer chez moi la débrouillardise et de me donner la confiance nécessaire pour aller vers un employeur et être maître de ce qui va arriver dans ma vie. » Pendant son DEC[1] en marketing, il a fait partie de l'Association étudiante puis, avec d'autres étudiants, il a organisé un stage en France pour clore ses études. Après que sa petite entreprise a fait faillite, il a réussi à obtenir un emploi relié au domaine culturel. Il a proposé ses services en promettant de trouver lui-même une subvention nécessaire à sa rémunération. C'est ce qu'on appelle avoir de la volonté!

3 Sans ses expériences parascolaires qui lui ont permis de prendre conscience de ses valeurs, Steve aurait pu être facilement découragé de trouver sa place dans la société. « Ça m'a aidé à me trouver », estime-t-il.

4 Jean-François a fait son chemin dans la vie en développant sa passion : la bande dessinée. C'est dans cette optique qu'il s'est inscrit en graphisme au cégep, un diplôme qui lui a peu servi finalement. Il a été illustrateur pour le journal local dès ses études au secondaire, puis il a contribué au journal étudiant du cégep. Il a aussi publié ses bandes dessinées dans des magazines de BD semi-professionnels. Il a décroché son premier emploi à temps plein comme animateur 3D dans une boîte de production publicitaire. « Je leur ai montré mon portfolio d'illustrateur et je leur ai dit que j'étais prêt à apprendre. Finalement, c'est un peu mon talent qui m'a ouvert la porte. »

5 La capacité à s'adapter a été déterminante dans son cas. « Je voulais faire de la BD, mais je ne m'étais pas fermé à une autre chose. Je voulais toucher entre autres à tout ce qui à trait à l'informatique. » Par la suite, il est passé du 3D au multimédia. Il est maintenant concepteur pour Sarbakan, une jeune compagnie innovatrice qui fait des scénarios interactifs dans Internet.

6 Frédéric considère que toutes ses expériences antérieures l'ont aidé à trouver son premier emploi : ses emplois d'été dans l'Ouest canadien et à Londres ont attiré l'attention en entrevue. Le fait qu'il ait appris l'espagnol lors d'un stage de fin d'études en Colombie a été déterminant. Il s'était aussi fait des contacts très utiles au cours d'un autre stage à l'Assemblée nationale. « Toutes les expériences que tu prends, ça te permet de monter les marches une à la fois au lieu d'essayer de monter cinq marches d'un coup. »

7 Aujourd'hui cadre à l'Assemblée nationale, il embauche à son tour. Ce qu'il remarque chez les candidats, c'est la personnalité avant tout. « La façon dont la personne se présente et se vend, ses qualités personnelles, énormément. Bien avant la formation. Les notes, pour moi, ce n'est pas important. Je regarde aussi ses expériences de travail et beaucoup le jugement. » ■

1. Diplôme d'études collégiales

© Caroline Fortin, *Le Magazine jeunesse*, Le Groupe Jeunesse 2000. Reproduit en vertu de l'entente CANCOPY de 1999 à 2004 conclue avec les écoles pancanadiennes et qui a été prolongée à compter du 26 août 2004.

Caroline Fortin

Les expériences de vie, on ne sait jamais quand ça ser[illegible]

Anne a un bac en sciences politiques. Pendant ses études collégiales et universitaires, elle était instructeur de natation pendant l'année. L'été venu, elle avait de l'argent pour voyager. Elle a obtenu un premier emploi relié à son domaine d'études après une entrevue dont elle se souvient encore. « Ils m'ont posé beaucoup de questions sur les voyages que j'avais faits, un peu sur la natation. Ils avaient accroché sur le fait que je parlais espagnol : où je l'avais appris, comment, à quel niveau je le parlais. »

1 Comme preuve que le diplôme ne fait pas foi de tout, elle a été préférée à des candidats plus scolarisés qu'elle. « Quand tu fais beaucoup de choses, ça donne un certain sentiment de confiance. Tu arrives devant un employeur et tu dis : "Je pense que je vais être capable de faire ça parce que je me suis déjà adaptée à une autre chose." »

2 Pour Steve, le bénévolat fut avant tout un enrichissement personnel. « Ça m'a donné l'occasion à ces moments-là de développer chez moi la débrouillardise et de me donner la confiance nécessaire pour aller vers un employeur et être maître de ce qui va arriver dans ma vie. » Pendant son DEC[1] en marketing, il a fait partie de l'Association étudiante puis, avec d'autres étudiants, il a organisé un stage en France pour clore ses études. Après que sa petite entreprise a fait faillite, il a réussi à obtenir un emploi relié au domaine culturel. Il a proposé ses services en promettant de trouver lui-même une subvention nécessaire à sa rémunération. C'est ce qu'on appelle avoir de la volonté!

3 Sans ses expériences parascolaires qui lui ont permis de prendre conscience de ses valeurs, Steve aurait pu être facilement découragé de trouver sa place dans la société. « Ça m'a aidé à me trouver », estime-t-il.

4 Jean-François a fait son chemin dans la vie en développant sa passion : la bande dessinée. C'est dans cette optique qu'il s'est inscrit en graphisme au cégep, un diplôme qui lui a peu servi finalement. Il a été illustrateur pour le journal local dès ses études au secondaire, puis il a contribué au journal étudiant du cégep. Il a aussi publié ses bandes dessinées dans des magazines de BD semi-professionnels. Il a décroché son premier emploi à temps plein comme animateur 3D dans une boîte de production publicitaire. « Je leur ai montré mon portfolio d'illustrateur et je leur ai dit que j'étais prêt à apprendre. Finalement, c'est un peu mon talent qui m'a ouvert la porte. »

5 La capacité à s'adapter a été déterminante dans son cas. « Je voulais faire de la BD, mais je ne m'étais pas fermé à une autre chose. Je voulais toucher entre autres à tout ce qui à trait à l'informatique. » Par la suite, il est passé du 3D au multimédia. Il est maintenant concepteur pour Sarbakan, une jeune compagnie innovatrice qui fait des scénarios interactifs dans Internet.

6 Frédéric considère que toutes ses expériences antérieures l'ont aidé à trouver son premier emploi : ses emplois d'été dans l'Ouest canadien et à Londres ont attiré l'attention en entrevue. Le fait qu'il ait appris l'espagnol lors d'un stage de fin d'études en Colombie a été déterminant. Il s'était aussi fait des contacts très utiles au cours d'un autre stage à l'Assemblée nationale. « Toutes les expériences que tu prends, ça te permet de monter les marches une à la fois au lieu d'essayer de monter cinq marches d'un coup. »

7 Aujourd'hui cadre à l'Assemblée nationale, il embauche à son tour. Ce qu'il remarque chez les candidats, c'est la personnalité avant tout. « La façon dont la personne se présente et se vend, ses qualités personnelles, énormément. Bien avant la formation. Les notes, pour moi, ce n'est pas important. Je regarde aussi ses expériences de travail et beaucoup le jugement. » ■

1. Diplôme d'études collégiales

© Caroline Fortin, *Le Magazine jeunesse*, Le Groupe Jeunesse 2000. Reproduit en vertu de l'entente CANCOPY de 1999 à 2004 conclue avec les écoles pancanadiennes et qui a été prolongée à compter du 26 août 2004.

Travailler à l'étranger : Comment y voir clair

Question d'anticipation

Avez-vous déjà vécu un choc culturel?

1 ***L'apprentissage de la langue***

Si vous parlez couramment le français, l'anglais ou les deux, vous possédez une bonne base pour travailler et communiquer efficacement dans de nombreuses régions du monde. Mais si vous allez travailler dans un pays où l'on parle une autre langue, vous risquez d'avoir des difficultés à communiquer. Si vous projetez d'apprendre la langue de votre pays d'accueil, vous pourriez commencer avant de partir en écoutant des cassettes enregistrées ou en vous inscrivant à un cours.

2 ***Le choc culturel***

Bien des gens qui travaillent à l'étranger subissent une période d'ajustement culturel que l'on appelle communément le « choc culturel ». Son intensité varie d'une personne à l'autre, mais il touche la plupart des gens.

3 Pendant la première phase du voyage — souvent appelée la lune de miel — toutes les rencontres faites dans le nouveau milieu sont perçues comme étant stimulantes et positives. Dans un deuxième temps, ce qu'on appelle parfois « passage à vide » —, les étrangers éprouvent un sentiment de déracinement et de malaise général. Les symptômes comprennent notamment :

- de la colère, de la frustration, de l'irritabilité et une perte du sens de l'humour;
- l'isolement : certaines personnes passent beaucoup de temps seules ou encore ne fréquentent que des Canadiens ou d'autres étrangers, évitant tout contact avec la population locale;
- des sentiments négatifs à l'endroit des habitants et de la culture du pays d'accueil;
- une consommation obsessionnelle de nourriture et de boisson ou un besoin excessif de dormir;
- de l'ennui, de la fatigue et une incapacité de se concentrer ou de travailler efficacement.

4 Dans un troisième et dernier temps, les étrangers commencent à accepter leur nouveau milieu et font un compromis entre la lune de miel et l'étape du choc culturel. Pour mieux affronter le choc culturel, apprenez à en reconnaître les symptômes. Vous serez ainsi en mesure de réagir rapidement et efficacement pour en surmonter les effets.

5 Il faut aussi savoir, qu'à votre retour vous vivrez peut-être un choc culturel inverse. Soyez prêt à vivre une période de réadaptation. Pour en savoir plus au sujet du choc culturel et des moyens de le surmonter, voir la page « Atténuer le choc culturel ».

6 ***Préparer son retour avant de partir***

Avant de quitter le Canada, il serait bon d'examiner comment votre expérience à l'étranger s'intégrera dans votre carrière et dans vos objectifs personnels. Ne perdez pas de vue qu'après avoir vécu un certain temps à l'étranger, le retour au pays peut se révéler difficile et éprouvant. C'est une période qui peut être très pénible pour certaines personnes et qui entraîne parfois la dépression.

7 Préparez donc, dans la mesure du possible, votre retour avant même de partir. Par exemple, si vous avez déjà un emploi au Canada, renseignez-vous sur la possibilité de prendre un congé sans solde. Si vous planifiez de reprendre vos études au collège ou à l'université, emportez avec vous tout formulaire nécessaire ou demandez à ce qu'on vous les envoie à l'étranger afin de ne pas manquer la date limite d'inscription. En entretenant votre réseau de parents et d'amis au Canada pendant votre absence, vous faciliterez beaucoup votre retour. Il vous semble peut-être superflu de penser au retour avant même d'être parti, pourtant un peu de prévoyance peut grandement vous aider à franchir cette étape.

ATTÉNUER LE CHOC CULTUREL

8 Le meilleur moyen de lutter contre les diverses manifestations du choc culturel consiste probablement à faire un effort conscient pour s'adapter à la culture. Voici quelques suggestions qui vous aideront à vous sentir plus à l'aise dans votre nouveau milieu de vie :

9 Participez à certaines activités culturelles.
Initiez-vous à un art, à la musique locale, à un sport ou encore à un art martial. Le fait d'y mettre du cœur vous rendra la vie plus intéressante.

10 Prenez le temps d'apprendre la langue.
Les choses sont toujours plus faciles lorsque l'on comprend autant que possible ce que disent les gens. Ceux-ci apprécieront l'effort que vous faites pour communiquer avec eux dans leur langue, même si vous ne connaissez que quelques phrases simples, et cela vous facilitera la vie. Procurez-vous un petit carnet dans lequel vous noterez les nouvelles expressions que vous rencontrerez chaque jour.

11 Prenez soin de vous.
Mangez bien, faites de l'exercice et dormez suffisamment. N'abusez pas de l'alcool.

12 Promenez-vous. Mettez-vous dans la peau d'un touriste et découvrez les beautés du pays.

13 Faites-vous des amis et nouez des liens.
Faites un effort pour rencontrer des gens. Cela vous aidera à surmonter les différences culturelles et à connaître le pays et ses habitants. De plus, en établissant des rapports avec des gens de la région, vous vous familiariserez avec les us et coutumes de cette culture.

14 Restez en contact avec votre famille et vos amis au Canada.
Écrivez-leur et parlez-leur de vos expériences et de vos problèmes. Cela vous aidera à y voir clair. Vous pourriez aussi tenir un journal où vous consignerez vos idées et vos impressions.

15 Faites quelque chose qui vous rappelle « la maison ».
C'est un excellent remède contre le mal du pays : n'oubliez donc pas d'emporter dans vos bagages des enregistrements de votre musique préférée ou ce qu'il faut pour vous adonner à votre passe-temps favori.

16 Évitez d'idéaliser la vie au Canada.
Tâchez de profiter au maximum de votre séjour et soyez ouvert d'esprit.

Ceci est un extrait sous forme adaptée, de l'ouvre *Travailler à l'étranger : Comment y voir clair* (2005), d'Affaires étrangères Canada, ouvrage qui est du domaine public.

Bibliographie

AFFAIRES ÉTRANGÈRES CANADA. « Travailler à l'étranger : Comment y voir clair », *Affaires consulaires : Information et assistance aux canadiens à l'étranger*, [en ligne], (page consultée le 7 septembre 2005), http://www.voyage.gc.ca/main/pubs/working_abroad-fr.asp

CAPITAINE RÉVOLTE (www.capitainerevolte.com). « Maîtresse Élizabeth », *Un jour les taureaux nous mangeront...*, de Capitaine Révolte, Québec, Indica, 2001.

CHAMONIX MONT BLANC. « Annonce publicitaire de Chamonix Mont Blanc », *National Geographic France*, vol. 12.6, n° 69, juin 2005, p. 117.

CHARTRAND, Maryse. « Journal de voyage : Les enfants », *Le guide Ressources*, vol. 19, n° 5, janvier 2004, p. 7.

CHARTRAND, Maryse. « Journal de voyage : Partir pour mieux revenir », *Le guide Ressources*, vol. 18, n° 11, juillet/août 2003, p. 7.

FORTIN, Caroline. « Avez-vous de l'expérience? Bien sûr! », *Le Magazine jeunesse*, vol. 10, n° 1, automne 2001, p. 32-33.

FORTIN, Caroline. « Les expériences de vie, on ne sait jamais quand ça servira », *Le Magazine jeunesse*, vol. 10, n° 1, automne 2001, p. 34.

JEUNESSE CANADA MONDE (www.jeunessecanadamonde.org). *Tricia Sharpe : C-B / Sri Lanka (2000-2001)*, [en ligne], (page consultée le 15 avril 2005), http://www.cwy-jcm.org/fr/testimonials/story1

JEUNESSE CANADA MONDE (www.jeunessecanadamonde.org). *Que sont devenus nos anciens?, Andrew Creeggan : Québec / Rwanda / Uruguay 1990-1991, Musicien, membre des Brothers Creeggan et ancien membre des Barenaked Ladies*, [en ligne], (page consultée le 15 avril 2005), p. 2 et 3, http://www.cwy-jcm.org/fr/testimonials/alumni

JEUNESSE CANADA MONDE (www.jeunessecanadamonde.org). *Jocelyn Knoester : Ontario / Indonésie 1996-1997, Agente de programme, JCM*, [en ligne], (page consultée le 15 avril 2005), p. 5, http://www.cwy-jcm.org/fr/testimonials/alumni

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA. « Annonce publicitaire de l'Agence canadienne de développement international - Le monde en tête », *Le Magazine jeunesse*, vol. 6, n° 2, hiver 1997, p. 19.

ROY, Gabrielle. « Les Déserteuses », *Rue Deschambault*, Québec, Boréal compact, 1993, p. 89-121.

SCHNEIDER, Nathalie, et Heidi HOLLINGER (photos). « Génération nomade », *Géo Plein Air*, vol. 16, n° 5, automne 2004, p. 40-49.

Clé de correction

Test basé sur les normes

Français langue première
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Lecture

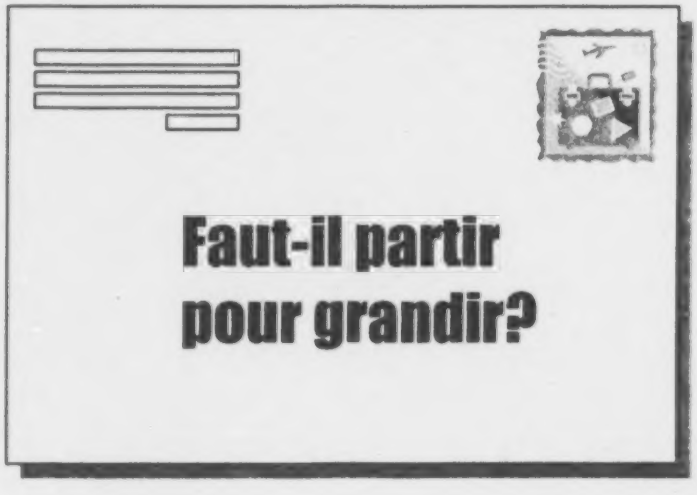

Janvier 2006

Manitoba

Tous droits réservés © 2006, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

Note : Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les hommes et les femmes.

ISBN : 0-7711-3515-7

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Table des matières

Introduction 1

Modalités de correction 3

- Avant la correction 3
- Pendant la correction 3
- Cas particulier relevé durant l'administration du test 3
- Cas particuliers relevés durant la correction 3
- Résultats d'apprentissage 4

Tâches et réponses 6

Introduction

Du 17 au 19 janvier 2006, les élèves de secondaire 4 du Programme scolaire français ont passé le *Test basé sur les normes* de *Français langue première, 40S : Langue et communication*. Le test évalue les compétences des élèves dans trois domaines :

- la Lecture,
- la Communication orale – L'écoute,
- l'Écriture.

Le présent document traite de la Lecture. Il présente les modalités de correction dont la personne correctrice doit tenir compte afin de faire une évaluation juste et équitable des réponses des élèves.

Dans ce document vous trouverez :

- les modalités de correction,
- les résultats d'apprentissage évalués,
- les tâches de compréhension et les exemples de réponses possibles.

Vous trouverez à la page 3 les modalités de correction. L'application des modalités repose sur une bonne connaissance des résultats d'apprentissage, des textes retenus, de la *Grille d'évaluation qualitative*, des tâches, des directives, des exemples de réponses possibles ainsi que des modèles de réponses d'élèves.

Aux pages 4 et 5, vous trouverez les tableaux des résultats d'apprentissage évalués en Lecture. Ces tableaux reprennent les informations présentées dans la trousse d'information *Français langue première, langue et communication, secondaire 4, les normes*[1].

Les textes choisis ainsi que les tâches de compréhension correspondent aux résultats d'apprentissage généraux et aux résultats d'apprentissage spécifiques de secondaire 4 retenus pour ce test.

Dans la majorité des tâches de compréhension, il y a plus d'une réponse possible. Quoique quelques exemples soient offerts, il est impossible de prévoir toutes les réponses acceptables. Ainsi, la personne correctrice est souvent appelée à porter un jugement par rapport à la qualité de la réponse de l'élève.

À partir de la page 6, vous trouverez les directives et les exemples de réponses possibles pour chacune des tâches de compréhension.

[1] Éducation et Formation professionnelle Manitoba, *Français langue première, langue et communication, secondaire 4, les normes*, Winnipeg, Division du Bureau de l'éducation française, mai 2000.

Dans la marge de droite de la clé de correction, en plus de la pondération accordée à chaque tâche, vous trouverez un code qui précise le résultat d'apprentissage général, le résultat d'apprentissage spécifique et l'indicateur de performance visés. La lecture des codes se fait à l'aide des tableaux aux pages 4 et 5 de ce document. Par exemple, le code L3-A-1 se lit ainsi :

- Le ***L3*** fait référence au résultat d'apprentissage général : L'élève sera capable de comprendre des textes divers, y compris des produits médiatiques, pour satisfaire ses **besoins d'information**.
- Le ***A*** fait référence au premier résultat d'apprentissage spécifique : L'élève sera capable d'évaluer l'efficacité des procédés employés par l'auteur d'un texte argumentatif.
- Le ***1*** fait référence au premier indicateur de performance correspondant à la norme : L'élève dégage les procédés utilisés par l'auteur dans le texte argumentatif (la réfutation, l'explication argumentative, la démonstration), ainsi que les valeurs véhiculées et le point de vue.

Modalités de correction

Les deux domaines de compréhension (Lecture et Communication orale – L'écoute) comptent pour 50 % de la note du test. Pour ces deux domaines, l'élève obtiendra une note sur 34 points (valeur totale en compréhension). La personne correctrice pourra utiliser le tableau à la fin de la *Clé de correction : Communication orale – L'écoute* afin de transposer cette note sur 50 points.

La personne correctrice doit respecter les modalités suivantes.

Avant la correction

- Bien connaître les résultats d'apprentissage généraux, les résultats d'apprentissage spécifiques et les indicateurs de performance présentés dans les tableaux du présent document (pages 4 et 5).
- Lire « Maîtresse Élizabeth », « Journal de voyage : Les enfants », « Jeunesse Canada Monde : Témoignages », les annonces publicitaires et « Les Déserteuses » dans le document intitulé *Recueil de textes : Faut-il partir pour grandir?*.
- Étudier le présent document afin de bien comprendre les tâches, les directives et les exemples de réponses possibles.
- Étudier la *Grille d'évaluation qualitative* qui présente les éléments relatifs aux trois niveaux de performance. Cette grille sert à évaluer les tâches critiques.

Pendant la correction

Évaluation d'une tâche critique

- Pour évaluer la réponse de l'élève, référez-vous aux éléments recherchés de troisième, de deuxième et de premier niveaux de performance dans la *Grille d'évaluation qualitative*.
- Attribuez un niveau de performance en tenant compte des chevauchements possibles entre deux niveaux.
- Transcrire la note (3; 2,5; 2; 1,5; 1 ou 0) sur la feuille de notation.

Cas particulier relevé durant l'administration du test

- ***Tricherie :*** Dans le cas d'un élève qui se fait prendre à tricher, la note zéro sera accordée pour le domaine en question. **La personne coordonnatrice responsable de la correction locale** noircit « Cas de tricherie » sur la feuille de notation et accorde à l'élève la note zéro pour chacune des tâches de la Lecture.

Cas particuliers relevés durant la correction

- ***Plagiat :*** L'élève qui reprend les mots d'un auteur et les présente comme étant les siens est pénalisé. La personne correctrice doit indiquer dans le cahier d'où provient le passage copié et attribuer une note appropriée pour la partie du travail qui appartient à l'élève.
- ***Pas de réponse :*** Dans le cas d'un élève qui n'a pas fourni de réponse, il faut noircir « PR » sur la feuille de notation. Toutefois, au moment du calcul des résultats, l'élève obtient la note zéro.

- ***Réponse incompréhensible :*** Lorsque la réponse de l'élève est dépourvue de sens, il faut accorder la note zéro.
- ***Mots anglais ou anglicismes dans la réponse :*** Étant donné que cette partie du test porte sur la compréhension, l'élève qui, à l'occasion, utilise des mots anglais ou des anglicismes ne sera pas pénalisé pourvu que ceux-ci ne nuisent pas à la clarté de la réponse.
- ***Réponse illisible :*** Lorsque la calligraphie est quasi indéchiffrable, il faut accorder la note zéro.
- Toute irrégularité doit être portée à l'attention de la personne responsable de la correction.
- Si la personne correctrice éprouve de la difficulté à évaluer une réponse, elle doit relire la tâche, les directives, les exemples de réponses possibles, les modèles de réponses d'élèves et, s'il y a lieu, la *Grille d'évaluation qualitative*. Si elle a encore des doutes, elle ne doit pas hésiter à consulter la personne responsable de la correction.

Résultats d'apprentissage

Lecture, secondaire 4		
Résultat d'apprentissage général	**Résultats d'apprentissage spécifiques**	**Indicateurs de performance correspondant à la norme**
L3 L'élève sera capable de comprendre des textes divers, y compris des produits médiatiques, pour satisfaire ses **besoins d'information**.	**A** L'élève sera capable d'évaluer l'efficacité des procédés employés par l'auteur d'un texte argumentatif. **B** L'élève sera capable de réagir de façon critique aux valeurs véhiculées et aux points de vue présentés dans le texte.	1. L'élève dégage les procédés utilisés par l'auteur dans le texte argumentatif (la réfutation, l'explication argumentative, la démonstration), ainsi que les valeurs véhiculées et le point de vue. 2. L'élève porte un jugement sur l'efficacité des procédés, les valeurs véhiculées et le point de vue en établissant des rapports cohérents entre ces éléments et l'intention de communication. 3. L'élève confirme ou nuance son jugement, s'il y a lieu, sous la forme d'une conclusion.

Résultat d'apprentissage général	Résultats d'apprentissage spécifiques	Indicateurs de performance correspondant à la norme
L4 L'élève sera capable de comprendre des textes divers, y compris des produits médiatiques, pour satisfaire ses **besoins d'imaginaire et d'esthétique.**	**A** L'élève sera capable de dégager les thèmes et les symboles dans le récit et d'en faire ressortir la signification et l'importance.	1. L'élève dégage les thèmes et les symboles dans le récit. 2. L'élève met en valeur leur signification et leur importance.
	B L'élève sera capable de dégager les valeurs véhiculées par les personnages et d'en faire ressortir l'incidence sur le récit.	1. L'élève dégage les valeurs véhiculées par les personnages. 2. L'élève met en évidence les liens entre les valeurs et le déroulement du récit.
	C L'élève sera capable de réagir aux valeurs véhiculées dans un texte à partir de ses expériences personnelles. **D** L'élève sera capable de réagir à la vision du monde, aux thèmes et aux procédés stylistiques présents dans un texte poétique.	1. L'élève dégage les valeurs véhiculées dans un texte, la vision du monde, les thèmes et les procédés stylistiques dans un texte poétique. 2. L'élève porte un jugement sur chacun de ces éléments et les liens entre eux en s'appuyant sur des arguments cohérents et logiques. 3. L'élève confirme ou nuance son jugement, s'il y a lieu, sous la forme d'une conclusion.

Codes et pondération de chaque tâche :

Tâches et réponses

Maîtresse Élizabeth

1. Croyez-vous que les messages véhiculés dans la chanson reflètent une vision réaliste de la vie?

   Justifiez votre réponse en vous appuyant sur des éléments précis du texte, sur vos connaissances personnelles et en faisant des liens extérieurs[1].

L4-C-1
L4-C-2
L4-D-1
L4-D-2

3 points

DIRECTIVE :

Attribuez un niveau de performance à la réponse de l'élève.

NIVEAUX DE PERFORMANCE :

Troisième niveau

Accordez 3 points à ce niveau de performance.

L'élève *évalue les messages véhiculés dans la chanson* en manifestant une compréhension approfondie *des valeurs qui déterminent une vision réaliste de la vie*. Il justifie son point de vue de façon réfléchie en intégrant judicieusement dans sa réponse des éléments précis du texte, en s'appuyant sur ses connaissances personnelles **et** en faisant des liens extérieurs.

Deuxième niveau

Accordez 2 points à ce niveau de performance.

L'élève *évalue les messages véhiculés dans la chanson* en manifestant une bonne compréhension *des valeurs qui déterminent une vision réaliste de la vie*. Il justifie son point de vue de façon logique en s'appuyant sur des éléments précis du texte **et** sur ses connaissances personnelles.

N. B. L'élève qui s'appuie seulement sur des éléments précis du texte peut mériter deux points. Cependant, l'élève qui s'appuie seulement sur ses connaissances personnelles n'obtient qu'un point.

Premier niveau

Accordez 1 point à ce niveau de performance.

L'élève *évalue les messages véhiculés dans la chanson* en manifestant une compréhension superficielle ou limitée *des valeurs qui déterminent une vision réaliste de la vie*. Il justifie son point de vue de façon simpliste en s'appuyant sur certains éléments du texte **ou** sur ses connaissances personnelles.

[1] des faits connus, des tendances sociales, des évènements d'actualité, des faits historiques, etc.

Codes et pondération de chaque tâche :

Accordez la note zéro si l'élève n'a pas fait la tâche exigée.

✎ *La réponse de l'élève ne fournit pas de jugement sur les messages véhiculés dans la chanson.*

ou

✎ *La réponse de l'élève révèle une absence de compréhension de la tâche.*

EXEMPLES DE RÉPONSES POSSIBLES :

Oui, les messages véhiculés reflètent une vision réaliste de la vie

- Le travail est beaucoup plus que gagner sa vie. Travailler dans un domaine qui nous passionne peut nous rajeunir et nous apporter une grande joie.
- Notre vie s'effrite à force de travailler, de se stresser, de se rendre malade pour la gagner. C'est une spirale qui mène à la dépression et au malheur.
- Nos routines effrénées vont finir par nous tuer. Plus l'être humain court, moins il réfléchit et moins profondément il respire. Il faut s'arrêter. Il faut se réveiller et faire quelque chose avant qu'il ne soit trop tard.
- La pauvreté n'équivaut pas au malheur. Les pauvres sont peut-être plus riches en valeurs, plus riches en bonheur.
- Nous attachons trop de valeur à l'argent. Notre société est obsédée par l'argent et les biens matériels. L'image du « succès » est basée sur les possessions. Les responsabilités de la vie « normale » tournent autour de l'hypothèque, la voiture, les beaux vêtements, la technologie de la dernière heure. Moins on a de ces responsabilités, plus on est libre des étaux qui nous étouffent.

- autres explications appuyées par des éléments précis du texte

Non, les messages ne véhiculent pas une vision réaliste de la vie

- Les gens qui travaillent 40 heures par semaine, qui ont des responsabilités et qui ont établi une routine dans leur vie, ne sont pas tous malheureux et ne vivent pas tous un « calvaire » au travail. Dans la vie, quel adulte autonome n'a pas de responsabilités? Le métro-boulot-dodo n'est pas un style de vie exaspérant pour tout le monde et est considéré la bonne voie à prendre; c'est une minorité qui se questionne concernant leur style de vie et qui décide de le changer.

- autres explications appuyées par des éléments précis du texte

Journal de voyage : Les enfants

Codes et pondération de chaque tâche :

2. Expliquez le proverbe « Les voyages forment la jeunesse » en vous appuyant sur des éléments précis du texte.

L4-B-1
L4-B-2

2 points

DIRECTIVES :

Explication complète : Accordez 2 points si l'élève a expliqué de façon réfléchie le proverbe en s'appuyant sur des éléments précis du texte.

Explication partielle : Accordez 1 point si l'élève a expliqué de façon limitée ou superficielle le proverbe en s'appuyant sur certains éléments du texte.

Explication erronée, insuffisante ou hors sujet : N'accordez aucun point.

EXEMPLES DE RÉPONSES POSSIBLES :

- Les jeunes, surtout ceux qui vivent en Amérique du Nord, ont beaucoup à apprendre sur la culture des autres. Face aux conditions pitoyables des gens d'ailleurs, les jeunes comprennent à quel point ils sont chanceux, gâtés même, dans leur pays.
- Ce voyage a permis aux jeunes d'apprendre que le « bonheur dépend beaucoup moins des conditions extérieures ». Les jeunes s'adaptent rapidement à l'idée d'avoir moins de choses matérielles. Ils viennent à reconnaître que les vraies valeurs se trouvent en soi.
- Les enfants de cette famille apprennent que rien n'est plus précieux que leur famille. Chacun dépend de l'autre, tous s'entraident et s'appuient. L'amour parmi eux est inconditionnel.
- Normalement, nous ne sommes pas obligés de tester notre capacité d'adaptation; nos vies quotidiennes sont assez routinières. Voyager nous force à confronter de nouvelles réalités, à revisiter nos idées toutes faites, à nous ouvrir aux autres.
- Les jeunes peuvent être amenés à comprendre qu'il existe une injustice fondamentale dans le fait qu'une infime partie du monde bénéficie d'une grande richesse tandis la majorité des humains sont en manque des nécessités de la vie. Ce constat pourrait changer la vie des jeunes.

- autres explications appuyées par des éléments précis du texte

Jeunesse Canada Monde : Témoignages

Codes et pondération de chaque tâche :

3. À votre avis, quelle conclusion peut-on tirer de ces témoignages?

   Justifiez votre réponse en vous appuyant sur des éléments précis du texte, sur vos connaissances personnelles et en faisant des liens extérieurs.

L4-C-1
L4-C-2
L4-D-1
L4-D-2

3 points

DIRECTIVE :

Attribuez un niveau de performance à la réponse de l'élève.

NIVEAUX DE PERFORMANCE :

Troisième niveau

Accordez 3 points à ce niveau de performance.

L'élève *tire une conclusion* en manifestant une compréhension approfondie *des apprentissages réalisés et des valeurs apprises lors de voyages dans d'autres pays*. Il justifie son point de vue de façon réfléchie en intégrant judicieusement dans sa réponse des éléments précis du texte, en s'appuyant sur ses connaissances personnelles **et** en faisant des liens extérieurs.

Deuxième niveau

Accordez 2 points à ce niveau de performance.

L'élève *tire une conclusion* en manifestant une bonne compréhension *des apprentissages réalisés et des valeurs apprises lors de voyages dans d'autres pays*. Il justifie son point de vue de façon logique en s'appuyant sur des éléments précis du texte **et** sur ses connaissances personnelles.

N. B. L'élève qui s'appuie seulement sur des éléments précis du texte peut mériter deux points. Cependant, l'élève qui s'appuie seulement sur ses connaissances personnelles n'obtient qu'un point.

Premier niveau

Accordez 1 point à ce niveau de performance.

L'élève *tire une conclusion* en manifestant une compréhension superficielle ou limitée *des apprentissages réalisés et des valeurs apprises lors de voyages dans d'autres pays*. Il justifie son point de vue de façon simpliste en s'appuyant sur certains éléments du texte **ou** sur ses connaissances personnelles.

Codes et pondération de chaque tâche :

Accordez la note zéro si l'élève n'a pas fait la tâche exigée.

✎ *La réponse de l'élève ne tire pas de conclusion sur les témoignages présentés.*

ou

✎ *La réponse de l'élève révèle une absence de compréhension de la tâche.*

EXEMPLES DE RÉPONSES POSSIBLES :

- Il est possible d'être heureux en l'absence de choses matérielles.
- C'est étonnant de voir que les gens qui vivent dans la grande misère sont capables de rire, de s'amuser, d'apprécier la beauté d'une rose ou d'un sourire! Quel contraste avec notre société occidentale où règne l'ennui et la dépression!
- De telles expériences font grandir les participants qui apprennent autant sur eux-mêmes que sur les autres; soit sur leurs forces, leurs faiblesses, leurs valeurs, leurs préjugés. Ils reviennent plus confiants et déterminés à agir sur le plan communautaire ou planétaire.
- autres explications appuyées par des éléments précis des témoignages

Codes et pondération de chaque tâche :

Annonces publicitaires

4. Choisissez une des deux annonces publicitaires (pages 16 et 17) et dites en quoi elle vous paraît convaincante.

   Justifiez votre réponse en vous appuyant sur des éléments précis de l'annonce publicitaire, tels que les moyens graphiques (disposition du texte, photo, typographie) et les moyens langagiers (titre, vocabulaire, structures de phrases, etc.), sur vos connaissances personnelles et en faisant des liens extérieurs.

L3-A-1
L3-A-2

3 points

DIRECTIVE :

Attribuez un niveau de performance à la réponse de l'élève.

NIVEAUX DE PERFORMANCE :

Troisième niveau

Accordez 3 points à ce niveau de performance.

L'élève *détermine en quoi l'annonce est convaincante* en manifestant une compréhension approfondie *de l'efficacité des moyens graphiques et langagiers utilisés par l'auteur*. Il justifie son point de vue de façon réfléchie en intégrant judicieusement dans sa réponse des éléments précis de l'annonce publicitaire, en s'appuyant sur ses connaissances personnelles **et** en faisant des liens extérieurs.

Deuxième niveau

Accordez 2 points à ce niveau de performance.

L'élève *détermine en quoi l'annonce est convaincante* en manifestant une bonne compréhension *de l'efficacité des moyens graphiques et langagiers utilisés par l'auteur*. Il justifie son point de vue de façon logique en s'appuyant sur des éléments précis de l'annonce publicitaire **et** sur ses connaissances personnelles.

N. B. L'élève qui s'appuie seulement sur des éléments précis de l'annonce publicitaire peut mériter deux points. Cependant, l'élève qui s'appuie seulement sur ses connaissances personnelles n'obtient qu'un point.

Premier niveau

Accordez 1 point à ce niveau de performance.

L'élève *détermine en quoi l'annonce est convaincante* en manifestant une compréhension superficielle ou limitée *de l'efficacité des moyens graphiques et langagiers utilisés par l'auteur*. Il justifie son point de vue de façon simpliste en s'appuyant sur certains éléments de l'annonce publicitaire **ou** sur ses connaissances personnelles.

Codes et pondération de chaque tâche :

Accordez la note zéro si l'élève n'a pas fait la tâche exigée.

✎ *La réponse de l'élève ne fournit pas de jugement ni sur les moyens graphiques ni sur les moyens langagiers utilisés.*

ou

✎ *La réponse de l'élève révèle une absence de compréhension de la tâche.*

EXEMPLES DE RÉPONSES POSSIBLES :

« Le monde en tête »

- Le globe terrestre peint en vert et en bleu sur la tête crée un lien dramatique avec le titre. Par l'entremise de l'image, notre attention est captée et se tourne vers le but de l'annonce : la Semaine du développement international, du 5 au 11 février 2006.
- L'annonce nous présente une typographie entourée de couleurs vives, attrayantes. Le site Web est présenté de façon originale, sous forme de collier. Le tout sous-entend que les peuples de la terre, eux aussi, sont variés, colorés, tous différents mais partageant la même planète, les parties d'un tout.
- Le jeu de mots du titre nous invite à croire que le monde entier mérite notre attention, que nous devrions accorder une place plus importante au développement international car la tête est le siège de la pensée, du raisonnement et du jugement.
- Le crâne rasé sous forme de globe terrestre et coloré attire beaucoup l'attention car c'est un style assez populaire chez les jeunes qui veulent souligner une cause en particulier.
- autres explications appuyées par des éléments précis de l'annonce

« Chamonix Mont Blanc »

- Des montagnes majestueuses, prises au moment du lever du soleil. Quel glorieux spectacle! En bas à la droite, à peine perceptibles, des êtres humains telles des fourmis.
- Les messages inspirent. Toutes les phrases sont à l'infinitif, nous incitant à accepter le défi. Certains mots clé ressortent davantage car ils figurent en blanc : LIBERTÉ, RESPECTER, SE DÉPASSER, S'OUVRIR AU MONDE, ÊTRE CE QUE L'ON SE PROMET D'ÊTRE.
- Devant l'immensité des montagnes, le message « Tout ce que la montagne a de grand est en nous » est encore plus poignant. Un visage regarde vers le sommet, plein d'espoir et de promesse.
- Regarder une image de montagnes aux sommets enneigés peut nous faire rêver et nous donner le goût, le désir de partir. Nous savons que les gens qui partent faire des expéditions en montagne reviennent grandis de ces expériences.
- autres explications appuyées par des éléments précis de l'annonce

Les Déserteuses

Codes et pondération de chaque tâche :

5. Que symbolisent les mouettes pour la mère de la narratrice?

   Expliquez votre réponse en vous appuyant sur des éléments précis de l'extrait.

L4-A-1
L4-A-2

2 points

DIRECTIVES :

Explication complète : Accordez 2 points si l'élève a expliqué de façon réfléchie le symbole en s'appuyant sur des éléments précis de l'extrait.

Explication partielle : Accordez 1 point si l'élève a expliqué de façon limitée ou superficielle le symbole en s'appuyant sur certains éléments de l'extrait.

Explication erronée, insuffisante ou hors sujet : N'accordez aucun point.

DIRECTIVE PARTICULIÈRE :

Accordez 2 points **seulement** si l'élève a expliqué le symbole en le reliant à la situation de la mère (sa routine ou ses responsabilités ou les contraintes de l'époque) et en s'appuyant sur des éléments précis de l'extrait.

EXEMPLES DE RÉPONSES POSSIBLES :

Symboles	***Exemples de réponses possibles avec explications***
• la liberté, l'aventure, l'indépendance	• Pour la mère de la narratrice, si captive, de par sa routine, ses responsabilités, les contraintes de l'époque, la liberté est un besoin essentiel, tout comme chez la mouette qui s'envole instinctivement. Rien n'empêche à la mouette de voler où elle veut, quand elle le veut, d'aller voir ce qui se passe ailleurs et ne demander la permission à personne.

- autres explications appuyées par des éléments précis de l'extrait

Les Déserteuses

Codes et pondération de chaque tâche :

L4-B-1
L4-B-2

2 points

6. Le père de la narratrice traite son épouse « de trotteuse, de vagabonde, d'instable » (lignes 170 et 171).

   Expliquez la réaction du père en vous appuyant sur des éléments précis de l'extrait.

DIRECTIVES :

Explication complète : Accordez 2 points si l'élève a expliqué de façon réfléchie la réaction du père en s'appuyant sur des éléments précis de l'extrait.

Explication partielle : Accordez 1 point si l'élève a expliqué de façon limitée ou superficielle la réaction du père en s'appuyant sur certains éléments de l'extrait.

Explication erronée, insuffisante ou hors sujet : N'accordez aucun point.

EXEMPLES DE RÉPONSES POSSIBLES :

- Compte tenu de l'époque, la réaction du père n'est pas étonnante. Il doit penser que d'être à la maison, c'est ce qu'il y a de mieux, « le paradis », et que, de toute façon, la place de la femme est à la maison avec les enfants.
- Le père est insulté que son épouse veut échanger de vie avec lui. Il croit que sa vie à lui est beaucoup trop difficile et trop exigeante pour une femme et il est blessé qu'elle n'est pas satisfaite de la merveilleuse vie qu'il lui fournit. Après tout, selon lui, elle a la vie facile, tranquille.

- autres explications appuyées par des éléments précis de l'extrait

Les Déserteuses

Codes et pondération de chaque tâche :

7. Le texte est raconté à travers les yeux de la narratrice enfant.

   Expliquez l'effet produit sur le récit en vous appuyant sur des éléments précis de l'extrait.

RAS en S2[2]

2 points

DIRECTIVES :

Explication complète : Accordez 2 points si l'élève a expliqué de façon réfléchie l'effet produit sur le récit en s'appuyant sur des éléments précis de l'extrait.

Explication partielle : Accordez 1 point si l'élève a expliqué de façon limitée ou superficielle l'effet produit sur le récit en s'appuyant sur certains éléments de l'extrait.

Explication erronée, insuffisante ou hors sujet : N'accordez aucun point.

EXEMPLES DE RÉPONSES POSSIBLES :

- Le texte raconté à travers les yeux de l'enfant est plus riche. La narratrice donne au récit un regard privilégié sur cette époque. L'enfant ne juge pas; elle a le regard neutre. Dans toute son innocence, elle rend le récit encore plus charmant par ses observations, ses réflexions, ses réactions, ses sentiments et son questionnement.

- autres explications appuyées par des éléments précis de l'extrait

[2] établir le statut du narrateur (observateur, participant, témoin) et son importance dans le texte

Les Déserteuses

Codes et pondération de chaque tâche :

8. Expliquez le titre du texte en vous appuyant sur des éléments précis de l'extrait.

L3-A-1

2 points

DIRECTIVES :

Explication complète : Accordez 2 points si l'élève a expliqué de façon réfléchie les liens entre le titre et l'extrait en s'appuyant sur des éléments précis de l'extrait.

Explication partielle : Accordez 1 point si l'élève a expliqué de façon limitée ou superficielle les liens entre le titre et l'extrait en s'appuyant sur certains éléments de l'extrait.

Explication erronée, insuffisante ou hors sujet : N'accordez aucun point.

EXEMPLES DE RÉPONSES POSSIBLES :

- Gabrielle Roy a donné à son texte le titre de « Les Déserteuses » car à cette époque, une femme qui plaçait ses enfants et qui partait en voyage sans le faire savoir à son mari, était, en effet, une déserteuse.
- Déserter veut dire abandonner, quitter sans permission un lieu où l'on devrait rester; ce mot peut aussi avoir le sens de renier ou de trahir. Une déserteuse est insoumise, tout comme la mère qui fait à sa tête; elle sera jugée par son mari et par la société pour sa désertion.
- autres explications appuyées par des éléments précis de l'extrait

Les Déserteuses

Codes et pondération de chaque tâche :

9. Selon vous, la mère a-t-elle eu raison de partir en voyage?

   Justifiez votre réponse en vous appuyant sur des éléments précis de l'extrait, sur vos connaissances personnelles et en faisant des liens extérieurs.

L4-C-1
L4-C-2

3 points

DIRECTIVE :

Attribuez un niveau de performance à la réponse de l'élève.

NIVEAUX DE PERFORMANCE :

Troisième niveau

Accordez 3 points à ce niveau de performance.

L'élève *évalue la signification du voyage pour la mère* en manifestant une compréhension approfondie *des valeurs de la société de l'époque*. Il justifie son point de vue de façon réfléchie en intégrant judicieusement dans sa réponse des éléments précis de l'extrait, en s'appuyant sur ses connaissances personnelles **et** en faisant des liens extérieurs.

Deuxième niveau

Accordez 2 points à ce niveau de performance.

L'élève *évalue la signification du voyage pour la mère* en manifestant une bonne compréhension *des valeurs de la société de l'époque*. Il justifie son point de vue de façon logique en s'appuyant sur des éléments précis de l'extrait **et** sur ses connaissances personnelles.

N. B. L'élève qui s'appuie seulement sur des éléments précis de l'extrait peut mériter deux points. Cependant, l'élève qui s'appuie seulement sur ses connaissances personnelles n'obtient qu'un point.

Premier niveau

Accordez 1 point à ce niveau de performance.

L'élève *évalue la signification du voyage pour la mère* en manifestant une compréhension superficielle ou limitée *des valeurs de la société de l'époque*. Il justifie son point de vue de façon simpliste en s'appuyant sur certains éléments de l'extrait **ou** sur ses connaissances personnelles.

Codes et pondération de chaque tâche :

Accordez la note zéro si l'élève n'a pas fait la tâche exigée.

✎ *La réponse de l'élève ne fournit pas de jugement sur le départ de la mère.*

ou

✎ *La réponse de l'élève révèle une absence de compréhension de la tâche.*

EXEMPLES DE RÉPONSES POSSIBLES :

En accord avec le départ de la mère

- La mère était avant-gardiste; à cette époque, les femmes se soumettaient à leur rôle d'épouse et de mère de famille. La mère a eu raison de garder vivant son rêve et de le réaliser. Se connaissant, elle a eu l'audace de prendre le risque. Ce faisant, elle réussit à enrichir sa vie et celle des autres et à devenir une meilleure personne.
- autres explications appuyées par des éléments précis de l'extrait

En désaccord avec le départ de la mère

- La mère a tourné le dos à ses responsabilités. Sa place est à la maison auprès de ses enfants. Elle devrait se compter chanceuse d'avoir un bon mari qui travaille fort, une belle maison, de la tranquillité… Pourquoi a-t-elle besoin de trouver son bonheur ailleurs?
- autres explications appuyées par des éléments précis de l'extrait

Grille d'évaluation qualitative

Troisième niveau	Deuxième niveau	Premier niveau	Aucun point
compréhension **approfondie** justification **réfléchie** intégration **judicieuse** d'informations pertinentes	**bonne** compréhension justification **logique** références à des informations **pertinentes**	compréhension **superficielle** ou **limitée** justification **simpliste** références à **certaines** informations	**Absence de compréhension, de prise de position, ne fournit pas de jugement** ou **d'évaluation**
1. réflexion **profonde** ou **perspicace**	1. une **certaine réflexion**	1. réflexion **rudimentaire**	
2. utilise l'information donnée pour **en faire des liens extérieurs** (idées nouvelles)	2. utilise l'information donnée pour **en faire une explication** (idées paraphrasées)	2. reprend l'**information explicite** pour en faire des généralités[4] (informations évidentes)	✦ passe à coté de la tâche ✦ document mal interprété ✦ références, citations ou connaissances personnelles sans aucune explication
3. arguments **convaincants** ou **révélateurs**	3. arguments **convenables**	3. arguments **faibles** ou affirmations **gratuites**	
4. texte **cohérent**[1], **consistant**[2] et **clair**[3]	4. texte **cohérent**[1] ou **clair**[3]	4. texte **décousu, vague** ou **ambigu**	
5. **conclusions, déductions, inductions, synthèses** ou **solutions**	5. **conclusions, déductions, inductions,** ou **solutions**	5. **répétitions** des idées à l'intérieur du texte	

[1] cohésif, ordonné, logique, harmonieux; liaisons, rapport étroit d'idées qui s'accordent entre elles
[2] solidité, fermeté, force
[3] précis, facile à comprendre, n'exigeant aucune interprétation
[4] qui n'informe pas sur le sujet abordé

Clé de correction

Test basé sur les normes

Français langue première
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Communication orale – L'écoute

Janvier 2006

Manitoba

Tous droits réservés © 2006, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

Note : Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les hommes et les femmes.

ISBN : 0-7711-3517-3

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Table des matières

Introduction 1

Modalités de correction 3

- Avant la correction 3
- Pendant la correction 3
- Cas particulier relevé durant l'administration du test 3
- Cas particuliers relevés durant la correction 3
- Résultats d'apprentissage 4

Tâches et réponses 5

Tableau pour transposer la note sur 50 points 13

Introduction

Du 17 au 19 janvier 2006, les élèves de secondaire 4 du Programme scolaire français ont passé le *Test basé sur les normes* de *Français langue première, 40S : Langue et communication*. Le test évalue les compétences des élèves dans trois domaines :

- la Lecture,
- la Communication orale – L'écoute,
- l'Écriture.

Le présent document traite de la Communication orale – L'écoute. Il présente les modalités de correction dont la personne correctrice doit tenir compte afin de faire une évaluation juste et équitable des réponses des élèves.

Dans ce document vous trouverez :

- les modalités de correction,
- les résultats d'apprentissage évalués,
- les tâches de compréhension et les exemples de réponses possibles,
- le tableau pour transposer la note de l'élève.

Vous trouverez à la page 3 les modalités de correction. L'application des modalités repose sur une bonne connaissance des résultats d'apprentissage, du document audiovisuel, de la *Grille d'évaluation qualitative*, des tâches, des directives, des exemples de réponses possibles ainsi que des modèles de réponses d'élèves.

À la page 4, vous trouverez le tableau des résultats d'apprentissage évalués en Communication orale – L'écoute. Ce tableau reprend les informations présentées dans la trousse d'information *Français langue première, langue et communication, secondaire 4, les normes*[1].

Le document audiovisuel choisi, ainsi que les tâches de compréhension, correspondent au résultat d'apprentissage général et aux résultats d'apprentissage spécifiques de secondaire 4 retenus pour ce test.

Dans la majorité des tâches de compréhension, il y a plus d'une réponse possible. Quoique quelques exemples soient offerts, il est impossible de prévoir toutes les réponses acceptables. Ainsi, la personne correctrice est souvent appelée à porter un jugement par rapport à la qualité de la réponse de l'élève.

À partir de la page 5, vous trouverez les directives et les exemples de réponses possibles pour chacune des tâches de compréhension.

[1] Éducation et Formation professionnelle Manitoba, *Français langue première, langue et communication, secondaire 4, les normes*, Winnipeg, Division du Bureau de l'éducation française, mai 2000.

Dans la marge de droite de la clé de correction, en plus de la pondération accordée à chaque tâche, vous trouverez un code qui précise le résultat d'apprentissage général, le résultat d'apprentissage spécifique et l'indicateur de performance visés. La lecture des codes se fait à l'aide du tableau à la page 4 de ce document. Par exemple, le code CO3-A-1 se lit ainsi :

- Le ***CO3*** fait référence au résultat d'apprentissage général : L'élève sera capable de comprendre des discours oraux divers, y compris des produits médiatiques, pour répondre à ses **besoins d'information**.
- Le ***A*** fait référence au premier résultat d'apprentissage spécifique : L'élève sera capable de discuter de la qualité de l'information : bien-fondé, pertinence, cohérence, impartialité, véracité, sources.
- Le ***1*** fait référence au premier indicateur de performance correspondant à la norme : L'élève dégage les éléments qui constituent la qualité des informations; les valeurs et les points de vue présentés dans le discours, l'image que l'interlocuteur donne de lui-même ou de l'organisme qu'il représente, et l'intention de communication.

Modalités de correction

Les deux domaines de compréhension (Lecture et Communication orale – L'écoute) comptent pour 50 % de la note du test. Pour ces deux domaines, l'élève obtiendra une note sur 34 points (valeur totale en compréhension). La personne correctrice pourra utiliser le tableau à la page 13 dans le présent document afin de transposer cette note sur 50 points.

La personne correctrice doit respecter les modalités suivantes.

Avant la correction

- Bien connaître le résultat d'apprentissage général, les résultats d'apprentissage spécifiques et les indicateurs de performance présentés dans le tableau du présent document (page 4).
- Visionner *J'habite chez mes parents*, le reportage relié à cette partie du test (se référer au disque DVD reçu avec les documents du test).
- Étudier le présent document afin de bien comprendre les tâches, les directives et les exemples de réponses possibles.
- Étudier la *Grille d'évaluation qualitative* qui présente les éléments relatifs aux trois niveaux de performance. Cette grille sert à évaluer les tâches critiques.

Pendant la correction

Évaluation d'une tâche critique

- Pour évaluer la réponse de l'élève, référez-vous aux éléments recherchés de troisième, de deuxième et de premier niveaux de performance dans la *Grille d'évaluation qualitative*.
- Attribuez un niveau de performance en tenant compte des chevauchements possibles entre deux niveaux.
- Transcrire la note (3; 2,5; 2; 1,5; 1 ou 0) sur la feuille de notation.

Cas particulier relevé durant l'administration du test

- ***Tricherie :*** Dans le cas d'un élève qui se fait prendre à tricher, la note zéro sera accordée pour le domaine en question. **La personne coordonnatrice responsable de la correction locale** noircit « Cas de tricherie » sur la feuille de notation et accorde à l'élève la note zéro pour chacune des tâches de la Communication orale – L'écoute.

Cas particuliers relevés durant la correction

- ***Pas de réponse :*** Dans le cas d'un élève qui n'a pas fourni de réponse, il faut noircir « PR » sur la feuille de notation. Toutefois, au moment du calcul des résultats, l'élève obtient la note zéro.
- ***Réponse incompréhensible :*** Lorsque la réponse de l'élève est dépourvue de sens, il faut accorder la note zéro.

- ***Mots anglais ou anglicismes dans la réponse :*** Étant donné que cette partie du test porte sur la compréhension, l'élève qui, à l'occasion, utilise des mots anglais ou des anglicismes ne sera pas pénalisé pourvu que ceux-ci ne nuisent pas à la clarté de la réponse.

- ***Réponse illisible :*** Lorsque la calligraphie est quasi indéchiffrable, il faut accorder la note zéro.

- Toute irrégularité doit être portée à l'attention de la personne responsable de la correction.

- Si la personne correctrice éprouve de la difficulté à évaluer une réponse, elle doit relire la tâche, les directives, les exemples de réponses possibles, les modèles de réponses d'élèves et, s'il y a lieu, la *Grille d'évaluation qualitative*. Si elle a encore des doutes, elle ne doit pas hésiter à consulter la personne responsable de la correction.

Résultats d'apprentissage

Communication orale – L'écoute, secondaire 4		
Résultat d'apprentissage général	**Résultats d'apprentissage spécifiques**	**Indicateurs de performance correspondant à la norme**
CO3 L'élève sera capable de comprendre des discours oraux divers, y compris des produits médiatiques, pour répondre à ses **besoins d'information**.	**A** L'élève sera capable de discuter de la qualité de l'information : bien-fondé, pertinence, cohérence, impartialité, véracité, sources. **B** L'élève sera capable de réagir de façon critique aux valeurs et aux points de vue présentés dans le discours. **C** L'élève sera capable de discuter de l'image que l'interlocuteur donne de lui-même ou de l'organisme qu'il représente.	1. L'élève dégage les éléments qui constituent la qualité des informations, les valeurs et les points de vue présentés dans le discours, l'image que l'interlocuteur donne de lui-même ou de l'organisme qu'il représente, et l'intention de communication. 2. L'élève porte un jugement sur les éléments dégagés, le justifie en s'appuyant sur les indices tirés du discours et en établissant des liens cohérents et logiques entre les éléments retenus. 3. L'élève confirme ou nuance son jugement, s'il y a lieu, sous la forme d'une conclusion.
	D L'élève sera capable de discuter du rôle des médias et de la technologie de l'information dans la société.	1. L'élève présente un point de vue sur le rôle des médias et de la technologie de l'information dans la société, le défend par des arguments cohérents, logiques et pertinents et illustre son point de vue à l'aide de ses expériences personnelles.

Codes et pondération de chaque tâche :

Tâches et réponses

J'habite chez mes parents

10. Pourquoi le phénomène de l'habitation partagée réjouit-il autant les parents?

Expliquez votre réponse en vous appuyant sur des éléments précis du reportage.

CO3-B-1

2 points

DIRECTIVES :

Explication complète : Accordez 2 points si l'élève a expliqué de façon réfléchie les avantages de l'habitation partagée pour les parents en s'appuyant sur des éléments précis du reportage.

Explication partielle : Accordez 1 point si l'élève a expliqué de façon limitée ou superficielle les avantages de l'habitation partagée pour les parents en s'appuyant sur certains éléments du reportage.

Explication erronée, insuffisante ou hors sujet : N'accordez aucun point.

EXEMPLES DE RÉPONSES POSSIBLES :

- La présence de Claude Provost désennuie sa mère car il lui raconte ce qui s'est passé dans sa journée.
- La présence de Lorraine Paquette dans la maison familiale permet à ses parents de partir en voyage l'esprit tranquille.
- Dans le cas de Michelle Fortier, sa mère trouve que c'est tout à fait normal d'aider sa fille jusqu'à ce que sa situation financière s'améliore.
- D'origine italienne et vivant avec sa mère, Danny Perri joue le rôle de l'homme de la maison.
- Dans toutes les situations familiales présentées, les parents encouragent leur enfant à rester ou à revenir; ils sont heureux de les aider.

- autres explications appuyées par des éléments précis du reportage

Codes et pondération de chaque tâche :

J'habite chez mes parents

11. Claude Provost et Michelle Fortier habitent chez leurs parents pour des raisons différentes qui correspondent à leurs valeurs.

    Expliquez une des valeurs que Claude et Michelle ne partagent pas, en vous appuyant sur des éléments précis du reportage.

CO3-B-1

2 points

DIRECTIVES :

Explication complète : Accordez 2 points si l'élève a expliqué de façon réfléchie pour chacun d'eux une valeur qu'ils ne partagent pas en s'appuyant sur des éléments précis du reportage.

Explication partielle : Accordez 1 point si l'élève a expliqué de façon limitée ou superficielle pour chacun d'eux une valeur qu'ils ne partagent pas en s'appuyant sur certains éléments du reportage.

Explication erronée, insuffisante ou hors sujet : N'accordez aucun point.

DIRECTIVES PARTICULIÈRES :

Accordez 1 point si l'élève a expliqué de façon réfléchie une valeur chez Claude **ou** chez Michelle.
N'accordez aucun point si l'élève a expliqué de façon limitée ou superficielle une valeur chez Claude **ou** chez Michelle.
N'accordez aucun point si l'élève a dégagé une valeur sans l'avoir expliquée.

EXEMPLES DE RÉPONSES POSSIBLES :

Valeurs

Claude	Michelle
• l'amour du théâtre (réalisation de soi, réalisation de ses rêves)	• autonomie, indépendance, liberté, respect des normes sociales
• l'amour de la famille (besoin de socialisation, l'interdépendance)	

EXPLICATIONS :

- Claude est très heureux d'habiter chez ses parents; il s'ennuierait énormément s'il habitait seul. Sa situation lui permet de travailler à temps partiel et de suivre des cours de théâtre en vue de devenir comédien un jour.
- Michelle habite chez sa mère mais elle se voit seulement en transition. Elle a hâte d'avoir une place à elle et d'y inviter ses amis.
- autres explications appuyées par des éléments précis du reportage

Codes et pondération de chaque tâche :

J'habite chez mes parents

12. Quel énoncé résume le mieux le but du reportage?

CO3-B-1

2 points

Encerclez la lettre qui correspond à la réponse appropriée.

a) Informer les téléspectateurs que le phénomène de l'habitation partagée est considéré comme un style de vie tabou dans la société.

b) Informer les téléspectateurs que le phénomène de l'habitation partagée va à l'encontre du développement normal chez l'adulte.

c) Informer les téléspectateurs que le phénomène de l'habitation partagée pourrait avoir un effet néfaste sur l'économie.

d) Informer les téléspectateurs que le phénomène de l'habitation partagée est bénéfique autant aux parents qu'aux enfants.

DIRECTIVE :

Accordez 2 points si l'élève a encerclé la lettre qui correspond à la réponse appropriée.

DIRECTIVE PARTICULIÈRE :

N'accordez aucun point si l'élève a encerclé plus d'une lettre.

RÉPONSE :

d) Informer les téléspectateurs que le phénomène de l'habitation partagée est bénéfique autant aux parents qu'aux enfants.

Codes et pondération de chaque tâche :

J'habite chez mes parents

13. Quelle conclusion tirez-vous de ce reportage?

Justifiez votre réponse en vous appuyant sur des éléments précis du reportage, sur vos connaissances personnelles et en faisant des liens extérieurs.[1]

CO3-B-1
CO3-B-2

3 points

DIRECTIVE :

Attribuez un niveau de performance à la réponse de l'élève.

NIVEAUX DE PERFORMANCE :

Troisième niveau

Accordez 3 points à ce niveau de performance.

L'élève *tire une conclusion* en manifestant une compréhension approfondie *des enjeux psychologiques, sociaux ou culturels de l'habitation partagée*. Il justifie son point de vue de façon réfléchie en intégrant judicieusement dans sa réponse des éléments précis du reportage, en s'appuyant sur ses connaissances personnelles **et** en faisant des liens extérieurs.

Deuxième niveau

Accordez 2 points à ce niveau de performance.

L'élève *tire une conclusion* en manifestant une bonne compréhension *des enjeux psychologiques, sociaux ou culturels de l'habitation partagée*. Il justifie son point de vue de façon logique en s'appuyant sur des éléments précis du reportage **et** sur ses connaissances personnelles.

N. B. L'élève qui s'appuie seulement sur des éléments précis du reportage peut mériter deux points. Cependant, l'élève qui s'appuie seulement sur ses connaissances personnelles n'obtient qu'un point.

Premier niveau

Accordez 1 point à ce niveau de performance.

L'élève *tire une conclusion* en manifestant une compréhension superficielle ou limitée *des enjeux psychologiques, sociaux ou culturels de l'habitation partagée*. Il justifie son point de vue de façon simpliste en s'appuyant sur certains éléments du reportage **ou** sur ses connaissances personnelles.

[1] des faits connus, des tendances sociales, des évènements d'actualité, des faits historiques, etc.

Codes et pondération de chaque tâche :

Accordez la note zéro si l'élève n'a pas fait la tâche exigée.

✎ *La réponse de l'élève ne fournit pas de conclusion sur le reportage.*

ou

✎ *La réponse de l'élève révèle une absence de compréhension de la tâche.*

EXEMPLES DE RÉPONSES POSSIBLES :

- Pour que l'être humain se développe sainement, il est important qu'à un moment donné le jeune adulte se sépare physiquement de ses parents; cela lui permet d'assumer des responsabilités, de mieux se connaître, d'apprendre à faire des choix, de s'affirmer comme personne, etc.
- Dans certaines cultures, notamment chez les Italiens, les enfants ne sont pas pressés de quitter le foyer familial.
- Les hommes interviewés profitent de leurs parents pour avoir la vie facile. Claude devrait mettre plus d'effort à trouver un bon emploi et à devenir autonome. Danny devrait commencer à rencontrer des femmes. C'est le temps de laisser les jupes de leur mère.
- À tout âge, on peut avoir besoin de l'aide de nos parents. Cela dit, les deux femmes voient ce retour au bercail comme une transition, un pont de soutien, en attendant que les choses se stabilisent dans leur vie. Pour elles, c'est clair que ce passage est temporaire.
- Certains parents bénéficient de la présence de leurs enfants; ces derniers partagent les tâches ménagères, servent de compagnons dans leur quotidien ennuyeux, surveillent la maison lorsque les parents partent en voyage, etc.
- autres explications appuyées par des éléments précis du reportage

Codes et pondération de chaque tâche :

J'habite chez mes parents

14. Le reportage présente-t-il, à votre avis, une vision impartiale de l'habitation partagée?

Justifiez votre réponse en vous appuyant sur des éléments précis du reportage, sur vos connaissances personnelles et en faisant des liens extérieurs.

CO3-A-2

3 points

DIRECTIVE :

Attribuez un niveau de performance à la réponse de l'élève.

NIVEAUX DE PERFORMANCE :

Troisième niveau

Accordez 3 points à ce niveau de performance.

L'élève *évalue l'impartialité de la présentation de l'habitation partagée dans le reportage* en manifestant une compréhension approfondie *du sujet et de son traitement*. Il justifie son point de vue de façon réfléchie en intégrant judicieusement dans sa réponse des éléments précis du reportage, en s'appuyant sur ses connaissances personnelles **et** en faisant des liens extérieurs.

Deuxième niveau

Accordez 2 points à ce niveau de performance.

L'élève *évalue l'impartialité de la présentation de l'habitation partagée dans le reportage* en manifestant une bonne compréhension *du sujet et de son traitement*. Il justifie son point de vue de façon logique en s'appuyant sur des éléments précis du reportage **et** sur ses connaissances personnelles.

N. B. L'élève qui s'appuie seulement sur des éléments précis du reportage peut mériter deux points. Cependant, l'élève qui s'appuie seulement sur ses connaissances personnelles n'obtient qu'un point.

Premier niveau

Accordez 1 point à ce niveau de performance.

L'élève *évalue l'impartialité de la présentation de l'habitation partagée dans le reportage* en manifestant une compréhension superficielle ou limitée *du sujet et de son traitement*. Il justifie son point de vue de façon simpliste en s'appuyant sur certains éléments du reportage **ou** sur ses connaissances personnelles.

Codes et pondération de chaque tâche :

Accordez la note zéro si l'élève n'a pas fait la tâche exigée.

. *La réponse de l'élève ne fournit pas de jugement sur l'impartialité de l'habitation partagée.*

ou

. *La réponse de l'élève révèle une absence de compréhension de la tâche.*

EXEMPLES DE RÉPONSES POSSIBLES :

Vision impartiale

- Le reportage *J'habite chez mes parents* présente des témoignages provenant de deux hommes et de deux femmes, ainsi que de leurs parents.
- Le réalisateur a voulu démontrer la culture italienne.
- Danny témoigne son amour pour sa mère. Chez les Italiens, c'est normal d'être « marmonne ». Ça fait partie de leurs traditions. Cela est confirmé par Ivana Bombardieri, animatrice de radio italienne. Dans le reportage, la mère qui prépare le repas souligne que son fils ne trouvera jamais une femme comme elle. Danny fait la prière au début du souper familial. Il occupe la place à côté de sa mère. Tout le monde est heureux.
- Stéphanie Gaudet de l'Institut national de la recherche scientifique nous informe qu'au Québec, en 2002-2003, 140 000 adultes de 20 à 29 ans habitent toujours chez leurs parents. C'est la génération des baby-boomers qui fait l'exception en quittant tôt le foyer familial. Le phénomène actuel n'est qu'un « juste retour des choses ».
- Michel Claes, enseignant au Département de psychologie de l'Université de Montréal, explique que « quitter ses parents c'est une étape importante » dans le développement des jeunes adultes. Ce passage fondamental permet de se prendre en charge et de se positionner soi-même par rapport au monde. Sans quoi, on « risque de trouver des personnes qui sont plus dépendantes, émotionnellement, affectivement, et qui auront du mal à faire face à des difficultés quotidiennes ».
- Maude, la sœur de Claude habite seule en appartement et s'ennuie parfois, mais elle croit que c'est important de faire des choix quotidiens pour devenir indépendant : acheter sa nourriture, préparer les repas, etc.
- Le phénomène tabou de l'habitation partagée est discuté dans le reportage. La majorité des adultes refusent d'en parler publiquement car ils sont victimes de préjugés.
- Le retour aux sources, que les sociologues appellent le phénomène boomerang, est de plus en plus présent. Près de 700 000 Canadiens âgés entre 25 et 34 ans sont retournés vivre chez leurs parents en 2002, selon Statistiques Canada.
- autres explications appuyées par des éléments précis du reportage

Codes et pondération de chaque tâche :

Vision partiale

- Le réalisateur a choisi deux hommes, Claude Provost (34 ans) et Danny Perri (30 ans), qui n'ont jamais quitté le foyer familial.

– Claude et ses parents se disent très heureux de cet arrangement. Claude suit des cours privés en vue de devenir comédien et sa présence offre à ses parents une vie de famille plus intéressante et « jeune ».

– Danny témoigne son amour pour sa mère. Chez les Italiens, c'est normal d'être « marmonne ». Ça fait partie de leurs traditions. Cela est confirmé par Ivana Bombardieri, animatrice de radio italienne. Dans le reportage, la mère qui prépare le repas souligne que son fils ne trouvera jamais une femme comme elle. Danny fait la prière au début du souper familial. Il occupe la place à côté de sa mère. Tout le monde est heureux.

- Le réalisateur a choisi deux femmes, Michelle Fortier (28 ans) et Lorraine Paquette (41 ans), qui ont déjà quitté le foyer familial.

– Michelle et Lorraine sont retournées à la maison familiale suite à la suggestion de leurs parents voulant les aider à surmonter des situations difficiles. L'entente conclue bénéficie à Michelle et à Lorraine ainsi qu'à leurs parents. Toutefois, les deux femmes voient leur retour au foyer comme une transition en attendant qu'elles retombent sur les pieds.

- Le réalisateur ne montre pas d'exemples de familles où l'habitation partagée ne fonctionne pas bien, ni d'exemples de parents qui n'ont pas les moyens ni l'espace pour accommoder leur enfant. Il ne parle pas non plus de parents qui attendent avec impatience le départ de leurs enfants du nid familial.

- Le réalisateur aurait pu sonder l'opinion de jeunes femmes en vue de savoir ce qu'elles pensent des hommes qui ne quittent pas le foyer familial.

- autres explications appuyées par des éléments précis du reportage

Tableau pour transposer la note sur 50 points

Résultat de l'élève sur 34	Résultat de l'élève sur 50
34,0	50,00
33,5	49,26
33,0	48,53
32,5	47,79
32,0	47,06
31,5	46,32
31,0	45,59
30,5	44,85
30,0	44,12
29,5	43,38
29,0	42,65
28,5	41,91
28,0	41,18
27,5	40,44
27,0	39,71
26,5	38,97
26,0	38,24
25,5	37,50
25,0	36,76
24,5	36,03
24,0	35,29
23,5	34,56
23,0	33,82
22,5	33,09
22,0	32,35
21,5	31,62
21,0	30,88
20,5	30,15
20,0	29,41
19,5	28,68
19,0	27,94
18,5	27,21
18,0	26,47
17,5	25,74

Résultat de l'élève sur 34	Résultat de l'élève sur 50
17,0	25,00
16,5	24,26
16,0	23,53
15,5	22,79
15,0	22,06
14,5	21,32
14,0	20,59
13,5	19,85
13,0	19,12
12,5	18,38
12,0	17,65
11,5	16,91
11,0	16,18
10,5	15,44
10,0	14,71
9,5	13,97
9,0	13,24
8,5	12,50
8,0	11,76
7,5	11,03
7,0	10,29
6,5	9,56
6,0	8,82
5,5	8,09
5,0	7,35
4,5	6,62
4,0	5,88
3,5	5,15
3,0	4,41
2,5	3,68
2,0	2,94
1,5	2,21
1,0	1,47
0,5	0,74
0,0	0,00

Clé de correction

Test basé sur les normes

Français langue première
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Écriture

Janvier 2006

Manitoba

Tous droits réservés © 2006, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

Note : Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les hommes et les femmes.

ISBN : 0-7711-3519-X

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Table des matières

Introduction 1

Modalités de correction 2

Avant la correction 2

Pendant la correction 2

Étape 1 Évaluation initiale du texte 2

Étape 2 Évaluation détaillée du texte 2

Étape 3 Attribution d'une cote relative à la qualité de l'ensemble du texte 2

Cas particulier relevé durant l'administration du test 3

Cas particuliers relevés durant la correction 3

Tâche d'écriture 4

Veuillez noter qu'une *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif* a été insérée à la fin de ce cahier.

Introduction

Du 17 au 19 janvier 2006, les élèves de secondaire 4 du Programme scolaire français ont passé le *Test basé sur les normes* de *Français langue première, 40S : Langue et communication*. Le test évalue les compétences des élèves dans trois domaines :

- la Lecture,
- la Communication orale – L'écoute,
- l'Écriture.

Le présent document traite de l'Écriture. Il présente les modalités de correction dont la personne correctrice doit tenir compte afin de faire une évaluation juste et équitable des textes des élèves. L'Écriture compte pour 50 % de la note du test.

La tâche d'écriture correspond au résultat d'apprentissage général (RAG) et au résultat d'apprentissage spécifique (RAS) du domaine Écriture (É), notamment :

RAG É3 – L'élève sera capable de rédiger des textes divers pour satisfaire ses besoins d'information.

RAS – L'élève sera capable de rédiger un texte argumentatif.

Aux pages 2 et 3 de ce document, vous trouverez la description des modalités de correction. L'application des modalités repose sur une bonne connaissance de la tâche d'écriture, du document audiovisuel, des textes, de la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif* ainsi que des modèles de textes d'élèves.

La tâche d'écriture, telle qu'elle est présentée dans le cahier de l'élève, se trouve à la page 4. Les élèves disposaient de trois heures pour écrire un texte argumentatif de 500 mots environ. Au besoin, ils pouvaient bénéficier de 30 minutes supplémentaires. Ils pouvaient aussi consulter des ouvrages de référence : dictionnaires, recueils de verbes et grammaires.

La grille d'évaluation qui doit être utilisée pour corriger les textes des élèves est insérée à la fin de ce cahier. Elle porte sur le résultat d'apprentissage spécifique, terminal en secondaire 4, mentionné plus haut. De plus, elle s'inspire des indicateurs de performance correspondant à la norme qui se rattachent aux résultats d'apprentissage général et spécifique mentionnés plus haut et présentés dans la trousse d'information *Français langue première, langue et communication, secondaire 4, les normes*[1].

Les résultats finaux que les élèves obtiennent en Écriture sont présentés dans le tableau suivant.

Cotes	5	4	4	3	3	2	2	1	1
Résultat sur 100 %	100 %	90 %	80 %	70 %	60 %	50 %	40 %	30 %	20 %
Résultat sur 50 points	50 pt	45 pt	40 pt	35 pt	30 pt	25 pt	20 pt	15 pt	10 pt

[1] Éducation et Formation professionnelle Manitoba, *Français langue première, langue et communication, secondaire 4, les normes*, Winnipeg, Division du Bureau de l'éducation française, mai 2000.

Modalités de correction

La personne correctrice doit respecter les modalités suivantes.

Avant la correction

- Étudier la tâche d'écriture.
- S'assurer de bien comprendre les éléments qui caractérisent un texte argumentatif.
- Étudier la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif* qui présente, d'une part, les comportements recherchés relatifs à la *Qualité de l'argumentation* et au *Respect des règles de la langue* et, d'autre part, les niveaux de performance relatifs aux comportements recherchés.

N. B. Pour que la personne correctrice puisse porter un jugement sur l'application efficace et intentionnelle, par l'élève, des règles de la langue, elle tiendra compte de la nature, de la gravité et de la récurrence des erreurs.

Pendant la correction

Étape 1 Évaluation initiale du texte

- Lire le texte de l'élève à la lumière des énoncés généraux décrivant les cinq niveaux de performance. Se référer à la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif.*
- Déterminer alors le niveau de performance auquel correspond **le texte dans son ensemble** selon les énoncés généraux, soit le niveau 5, 4, 3, 2, ou 1.

Étape 2 Évaluation détaillée du texte

- Relire le texte et
  - confirmer ou modifier le jugement porté à l'**Étape 1** : évaluer le texte de façon détaillée en se référant à chacun des comportements recherchés. Pour tous les *Cas particuliers relevés durant la correction*, se référer à la page 3.
  - cocher le niveau de performance, soit 5, 4, 3, 2 ou 1, auquel correspond le texte par rapport aux comportements recherchés relatifs à la *Qualité de l'argumentation* et au *Respect des règles de la langue*.

Étape 3 Attribution d'une cote relative à la qualité de l'ensemble du texte

- Porter un jugement définitif en comparant le niveau de performance attribué à l'**Étape 1** à celui que vous accordez à chacun des comportements recherchés à l'**Étape 2**.
- Attribuer une cote (5, 4^+, 4, 3^+, 3, 2^+, 2, 1^+ ou 1) **par rapport à l'ensemble du texte** en tenant compte des chevauchements possibles entre deux niveaux des descripteurs cochés.
- Transcrire la cote (5, 4^+, 4, 3^+, 3, 2^+, 2, 1^+ ou 1) sur la feuille de notation.

Cas particulier relevé durant l'administration du test

- ***Tricherie :*** Dans le cas d'un élève qui se fait prendre à tricher, la note zéro sera accordée pour le domaine en question. **La personne coordonnatrice responsable de la correction locale** noircit « Cas de tricherie » sur la feuille de notation et accorde à l'élève la note zéro pour la tâche d'écriture.

Cas particuliers relevés durant la correction

Note : Il est possible de noircir plus d'un cas particulier sur la feuille de notation.

- ***Pas de texte :*** Dans le cas d'un élève qui n'a pas fourni de texte, la personne correctrice noircit « PT » (pas de texte) sur la feuille de notation. Toutefois, au moment du calcul du résultat, l'élève obtient la note zéro.

- ***Texte illisible :*** Lorsque la calligraphie est quasi indéchiffrable, il faut accorder la note zéro. La personne correctrice noircit également « Illisible » sur la feuille de notation.

- ***Plagiat :*** L'élève qui reprend les mots d'un auteur et les présente comme étant les siens est pénalisé par rapport aux comportements recherchés relatifs à la *Qualité de l'argumentation* et au *Respect des règles de la langue*. La personne correctrice noircit « Plagiat » sur la feuille de notation et accorde à l'élève la note zéro. Dans le cas d'un plagiat partiel, la personne correctrice attribue une cote appropriée pour la partie du travail qui appartient à l'élève et noircit « Plagiat » sur la feuille de notation.

- ***Non-respect de la tâche :*** L'élève qui n'a pas respecté la tâche d'écriture est pénalisé par rapport aux comportements recherchés relatifs à la *Qualité de l'argumentation*. Le niveau de performance maximal qu'il peut obtenir relativement à ces comportements est « 1 ». En ce qui concerne le *Respect des règles de la langue*, la personne correctrice tiendra compte des descripteurs présentés sous les cinq niveaux de performance. La cote par rapport à l'ensemble du texte est 1, 1^{+} ou 2. La personne correctrice noircit également « Non-respect de la tâche » sur la feuille de notation.

- ***Incomplet :*** Dans le cas d'un texte trop court ne présentant que certaines parties, la personne correctrice attribue une cote appropriée au travail accompli. Dans le cas où l'élève n'a écrit que l'introduction, il faut accorder la note zéro. La personne correctrice noircit « Incomplet » sur la feuille de notation dans l'un ou l'autre de ces cas.

- ***Absence de référence aux documents fournis :*** La note de l'élève qui ne fait aucune référence aux documents fournis est réduite d'une cote. Par exemple, un texte de niveau 4 sera coté 3^{+}. La personne correctrice noircit également « Absence de référence aux documents fournis » sur la feuille de notation.

- Toute irrégularité doit être portée à l'attention de la personne responsable de la correction.

Tâche d'écriture

Préoccupé par l'absence d'une conscience sociale chez certains jeunes, le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba envisage de mettre sur pied, en collaboration avec Jeunesse Canada Monde, le stage de formation « Partir pour grandir ». Ce stage, d'une durée de trois mois, deviendrait obligatoire pour l'obtention du diplôme d'études secondaires au Manitoba.

Une consultation est engagée auprès des élèves de secondaire 4. Vous écrivez donc, à l'intention de l'honorable Peter Bjornson, ministre de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse, un texte argumentatif d'environ 500 mots dans lequel vous prenez position sur le stage de formation « Partir pour grandir ». Vous défendez cette position en choisissant la stratégie argumentative qui vous semble la plus susceptible de convaincre le Ministre du bien-fondé, ou l'absence de bien-fondé de ce stage.

N'OUBLIEZ PAS :

- que vous cherchez à convaincre, c'est-à-dire que vous apportez des arguments dans le but de défendre votre position auprès de votre destinataire;
- que vous devez développer votre texte sous différents aspects;
- que votre argumentation sera plus riche si elle s'appuie sur les documents audiovisuel et imprimés qui vous ont été fournis.

Français langue première, secondaire 4

Grille d'évaluation d'un texte argumentatif

Cotes	5	4*	4	3*	3	2*	2	1*	1
Pondération	100	90	80	70	60	50	40	30	20

RAG É3 L'élève sera capable de rédiger des textes divers pour satisfaire ses besoins d'information.

RAS L'élève sera capable de rédiger un texte argumentatif.

	Comportements / Énoncé général	NIVEAUX DE PERFORMANCE 5	4	3	2	1
* Qualité de l'argumentation	**L'élève écrit un texte argumentatif adapté à la situation de communication, avec le souci de convaincre son destinataire. Pour ce faire, l'élève :**	**Le texte dégage une impression de qualité et de perspicacité.**	**Le texte témoigne d'une clarté et d'une certaine réflexion.**	**Le texte est acceptable.**	**Le texte est faible.**	**Le texte est fragmenté ou inachevé.**
	- présente le sujet, énonce sa prise de position et annonce, au besoin, le développement de sa thèse;	Dans l'introduction, l'élève capte l'attention du destinataire en faisant preuve d'originalité, d'engagement et d'un souci de convaincre.	L'introduction oriente immédiatement la suite du texte et est caractérisée par une certaine touche personnelle.	L'introduction oriente la suite du texte de manière générale ou mécanique, ce qui n'incite guère le destinataire à poursuivre sa lecture.	L'introduction oriente peu la suite du texte; certains éléments peuvent être absents.	Le développement de l'argumentation est à peine esquissé ou non pertinent (ex. : non-respect de la tâche)
	- présente sa thèse sous divers aspects[1] et l'étaye à l'aide d'arguments appuyés de références;	La thèse est solide et étayée par des arguments révélateurs, appuyés de références judicieusement choisies.	La thèse témoigne d'une certaine réflexion et est étayée par des arguments convaincants, appuyés de références bien choisies.	La thèse est ordinaire et étayée par des arguments convenables, appuyés de références adéquates.	La thèse est vague; les arguments et les références sont insuffisants ou inappropriés.	
	- met en œuvre une stratégie argumentative[2];	La stratégie argumentative est mise en œuvre avec discernement; l'intention de communication témoigne d'un engagement soutenu.	La stratégie argumentative est mise en œuvre avec efficacité; l'intention de communication est évidente.	La stratégie argumentative est mise en œuvre de manière acceptable ou mécanique; l'intention de communication est apparente.	La stratégie argumentative est mise en œuvre de manière rudimentaire; l'intention de communication est faible.	
	- agence l'information de manière continue et progressive[3];	La cohérence du texte est soutenue et renforce l'argumentation.	La cohérence du texte est évidente et appuie l'argumentation.	La cohérence du texte est présente et, dans l'ensemble, sous-tend l'argumentation.	La cohérence du texte est faible.	
	- fait une synthèse de l'argumentation et présente une ouverture sur le sujet.	L'élève renforce l'unité du texte en faisant preuve d'originalité dans la composition de la conclusion.	La conclusion contribue à l'unité du texte grâce à sa touche personnelle.	La conclusion est présentée de manière mécanique; certains éléments de l'introduction peuvent être répétés.	La conclusion a un rapport vague avec le texte; certains éléments peuvent être absents.	
* Respect des règles de la langue	**Dans son texte, l'élève tient compte des règles de la langue :**	**Le texte dénote une très bonne connaissance des règles de la langue :**	**Le texte dénote une bonne connaissance des règles de la langue :**	**Le texte dénote une connaissance générale des règles de la langue :**	**Le texte dénote une connaissance limitée des règles de la langue :**	**Le texte dénote une connaissance nettement insuffisante des règles de la langue.**
	- construction et ponctuation des phrases	- phrases bien construites et bien ponctuées	- phrases construites et ponctuées de façon généralement correcte	- phrases construites et ponctuées de façon généralement correcte, mais certaines sont boiteuses	- plusieurs phrases sont boiteuses ou contiennent des erreurs majeures de ponctuation	
	- formes verbales	- bonnes formes verbales	- formes verbales généralement correctes	- formes verbales généralement correctes, mais il y a des erreurs dont certaines sont récurrentes	- plusieurs erreurs dont certaines sont majeures	
	- orthographe grammaticale et lexicale, genre	- texte bien orthographié	- texte généralement bien orthographié	- texte orthographié de façon généralement correcte, mais il y a des erreurs grammaticales ou de graphie	- plusieurs erreurs, dont certaines sont majeures, relatives aux accords grammaticaux ou à la graphie	
	- interférences langagières	- très peu d'interférences langagières	- quelques interférences langagières	- des interférences langagières récurrentes dont certaines sont majeures	- de nombreuses interférences langagières dont plusieurs sont majeures	

* Ces deux grandes catégories regroupent l'organisation, le contenu, le style et les règles de la langue. La catégorie *Qualité de l'argumentation* représente 75 % de la note et la catégorie *Respect des règles de la langue* représente 25 %.

1. Les aspects représentent les grandes idées directrices, les angles, les pistes, les éclairages par lesquels l'élève présente sa thèse.
2. La stratégie argumentative représente l'ensemble des moyens mis en œuvre par l'élève pour véhiculer sa thèse : ton et engagement de l'auteur dans son texte, constance du point de vue, moyens langagiers (marques énonciatives, marques de modalité, variété des phrases et du vocabulaire, registre de langue approprié à la situation de communication, etc.), progression des arguments, procédé argumentatif, moyens graphiques (gras, soulignement, encadrement, disposition du texte, etc.).
3. La cohérence du texte comprend : l'unité du texte (champ lexical, marqueurs de relation et organisateurs textuels, etc.), l'harmonisation des temps et des modes verbaux, la reprise de l'information.

Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba Division du Bureau de l'éducation française Direction des services de soutien en éducation Section Évaluation novembre 2005